

Université du Québec à Montréal

L'analyse du parcours de quatre hommes itinérants à Montréal :
l'auto-exclusion comme modalité de survie.

Mémoire
Présenté comme exigence partielle de la Maîtrise en Travail Social.

Par :
Jacques Hérard

Juillet 2009

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

À Paule,

*Pour avoir su conjuguer simultanément
les verbes « supporter » et « aimer »
à l'impératif présent...*

REMERCIEMENTS

Occasionnellement, nous avons la chance de rencontrer des personnes qui, sans même le savoir, deviennent une véritable source d'inspiration. Ces personnes agissent comme une bougie d'allumage à l'origine d'un questionnement, d'une réflexion ou d'une prise de conscience. Ils sont nos authentiques « maîtres ». « L'autorité » qu'ils manifestent est de celle qui nous stimule à engager librement notre conscience, notre intelligence, notre jugement et nos actions dans une direction particulière.

Le projet de rédaction d'un mémoire est un long processus qui, à première vue, s'accomplit en solitaire. N'en sommes-nous pas le seul signataire? Mais en s'y penchant un peu plus près, nous constatons l'apport considérable d'une multitude de « collaborateurs » dont l'influence et le rôle s'avèrent déterminants.

J'exerce le métier de travailleur social, non pas parce que je dispose d'un diplôme attestant de mon droit ou de mes compétences. J'exerce ce métier parce que des personnes, au fil des ans, m'en ont appris ses exigences, ses valeurs et ses vertus. Il serait évidemment fastidieux et sans pertinence de faire ici l'inventaire de ces personnes. Par contre, l'une de ces « autorités » est si étroitement associée à ce mémoire, qu'il m'apparaît aberrant de ne pas le signaler. Il est de cette catégorie de personne sans reconnaissance publique ni identité sociale estimable. Il loge quelques fois dans une ruelle, dans un parc ou dans un refuge pour itinérant. Il fait activement usage de drogue et exerce tout aussi activement la mendicité dans les rues du Centre-Ville. Il est reconnu par les pouvoirs publics comme un schizophrène, un toxicomane, un mendiant et un délinquant. Son allure même en est l'instantanée confirmation.

Je me surprends d'en parler au présent. C'est probablement le signe de son authentique influence. Il m'a accordé le privilège de sa confiance et de son amitié. C'est à lui que je tiens à rendre hommage.

(à Serge, 1960-2007)

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE DE DÉPART : L'OBJET DE LA RECHERCHE	11
1.1 L'état de la question	12
1.2 Microcosme et macrocosme	14
1.3 « Le fait social »	16
1.4 « L'action sociale »	17
1.5 « L'acteur social »	18
1.6 « La réalité sociale »	19
CHAPITRE II	
CADRE CONCEPTUEL	21
2.1 Constructivisme	22
2.2 Interactionnisme symbolique	23
2.2.1 Catégorisation et stigmatisation	25
2.2.2 Créativité et interprétation	26
2.3 Élaboration d'un cadre d'interprétation	27
2.3.1 Identité	27
2.3.2 Exclusion sociale	31
2.3.3 Auto-exclusion	37
CHAPITRE III	
MÉTHODOLOGIE	42
3.1 Recherche qualitative	42
3.2 Deuxième source de données : les intervenants	44
3.3 Observation indirecte	45
3.4 Instrument d'observation	45

3.4.1 Avantages et risques	47
3.5 Participants à la recherche	48
3.5.1 Modalités de sélection et caractéristiques de l'échantillon	49
3.5.2 Possibles limites dues aux caractéristiques des participants	50
3.5.3 Présentation des personnes interviewées	53
3.6 Choix du type d'entrevue : l'entrevue semi structurée	57
3.7 Questions éthiques	59
3.7.1 Confidentialité	60
3.7.2 Consentement éclairé	61
3.7.3 Responsabilité du chercheur	61
3.8 Conclusion	62
CHAPITRE IV	
ANALYSE I : UN POINT DE DÉPART : L'EXPÉRIENCE DES PARTICIPANTS	65
4.1 Stratégies identitaires	66
4.1.1 S'opposer	67
4.1.2 S'accommoder	69
4.1.3 S'enraciner	72
4.2 Rapports avec la famille	76
4.3 Crainte du lien	83
4.4 Omniprésence de la consommation	85
4.5 L'horreur du vide : l'auto-exclusion	89
4.5.1 L'inhibition	90
4.5.2 L'anesthésie	91
4.5.3 Trouble du comportement	95
4.5.4 Rupture de liens	98
4.5.5 L'incurie	99
4.5.6 Diminution de la capacité de demande	101

CHAPITRE V	
ANALYSE II : UN POINT D'ARRÊT : L'EXPÉRIENCE DES INTERVENANTS	105
5.1 La dimension structurelle	107
5.1.1 L'importance de l'individualisme	107
5.1.2 Le retrait du sens de la communauté	108
5.1.3 Les deux facettes de la sécurité sociale	109
5.1.4 Contraintes administratives	110
5.1.5 Diverses philosophies d'interventions	112
5.1.6 Faire preuve d'imagination	113
5.2 La dimension individuelle	115
5.2.1 Les maladies mentales sévères	115
5.2.2 Problématique de toxicomanie	117
5.2.3 Les pistes d'interventions	119
CONCLUSION	122
NOTES	131
BIBLIOGRAPHIE	137
Appendice A : formulaires de consentement	142
Appendice B : guide d'entrevue	144
Appendice C : milieux d'intervention des intervenants	146

RÉSUMÉ

Ce mémoire examine comment l'exclusion extrême qu'est le phénomène de l'itinérance s'enracine et se déploie dans la vie de quatre hommes quarantenaires vivant à Montréal. Plus spécifiquement, il cherche à pénétrer les différents facteurs qui participent à une forme d'exclusion qui amène une personne à ne plus répondre aux appels l'intimant à se réhabiliter, se réinsérer et s'intégrer dans la société. Avec l'aide d'un large cadre théorique, il explore comment les concepts d'identité, d'exclusion sociale et d'auto-exclusion participent aux réalités vécues par les participants à l'étude. Il cherche à comprendre comment ils peuvent devenir réfractaires, rebelles et sourds aux injonctions sociales d'intégration. La recension des écrits à cet égard s'est avérée riche en contenu tout en couvrant chacun des thèmes sous des angles grandement diversifiés. Depuis de nombreuses années, chercheurs et intervenants proposent des interprétations, des explications et des modèles reposant sur des savoirs théoriques et pratiques, particulièrement depuis la fin des années 1980, avec la persistance et l'amplification du phénomène. La complexification des problématiques associées ont fait de l'itinérance un enjeu social abondamment interrogé et analysé. D'une part, sont mis en évidence les dimensions socio-économiques (désinstitutionnalisation, appauvrissement, altération du tissu social, etc.) présentant l'itinérant comme une victime des inégalités sociales. D'autre part, les dimensions individuelles et psychologiques (santé mentale, toxicomanie, incapacités diverses, etc.) tendent à faire porter une partie de l'explication sur les considérations personnelles. En revanche, peu de liens sont établis, non pas entre l'itinérance et les facteurs précipitants externes ou individuels, mais au sens même de la dynamique de l'itinérance interprétée comme un « mode de vie » en réponse aux injonctions d'intégration de la société. Cette approche révèle la personne itinérante comme une personne ayant une prise sur son existence malgré sa condition d'extrême vulnérabilité. C'est l'hypothèse de cette recherche qualitative. L'analyse du contenu des données recueillies tend à démontrer que si la personne en situation d'itinérance doit posséder des stratégies indispensables à sa survie, elle déploie également des stratégies visant la préservation de son identité sociale qu'elle élabore et ajuste aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de son groupe d'appartenance. Les données ont permis d'identifier les stratégies que les personnes en situation d'itinérance utilisent visant la protection de leur identité sociale, mais également celles qui, paradoxalement, visent le maintien de l'exclusion, ce retrait non plus subi et que l'on endure, mais un retrait poursuivi et que l'on préserve. D'une façon encore insaisissable et déconcertante, certaines personnes ne tentent plus d'affirmer leur identité et en arrivent à l'épuisement des possibilités d'intégration sociale. C'est dans cet espace que l'auto-exclusion se manifeste. Enfin, une deuxième source de données fut recueillie auprès de professionnels du milieu à partir du matériau de base dans le but de confronter ces données avec leur expertise. Ce mémoire se conclut par l'apport réflexif de ces quatre intervenants et explore des voies possibles d'intervention.

Mots clés : itinérance – exclusion – identité – santé – incurie – auto-exclusion

INTRODUCTION

*« Ils vont sans cesse obsédés d'un mirage
qui les pousse hors d'eux-mêmes.
L'or règne en tyran et use de toutes leurs forces.
Parce qu'ils vont plus vite vers des bruits aussi
vains, ils appellent progrès leur traînée de
limace ».*

Rainer Maria Rilke (1903)

Il n'existe pas une simple et juste réponse pour expliquer le phénomène de l'itinérance. Ce type particulier d'exclusion sociale se présente sous différentes formes et sous de multiples facettes (Roy et Hurtubise 2007). Il y a une multitude de types de personnes itinérantes qui le deviennent pour tout autant de raisons. Ce qui rend l'étude du problème de l'itinérance particulièrement difficile. Elle est une question si complexe qu'elle ne peut se résumer ni s'expliquer en une formulation simple qui ne serait somme toute que commode. Toutefois, l'itinérance est reconnue comme un problème social d'importance, et ce, de façon plus spécifique depuis les années 1980. Depuis, la question de l'itinérance fait partie du débat public. Sa visibilité soulève un vaste intérêt chez une foule d'acteurs sociaux. La diversité des programmes, des mesures, d'organismes et de ressources visant à porter secours, à contenir ou museler les populations itinérantes en témoigne.

Des vagabonds du haut Moyen Âge aux « Hobos » américains, des robineux du Québec aux jeunes de la rue de ce début de siècle, chaque pays, chaque siècle de l'histoire de l'espèce humaine a connu une forme d'errance. Notre époque n'échappe pas à ce phénomène. Alors qu'au tournant des années 1960 on croyait que le phénomène s'était résorbé, il a ressurgi au début des années 1980 et n'a depuis cessé de

se développer (Laberge 2000). À cet égard, 1987, année internationale des sans-abri, a marqué un tournant. Au Québec, ce regain d'intérêt s'est traduit par la désignation dans la politique de santé et du bien-être, en 1992, du phénomène de l'itinérance comme un problème social majeur sur lequel il était urgent d'agir.

Des années 1970 à aujourd'hui, la transformation du monde moderne vers l'avènement du monde technologique¹ a opéré une mutation profonde de la société. A succédé à l'époque des Trente Glorieuses², des changements dont l'ampleur et la rapidité mettent hors d'haleine même les plus fins observateurs : que l'on pense aux mutations des formes de vie de couple, des formes de parentalité, de travail et d'emploi, au net recul du poids de l'église catholique, au libéralisme économique ou à la globalisation plus récente des marchés, cette transformation des conditions d'existence fait naître des enjeux caractérisés par un basculement, voire un effondrement des liens traditionnels de solidarité (De Gaulejac 1996).

Dès lors, l'itinérance n'apparaît pas simplement et exclusivement comme une situation vécue par les personnes. Elle est aussi révélatrice des formes de fragilité sociale que produit la société. Révélatrice également des moyens dont elle se dote pour faire face à ces fragilités. Ainsi, en tentant de comprendre l'itinérance, c'est donc toute la société qu'on cherche à comprendre, dans la manière dont elle inclut ou exclut les personnes et dans la manière dont elle essaie ou non de remédier à cette exclusion (Roy 1995). De ce fait, définir l'itinérance constitue tout un défi puisqu'elle est toujours à la croisée d'une histoire de vie singulière et d'un contexte socio-économique et politique particulier. Croisement à l'intérieur duquel la pauvreté rime avec la marginalité, la solitude avec la visibilité dans l'espace public et l'errance avec la folie (Maisondieu 2002). Donc, il nous faut plus qu'une définition claire et précise qui figerait le regard sur une situation particulière. Dans ce contexte, définir l'itinérance doit s'inscrire dans une compréhension globale des enjeux qu'elle pose.

Itinérant, clochard, robineux ou sans-domicile-fixe

Le choix du terme « itinérance » n'est pas fortuit. Bien qu'occasionnellement remis en question par les différents acteurs du milieu, le terme est consacré au Québec depuis les années 1980. On le voit d'ailleurs de plus en plus apparaître dans l'univers de la recherche dans les pays francophones. Ce terme est une désignation, une construction sociologique qui renvoie d'une part à la façon dont le milieu nomme le phénomène de l'errance et, d'autre part, à la détresse conjugée à la souffrance de ceux et celles qui le vivent (Roy et Hurtubise 2007). Ainsi, il correspond à une diversité de problématiques relevant de considérations sociales, structurelles ou institutionnelles, tout autant que de considérations de nature individuelle. De cette façon, les tentatives d'explications uniques pour élucider le phénomène de l'itinérance n'ont plus cours. Les analyses des récits des personnes et de leurs trajectoires permettent de saisir l'interdépendance de ces explications. Aujourd'hui, pour l'essentiel, le discours public présente de moins en moins l'itinérance comme une maladie ou une fatalité, un état ou un statut social. Malgré les préjugés encore largement véhiculés, elle est comprise comme une forme de vie résultant d'histoires sociales et personnelles complexes.

Ampleur du phénomène au Québec

Sans faire ici état des débats sur le dénombrement difficile de la population itinérante, mentionnons cependant l'exercice réalisé par Fournier et al. (1996) pour Santé Québec dans les villes de Montréal et de Québec. Il ressort de cette étude que le nombre de personnes en situation d'itinérance (à savoir les personnes utilisatrices des services qui leur sont dévolus) est estimé à 28 000 personnes différentes à Montréal, dont 12 500 ont été sans domicile fixe au cours des douze derniers mois. Mais derrière ces chiffres, il est important de noter que l'accroissement de l'itinérance dans les années 1990 n'est qu'une des transformations du phénomène. La géographie de l'itinérance est un autre élément de transformation évoqué dans la mesure où ce

phénomène n'est plus strictement lié aux centres-villes d'agglomération urbaine importante. En effet, des quartiers périphériques ou des villes de moyenne importance se voient interpellés par la présence des personnes qui en présentent le profil. L'éparpillement et la régionalisation marquent donc aussi une transformation (Laberge 2000). Depuis, le nombre de personnes itinérantes a progressé de façon significative. Il est bien connu par les acteurs du réseau de l'itinérance à Montréal qu'entre quinze et vingt mille personnes se revêtent des caractéristiques habituelles s'accordant avec le phénomène (RAPSIM 2008).

Il n'est donc pas étonnant que la reconnaissance de ce phénomène comme étant un problème social d'importance suscite l'intérêt de nombreux chercheurs qui effectuent des études sur différentes caractéristiques de l'itinérance. De ces nombreuses études effectuées principalement en Amérique de Nord et en Europe de l'Ouest, plusieurs cherchent à comprendre et percer les causes, les déterminants et les facteurs de risque de l'itinérance. Cependant, les résultats de ces études présentent des variations significatives qui s'appuient essentiellement sur les perspectives théoriques et idéologiques des chercheurs.

Approches théoriques

Il y a généralement deux courants théoriques principaux utilisés pour appréhender l'itinérance : le structuro-fonctionnalisme et la théorie du conflit social (Levinson 2004). Ces théories suggèrent que l'itinérance s'enracine dans des explications d'ordre structurel et social ou dans des facteurs d'ordre individuel et privé. Par exemple, l'insuffisance de modes d'hébergement abordable, la pénurie d'unités de logement sociaux, les changements structurels occasionnés par le néo-libéralisme et l'économie mondialisée, le chômage, la pauvreté, les déficiences du filet de sécurité sociale, sont tous des facteurs associés à la théorie du conflit social. D'autre part, les problèmes liés à la santé mentale, la toxicomanie, les multiples déficits familiaux, les

diverses formes de violence, sont des exemples de facteurs qui expliquent l'itinérance en trouvant appui sur la perspective fonctionnaliste.

Par ailleurs, certaines études se fondent sur des considérations sociales et structurelles pour comprendre l'itinérance, d'autres ont porté leur attention sur des considérations individuelles. Dès lors, il apparaît particulièrement laborieux d'établir et de circonscrire un facteur de risque spécifique qui expliquerait l'itinérance ou les raisons pour lesquelles le phénomène est en progression constante malgré une relative prospérité économique en Occident. Il n'y a pas plus d'explications distinctives qui élucideraient pourquoi, par exemple, certains « pauvres » sont itinérants, d'autres pas, ou pourquoi certains « malades mentaux » le deviennent et d'autres pas. Tous les facteurs de risque identifiés qui entraînent l'émergence du phénomène se présentent en interrelation les uns avec les autres dans un amalgame propre à chaque réalité.

Considérations structurelles, institutionnelles et individuelles

Ces interrelations s'avèrent impossible à circonscrire. Elles se constituent dans un maille à maille propre à chacun, s'élaborant au fil des jours et des circonstances et tissent une histoire singulière. En parcourant brièvement la « matière première » en usage dans la création de ces histoires singulières, nous pensons d'abord aux transformations des politiques sociales qui visent à soutenir les personnes les plus démunies (sécurité du revenu, assurance-emploi, etc), aux transformations des formes du travail, à l'augmentation de la précarité, à la disparition d'emplois non spécialisés; au logement social non disponible, à l'augmentation du coût des loyers, à la disparition des maisons de chambres, etc. (Laberge 2000). Nous pensons également aux vagues de désinstitutionnalisations des hôpitaux psychiatriques depuis les années 1970, à la judiciarisation et la criminalisation intensifiée des comportements sociaux marginalisés, aux difficultés d'insertion, à la reconfiguration de la structure familiale et à l'avènement

de nouveaux modèles matrimoniaux qui précarisent les réseaux de solidarité traditionnels (Bellot 2001, Laberge 2000).

Sur le plan individuel, pensons aux personnes qui sont confrontées à un ensemble de problèmes et de difficultés particulières non résolues (santé physique, santé mentale, dépendance à la drogue, à l'alcool, au jeu, divers déficits, etc.) qui rendent leur intégration difficile, voire impossible. Pensons également aux nombreuses et différentes situations ponctuant le parcours d'une vie telles le deuil, l'abandon, la violence familiale, les déménagements à répétition qui fragilisent le réseau relationnel ou qui le rendent inapproprié (Furtos 2000).

Toutes ces considérations tissent des histoires singulières, des « courtepointes » aux motifs et aux couleurs que l'on ne retrouve pas en deux exemplaires semblables. Chacun se trace un chemin, se fait une niche dans ce maille à maille inextricable, dans ce croisement entre « soi » et les « autres », entre l'individu et la société. Pourtant, nous constatons qu'un certain nombre de personnes refusent ou deviennent nettement réfractaires aux tentatives d'intégration sociale. Elles ne veulent plus vivre au sein d'une société qui ne leur fait pas de place en raison de son caractère compétitif, performant et élitiste (Castel 1995, Xiberras 1998, Furtos 2000). Elles « s'auto-excluent » pour tenter de minimiser les pénibles conséquences de l'exclusion sociale qui les oppriment (Furtos 2000).

La matière de ce mémoire

Cette recherche, effectuée dans le cadre d'une Maîtrise en Travail Social, ne cherche pas à identifier les facteurs de risque de l'itinérance à Montréal, ni à cerner les diverses combinaisons de ces facteurs favorisant son occurrence. La littérature abonde de diverses recherches à cet effet. D'abord, elle cherche davantage à explorer comment ceux-ci, appartenant à des modèles théoriques différents, s'imbriquent les uns les autres

pour participer à l'éclosion de cette forme extrême d'exclusion sociale qu'est l'itinérance. Comment s'interpénètrent-ils et se manifestent-ils dans les relations interindividuelles? Quel processus est à l'œuvre? Qu'est-ce qui se joue entre les divers acteurs de ce monde social particulier?

Ensuite, elle cherche à explorer comment l'itinérance peut devenir une réponse à cette exclusion, c'est-à-dire, comment elle peut prendre la forme d'une auto-exclusion³, un retrait non plus subi et que l'on endure, mais un retrait poursuivi et que l'on maintient. En d'autres mots, comment l'itinérance généralement délimitée et caractérisée comme une conséquence, un contrecoup lié à des facteurs précipitants externes, peut devenir, paradoxalement, une finalité en soi, un « mode de vie » menant à l'auto-exclusion.

Pour ce faire, la source principale de données a été colligée auprès de personnes itinérantes ou ayant vécu une période d'itinérance significative dans leur vie. Ces personnes ont été identifiées avec l'aide et la collaboration d'acteurs et d'intervenants oeuvrant au sein d'organismes dédiés aux personnes itinérantes de Montréal. Quatre personnes ont été sollicitées afin de raconter leur histoire, de partager leurs réflexions et de s'immerger dans leurs propres expériences de l'itinérance et du sens qu'ils en dégagent.

Une seconde source de données fut extraite d'une série de rencontres avec des intervenants du milieu de l'itinérance à Montréal. Ceux-ci oeuvrent principalement au sein d'organismes de première ligne en milieu communautaire ou institutionnel (voir Appendice C). Ces intervenants ont été sélectionnés selon un critère précis : s'assurer que leur activité professionnelle entraîne un contact direct avec les personnes itinérantes. Ces rencontres se sont déroulées à Montréal et furent postérieures à la collecte de données de la première source. Chaque participant avait reçu au préalable

un résumé des données recueillies auprès des personnes itinérantes ainsi qu'une série de questions permettant de lancer les échanges.

Contexte de l'étude

Ouvrant au sein d'un organisme communautaire voué à l'itinérance depuis plus de dix ans, j'y ai acquis une certaine expertise du phénomène de l'itinérance ainsi qu'une assez bonne connaissance de l'ensemble du réseau communautaire et institutionnel soutenant les personnes itinérantes de Montréal. Un réseau étendu de partenariat et de collaboration s'est élaboré au fil des ans à l'intérieur duquel j'ai puisé l'inspiration de cette recherche. De nombreux échanges avec ces partenaires ont créé, d'une part, une dynamique de coopération professionnelle extrêmement fructueuse et, d'autre part, un espace de dialogue et de partage empreint des interrogations et des réflexions qui m'animent. Pourquoi et comment une personne vivant l'itinérance et présentant des problèmes importants de santé (psychique/physique) devient-elle réfractaire à l'aide proposée, à l'accompagnement ou au support offert sous diverses formes? Pourquoi s'exclut-elle encore davantage? Pourquoi rejette-t-elle même le lien souvent laborieusement construit avec l'intervenant?

Ces questions prenaient une ampleur qui suscitait étonnement et incrédulité de ma part, particulièrement au moment de constater qu'en dépit d'une situation présentant une intervention sanitaire d'urgence, la personne s'y refusait. Il m'est apparu que le refus de traitement médical représentait une forme particulièrement révélatrice de l'auto-exclusion, qui, pour une large part, dépassait les autres « refus » tels que l'aide pour dénicher un hébergement, pour obtenir des dépannages alimentaires ou même un chèque de la Sécurité du Revenu. Ces types de refus ne mettent pas toujours en danger de façon évidente leur santé et leur intégrité. Il y a toujours moyen de se débrouiller, de faire appel à des ressources hors du réseau public habituel, de survivre en dehors du circuit ordinaire. Mais quand il est question de problèmes de santé explicites,

objectivement reconnus et présentant un potentiel de risque élevé, ce phénomène d'auto-exclusion prend toute sa dimension. J'ai choisi d'y prêter mon attention, et ce, tout en conservant une certaine vigilance quant à la distance avec l'objet de recherche que requiert un tel projet.

La démarche entreprise par l'intermédiaire de cette recherche s'est développée sur une période de 12 mois. Les premiers balbutiements réflexifs et les premiers échanges informels avec les collaborateurs se sont déroulés au printemps 2007. En parallèle à cette prospection, j'ai effectué un travail de recherche documentaire et d'encadrement théorique me permettant d'enraciner le projet selon les critères d'une recherche qualitative en sciences sociales. Les entrevues avec les participants et les rencontres de groupe ont eu lieu entre octobre 2007 et mai 2008. J'ai procédé à la rédaction du mémoire à l'été et l'automne 2008.

Dans le chapitre I je présenterai l'approche théorique, l'angle sous lequel le phénomène de l'itinérance et plus spécifiquement celui de l'auto-exclusion sera abordé. Je ferai donc le lien entre l'objet d'étude et les ressources théoriques qui m'apparaissent adéquates pour l'étudier. Le chapitre II procède à la construction des concepts utilisés. Celle-ci consiste à reconsidérer le phénomène étudié à partir de catégories de pensée et sous un angle qui est défini par ces concepts. Ils serviront d'outils de problématisation. Comme cette démarche est inductive, les concepts et les hypothèses furent élaborés en continu et en parallèle à l'observation. Le chapitre III définit le champ d'analyse et brosse le tableau des différents instruments d'observation privilégiés. Il comprend l'ensemble des opérations par lesquelles le modèle d'analyse est soumis à l'épreuve des faits et des données recueillies. À la suite de ce portrait méthodologique, une analyse de contenu de ces données sera présentée au chapitre IV. Celle-ci exposera les résultats de l'analyse et mettra en évidence des faits observés et des faits inattendus. Le premier objectif de cette phase d'analyse des informations est la vérification empirique. Mais la réalité est toujours plus riche et nuancée que les hypothèses qu'on élabore à son

sujet. Dès lors, cette phase a une deuxième fonction : interpréter ces faits inattendus, revoir ou affiner les hypothèses afin d'être en mesure de suggérer des améliorations au modèle d'analyse. À cet effet, au chapitre V, les données recueillies seront « confrontées » à la sensibilité et à l'expertise de quatre intervenants du milieu de l'itinérance à Montréal. La conclusion de ce mémoire fera une large place à cet apport car il permettra de revoir et d'affiner les intuitions de départ, suggérera des améliorations au modèle d'analyse et proposera des pistes de réflexion et d'intervention pour l'avenir.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE DE DÉPART : L'OBJET DE LA RECHERCHE

« Avant, les structures sociales portaient l'individu et lui permettaient d'agir. Aujourd'hui, ça passe par la subjectivité de l'individu, qui doit construire les conditions qui lui permettent d'agir ».

Jean-Claude Kaufmann ⁴

Ce chapitre présente l'approche ou les perspectives théoriques adoptées pour traiter les questionnements à l'origine de cette recherche. Il définit l'angle sous lequel le phénomène de l'itinérance, et plus spécifiquement celui de l'auto-exclusion sont étudiés. Il dégage l'ébauche des définitions des trois concepts retenus qui seront opérationnalisés de manière précise dans le chapitre suivant.

L'étude de l'itinérance, comme celle de tous les phénomènes liés à la marginalité et à l'exclusion sociale, pose des difficultés particulières : flou des définitions, absence d'informations systématiques, difficulté d'identifier et de rencontrer des répondants, etc. Ces difficultés affectent directement la capacité des chercheurs d'appliquer des méthodologies reconnues dans leur discipline et, dans une certaine mesure, d'assurer la validité de leurs résultats de recherche.

Danielle Laberge et Shirley Roy (1994) ont mis en lumière cette réalité en insistant sur l'importance de l'enjeu qui déborde largement les considérations scientifiques. En effet, sur le plan politique par exemple, ces recherches peuvent servir

à justifier l'allocation de ressources, la nature et la quantité de services qui seront offerts, déterminer les critères d'admissibilité, etc.

1.1 L'état de la question : perspectives théoriques

Pour alimenter ma question de recherche, j'ai interrogé divers répertoires, catalogues, bases de données et outils de recherche⁵ en utilisant principalement les mots suivants : *itinérance*, *homelessness*, *sans-abri*, *sans domicile fixe*, *exclusion sociale*, *refus de traitement*, *auto-exclusion*. Une très vaste bibliographie sur ces sujets est disponible. Elle couvre principalement deux grandes dimensions.

D'abord, l'itinérance est étudiée dans une « perspective globale », comme un phénomène social plutôt qu'à la connaissance particulière des personnes itinérantes. Par exemple, de nombreuses études portent sur l'estimation de l'ampleur du phénomène : les chercheurs visent à comparer des régions, des périodes ou encore des groupes particuliers. « Différents angles ou certaines problématiques ont été privilégiés dans l'interprétation du phénomène : la désinstitutionnalisation psychiatrique, l'appauvrissement et la détérioration du tissu urbain, la transformation du parc locatif, la restructuration du marché du travail, etc. » (Laberge et Roy, 1994, p.97). Ces études s'inscrivant dans un cadre plus large, mettent en évidence l'importance des dimensions socio-économiques, par opposition aux seules dimensions individuelles et psychologiques dans la fabrication de l'itinérance.

Dans un second groupe d'études, la personne itinérante tient lieu de « sujet central » de la recherche. Ainsi, à travers une très grande pluralité de thèmes, le but de ces recherches est d'apporter une meilleure compréhension de l'itinérance considérée comme condition de vie. Par exemple, « on cherchera à connaître les perceptions des personnes itinérantes sur leur vie, leurs besoins, leurs inquiétudes. On tentera de mieux comprendre comment elles survivent, comment s'organise leur quotidien, quel était leur

mode de vie antérieur ou leur parcours » (Laberge et Roy, 1994, p.98). On cherchera à identifier leurs problèmes de santé physique ou mentale ou leur consommation d'alcool, de drogues licites ou illicites, etc.

De façon générale, dans la première catégorie d'étude, des méthodes de recherche quantitatives sont privilégiées même si le recours à des approches qualitatives est fréquent. C'est ainsi que l'observation participante ou non participante, les entretiens semi-dirigés et les récits de vie sont quelques fois intégrés dans des protocoles de recherche. Quant à la seconde catégorie, les recherches effectuées recouvrent la gamme complète des méthodes de recherche en sciences sociales.

Ces deux grandes catégories de recherche recouvrent essentiellement les trente dernières années, recherches effectuées aussi bien en Amérique du Nord qu'en Europe. La période la plus importante qui a vu un foisonnement de recherches et de textes variés publiés se situe dans les années 1985-95. Au Québec, à cet égard, cette période correspond à la création du Réseau d'Aide aux Personnes Seules et Itinérantes de Montréal (RAPSIM)⁶, au Collectif de Recherche sur l'Itinérance (CRI)⁷ et de nombreux groupes d'interventions spécifiques à cette catégorie de personnes.

Cette abondance de recherche et d'intérêt pour le phénomène de l'itinérance a eu pour conséquence le développement d'une troisième catégorie de recherche : « l'itinérance comme cible de l'intervention » (Laberge et Roy 1994). C'est ainsi qu'apparaissent des études visant des objectifs appliqués, tels que l'identification des besoins, la mise en place ou l'évaluation de services de nature diverse. La plupart des études de cette nature ciblent un groupe ou un problème particulier. Au Québec, « l'approche populationnelle » procède en ciblant un échantillon de la population dans le but d'élaborer des politiques et des programmes destinés à une clientèle spécifique. Cette approche, largement utilisée dans le réseau de la santé et des services sociaux, est vantée pour ses qualités d'efficience et de fonctionnalité, mais également critiquée pour

les risques d'étiquetage et d'identification de cette partie de la population à un problème particulier de santé publique⁸.

1.2 Microcosme et macrocosme

La recherche qui s'inscrit dans ce projet de mémoire se situe dans un espace chevauchant la première et la deuxième catégorie. La notion d'exclusion, mais encore davantage celle d'auto-exclusion appartient à cette catégorie d'étude s'intéressant conjointement à l'individu et à la société dans son ensemble. Dans cet esprit, la nature des données recueillies, directement obtenue des répondants eux-mêmes, n'exclut pas les considérations structurelles. Il apparaît incontournable que pour tenter de répondre à la question de recherche, certaines informations ne puissent en effet être obtenues que de cette façon. Celles-ci permettent, à bien des égards, de restituer la complexité et la singularité de la vie des personnes itinérantes.

D'autre part, ce travail de recherche fait appel à des « données » additionnelles. Tel que mentionné dans le chapitre traitant de la méthodologie, une deuxième source d'informations s'ajoute à la première. Ainsi, l'apport d'intervenants de première ligne oeuvrant auprès des personnes itinérantes fut sollicité. Même s'il s'agissait de procéder à une cueillette de données présentant des caractéristiques différentes, il m'a semblé nécessaire d'opérationnaliser ma recherche par cet apport supplémentaire de façon à enrichir la démarche et élargir sa portée. En fait, il s'agit d'une « co-analyse » effectuée par ces intervenants relativement aux données de première source mais examiné indépendamment de ma propre analyse. Cette co-analyse fouille et traite plus à fond le matériau recueilli auprès des personnes itinérantes.

De cette façon, pour éviter de donner un vernis de « scientificité » à des banalités superficielles, à des idées de sens commun ou des clichés associés à l'itinérance, j'ai essayé de ne pas plaquer de manière artificielle et dogmatique une

théorie toute faite apprise dans un enseignement de sociologie, d'anthropologie ou de quelque autre discipline que ce soit. Ici, le processus de construction de l'objet s'est défini dans la continuité de l'exploration. J'ai exploité les lectures et les entretiens de façon parallèle, c'est-à-dire, sans chercher à faire valider les uns avec les autres. Mais au fur et à mesure des séances de lecture, les contenus des différents textes et les points de vue qu'ils retiennent ont été comparés.

Cette étape ne fut pas aisée. Car faire l'étude des théories et des concepts dans le cadre d'un cours justement « théorique » est une chose, mais les mobiliser avec discernement et pertinence dans une recherche concrète en est une autre, qui s'est avérée bien plus difficile. En d'autres mots, il m'est apparu que la « cohabitation » des échelles d'observation macroscopique et microscopique est incontournable dans l'étude des individus et des phénomènes sociaux. De plus, pour comprendre le phénomène de l'itinérance et de ses représentations, il ne faut pas se contenter de saisir des opinions superficielles à un moment donné, il faut s'interroger sur la manière dont ces représentations s'élaborent dans l'expérience concrète des personnes. Dès lors, cette interrogation ne peut faire abstraction du contexte socioculturel et historique à l'intérieur desquels se déploient ces représentations.

Ainsi, l'expérience des participants comporte plusieurs aspects : l'expérience personnelle de l'itinérance (les stratégies identitaires déployées, les conditions de vie, l'usage ou non des ressources, la toxicomanie, la judiciarisation, etc.), l'expérience sociale de chacun, l'ensemble des considérations culturelles et idéologiques, l'influence des réseaux de proches et de professionnels, l'influence des « opinions » véhiculées par les médias, l'influence d'une culture où le rapport à la norme est plus complexe et mouvant, etc. De cette manière, la problématique consiste ici à s'interroger non sur des opinions stéréotypées à un moment particulier, mais sur la façon dont les représentations du phénomène de l'itinérance et de l'auto-exclusion sont effectivement construites en lien avec l'expérience personnelle, qui est aussi une expérience sociale.

Des concepts tels que identité, exclusion sociale, auto-exclusion sont utilisés. De la même façon, une attention particulière sera accordée à la trajectoire des personnes, l'apport des réseaux familiaux et sociaux ainsi qu'à la question de la reconnaissance sociale des personnes aux prises avec le statut d'itinérant.

1.3 « Le fait social »

Pour éclairer la problématique de cette recherche, rappelons le travail de Émile Durkheim⁹ sur la question du suicide. Celui-ci parvient à considérer son objet de recherche d'une manière qui sort résolument des sentiers battus. En faisant le point sur les informations tirées de son exploration, il constate des régularités qui lui donnent l'intuition que le suicide a non seulement une dimension individuelle mais aussi une dimension sociale.

Là où l'on concevait le suicide comme l'aboutissement d'un processus de déstructuration psychologique, Durkheim voit le produit d'un affaiblissement de la cohésion de la société dont les membres sont moins solidaires et plus individualistes. Il choisit en fait comme objet de recherche non pas le suicide perçu comme la conclusion malheureuse d'un processus de désespoir, mais bien comme un fait social spécifique. À ses yeux, le taux de suicide ne peut être expliqué par la somme des suicides individuels qui répondent chacun à des mobiles propres, mais bien par ce qui constitue leur vecteur social profond : l'état de la société dont la cohésion est influencée, pour une large part à son époque, par le système religieux qui l'anime.

De la même manière, l'itinérance et l'auto-exclusion ne sont pas strictement le produit d'un parcours individuel dont une analyse psychologique permettrait d'en percevoir les caractéristiques propres. Encore une fois, ces phénomènes sociaux ne peuvent s'appréhender hors du contexte à l'intérieur duquel ils se déploient. Ils ne sont pas non plus une substance inaltérable exclusivement déterminée de l'extérieur. Cela

signifie simplement qu'il est tout à fait souhaitable d'explorer l'objet d'étude de cette recherche sous un angle « sociologique » et tout à fait souhaitable également de le faire sous un angle « psychologique » (voire psychanalytique). Non pas en opposition, mais en favorisant la « cohabitation » de ces champs disciplinaires.

1.4 « L'action sociale »

Ajoutons un nouvel éclairage en faisant cette fois appel à un autre père fondateur de la sociologie. Max Weber¹⁰ considère le monde social comme étant constitué par l'agrégation des actions produites par l'ensemble des agents qui le composent (Xibberas 1998). Cette approche individualiste se fonde sur la conviction que les sciences sociales (qu'il nomme « sciences de la culture »), diffèrent des sciences de la nature, en ce que les individus sont des êtres de conscience, qui agissent en fonction de leur compréhension du monde et des intentions qu'ils ont. La sociologie doit donc être « compréhensive », en ce qu'elle doit rechercher le sens et les motifs des comportements humains.

Ainsi, l'approche compréhensive vise à saisir le *sens* des actions humaines et sociales. Ce sens peut être partagé et donc culturel, ou singulier à chaque personne et donc individuel, ces deux dimensions s'interpénétrant de manière complexe. De cette façon, une expérience, un phénomène ou une réalité sociale reste incompréhensible si l'on ne le met pas en relation avec le sens que les acteurs impliqués lui attribuent. Pour cette recherche, elle permet finalement de répondre à la question suivante : quel est le sens de l'itinérance ou de l'auto-exclusion pour ceux et celles qui l'expérimentent ou sur qui elle a une incidence?

1.5 « L'acteur social »

La condition humaine se tisse dans un univers complexe de sens et de valeurs, une « humanité » individuelle et collective à l'œuvre à chaque instant (Bourdieu 1993). Toute approche sociologique ne s'exerce pas sur des choses mais sur des relations entre des personnes qui n'en possèdent pas moins eux-mêmes une connaissance des motivations et des conséquences de leurs actions. Allumons ici un dernier projecteur sur l'objet de cette recherche. Le schème « actanciel » est une approche fondée sur l'idée que les comportements des « acteurs » sociaux ne peuvent être réduits à des effets de structure ou de système (Quivy et Van Campenhoudt 2006). En ce sens, les acteurs agissent et leurs actions sont intentionnelles et stratégiques. Les phénomènes sont expliqués en tant que composantes et résultantes de ces actions.

L'interactionnisme symbolique¹¹ est une approche qui s'inscrit dans ce schème. Pour l'interactionnisme, la personne est un acteur interagissant avec les éléments sociaux et non un agent passif subissant de plein fouet les structures sociales à cause de son « habitus »¹² ou de la « force » du système ou de sa culture d'appartenance. Il construit son univers de sens non à partir d'attributs psychologiques ou d'une imposition extérieure mais à travers une activité délibérée de création de sens. À l'encontre des sociologies structuralistes ou fonctionnalistes traitant l'individu comme un agent interchangeable de la reproduction sociale, l'interactionnisme valorise les ressources de sens dont il dispose, sa capacité d'interprétation qui lui permet de tirer son épingle du jeu face aux normes et aux règles.

Le comportement humain n'est donc, ni tout à fait déterminé, ni tout à fait libre. Il s'inscrit dans un débat permanent qui autorise justement l'innovation. En ce sens, l'acteur n'est plus la marionnette d'un système social dont il ne possède nulle conscience. Outillé d'une capacité réflexive, il est libre de ses décisions dans un

contexte qui n'est pas sans l'influencer. En ce sens, la condition humaine est faite d'autant d'impondérable que d'inéluctable.

1.6 « La réalité sociale »

Pourquoi cette nomenclature des principaux courants, des différents « regards » sociologiques sur le monde et l'expérience humaine? À cette étape, ce qui est important, c'est la manière spécifique avec laquelle une approche appréhende l'objet de recherche, la façon qu'elle interroge le phénomène de l'itinérance et de l'auto-exclusion. Le rappel de ces paradigmes permet d'enrichir l'exploration : la lecture du phénomène étudié à travers les « lunettes » théoriques variées permet de se poser à leur propos des questions de recherche qui prolongent la question de départ. Avec quoi vais-je mettre le phénomène en lien afin de le rendre intelligible? La problématisation de l'objet de cette recherche tient compte de ces repères. Même très incomplets, ceux-ci permettent de percevoir les dimensions principales du phénomène de l'itinérance et de l'auto-exclusion. Ce travail de recherche tente de les articuler de façon à rendre plus « saisissable » la « réalité » de ces phénomènes sociaux.

Une première dimension est l'aspect « structuré » du social. Au sens le plus large du terme, cela signifie que les phénomènes n'ont pas lieu au hasard, n'apparaissent pas dans n'importe quelles conditions et ne se déroule pas n'importe comment. La deuxième dimension est l'aspect relevant du « processus » des phénomènes sociaux. Cela signifie que la société est toujours en devenir, générée par l'action humaine, les conflits, les interactions sociales au jour le jour. Aborder l'itinérance et l'auto-exclusion en ces termes consiste à donner du poids à cette dimension processuelle du social. C'est chercher à voir comment les acteurs participent à la société à travers l'ensemble de leurs relations sociales.

Une dernière dimension est l'aspect relevant du « sens » des phénomènes. Elle signifie que les acteurs, individuels et collectifs, interprètent les situations dans lesquelles ils se trouvent et la manière dont ils les expérimentent. Approcher l'objet de recherche en termes de représentations sociales, de symboliques ou d'idéologie permet de comprendre la manière dont les acteurs se rattachent cognitivement et émotionnellement à leurs expériences et aux institutions qui les structurent.

Le chapitre qui suit s'attache à rendre intelligible ces trois pôles, structure, processus et sens en lien avec l'objet de recherche et positionne le choix théorique. Celui-ci correspond à ce qui m'apparaît être le plus adapté, malgré les inévitables lacunes et raccourcis, aux objectifs visés. Ce cadre théorique évite de vouloir retenir et articuler toutes les approches possibles dans une sorte de « mégathéorie » où chacune se noierait en perdant ses caractéristiques propres. Cette façon de faire permet de laisser libre cours au « feed-back » incessant entre le cadre conceptuel et les informations recueillies auprès des participants et d'éviter de laisser ma propre réflexion s'emprisonner dans des modes et des catégories de pensées. Cela permet également de prendre les opinions, les représentations et les pratiques en les resituant dans leur contexte. C'est le minimum de respect à rendre aux personnes en situation d'itinérance et aux intervenants du milieu qui ont participé à cette étude.

CHAPITRE II

CADRE CONCEPTUEL

« (...) il n'existe ni normal ni pathologique a priori, mais des actions chargées de sens et qu'il importe de comprendre, de relier au terreau social qui les voit naître, sans méconnaître la singularité de l'acteur ».

David Le Breton¹³

Le constructivisme, et plus spécifiquement l'interactionnisme symbolique fournissent une perspective théorique significative pour analyser les diverses dimensions de l'objet de cette recherche. Ces approches fournissent une richesse d'intuitions de même qu'une perspective théorique cohérente pour comprendre le fonctionnement de la personne devant des processus sociaux et des interactions sociales produisant de l'exclusion. L'avantage que ces approches théoriques apportent à cette recherche est de permettre une mise au jour des manifestations omniprésentes et, en grande partie, non reconnues de l'exclusion dans une variété de formes et de processus sociaux. Elle le fait en allant au-delà des manifestations apparentes liées à la classe sociale ou aux statuts économiques et professionnels. Elle le fait également en établissant des liens avec ces manifestations. Trois concepts clés seront mis à profit : identité, exclusion sociale et auto-exclusion.

Cette recherche s'intéresse à l'itinérance et à l'existence d'individus rejetés du circuit ordinaire des échanges sociaux. Il existe plusieurs conditions sociales d'exclusion qui témoignent de ce rejet du circuit; pensons au décrochage scolaire, à la réalité des ex-patients psychiatriques désinstitutionnalisés, des toxicomanes, des immigrants, des délinquants sortis d'institutions carcérales, etc. Même si toutes ces réalités présentent une forme marquée de marginalisation, de précarité sociale et d'exclusion, celle de l'itinérance me semble être l'ultime manifestation de l'exclusion sociale et l'aboutissement d'un parcours témoignant d'une désaffiliation exacerbée.

Il sera donc question d'exclusion¹⁴, la « grande exclusion » de personnes pour qui le domicile se situe nulle part et partout dans l'espace public. Shirley Roy (1995), en référence à l'itinérance, n'hésite pas à parler d'une « forme extrême » d'exclusion sociale et propose même de restreindre l'utilisation du terme « exclusion sociale » à cette étape ultime du processus de mise en marge sociale qu'est l'itinérance. À partir de celle-ci, cette recherche explore l'auto-exclusion, cet espace au-delà de l'exclusion qui amène la personne à s'exclure elle-même de sa propre subjectivité et qui se coupe de sa souffrance, s'anesthésie de diverses façons pour justement ne pas souffrir. Jean Furtos (2000) décrit ce « syndrome » (il est psychiatre) sous l'angle de la désocialisation quasi complète d'une personne « où les logiques de survie n'obéissent plus au principe de plaisir/déplaisir et qui explique la non-intolérance des personnes à leur propre destructivité » (Furtos 2000, p. 17) Cette recherche explore ce continuum qui, d'un côté du spectre, s'enracine dans l'itinérance (qui représente déjà une forme extrême d'exclusion sociale) et, de l'autre côté, à ce « syndrome » d'auto-exclusion, cet ultime retrait, l'abdication devant toutes formes d'insertion sociale.

2.1 Constructivisme

La perspective théorique générale de cette recherche s'inscrit essentiellement dans une vision constructiviste. À l'encontre du paradigme qui privilégie l'explication des comportements par le respect des normes et des règles, la perspective constructiviste, au contraire, se demande comment une catégorie sociale s'est créée et à travers quelles actions pratiques et symboliques. C'est à partir de ce regard particulier qu'il faut comprendre les concepts retenus.

Le constructivisme conduit à réviser le concept d'identité, concept qui s'avère particulièrement important dans le cadre de cette recherche. Ainsi, la tendance spontanée pousse généralement à attribuer aux groupes sociaux, aux classes et aux individus, une identité définie dont les éléments seraient transmis de génération en

génération. De plus, cette tendance confère un sentiment d'identité commune propre à chacun des individus du groupe. L'approche constructiviste tend à remettre en question une telle représentation et invite à considérer « les entreprises permanentes et répétées qui sont menées pour maintenir ces traits communs, et surtout, combattre les tentations déviantes de désidentification » (Le Breton 2004 p. 45). Loin de répéter le discours des bureaucrates, technocrates et autres idéologues toujours tentés de faire des identités des données substantielles, le constructivisme appelle à étudier le travail symbolique qui est mené, pour de multiples raisons, afin de « convaincre » les individus de leur identité.

Le constructivisme met aussi l'accent sur les processus de construction sociale des problèmes sociaux. Cette perspective procède à un changement important dans l'analyse de ces problèmes. En mettant l'accent sur les processus de construction (largement intersubjectifs), le constructivisme remet en question l'idée qu'ils soient les fruits des conditions objectives. La réalité sociale n'est pas la répétition d'un modèle, mais une permanente construction sociale. Les règles, les normes, les structures sont des processus toujours renaissants. Ce n'est pas le modèle qui importe mais son actualisation dans un contexte particulier. Non que ces structures n'existent pas, au contraire, mais la tâche du chercheur « constructiviste » est de comprendre comment les acteurs (les personnes itinérantes) s'en arrangent plutôt que de les percevoir comme ses marionnettes.

2.2 Interactionnisme symbolique

« Entre le monde et l'homme il n'y a pas de dualité, mais dialectique incessante, enchevêtrement » (Le Breton 2004, p.64). L'existence sociale est faite d'une inépuisable série d'interprétations, de définitions de situations toujours remises sur le chantier. À l'encontre des approches structuralistes ou fonctionnalistes traitant l'individu comme un agent interchangeable de la reproduction sociale, l'interactionnisme symbolique valorise les ressources de sens dont la personne dispose

et sa capacité d'interprétation qui lui permet de tirer son épingle du jeu. Cet approche postule que, « sans être transparent à ces actes, l'individu n'est pas pour autant aveugle à ce qu'il fait, il a des raisons d'agir et c'est cela que l'interactionnisme prend en considération, tant au niveau du sujet lui-même que des logiques sociales où il est immergé » (*ibid.*, p. 48).

Dans ce sens, comment peut-on comprendre le comportement d'une personne itinérante en situation d'exclusion sans se demander si, malgré l'apparent désœuvrement, la stigmatisation, l'avilissement et l'humiliation de sa condition « objective », elle ne tire pas, elle aussi, son épingle du jeu¹⁵ ? Dans la recherche de Michel Parazelli (1997) sur les jeunes de la rue, le concept de « socialisation marginalisée », illustre en d'autres termes cette question :

« (...)Les individus désignés ainsi sont représentés comme des victimes passives ou des délinquants nécessitant une intervention correctrice autour de la réinsertion ou de la rééducation bref, d'une assistance. Sans faire abstraction des difficultés et des souffrances sociales, la marge sociale peut aussi être envisagée comme ayant la potentialité d'un espace transitionnel (l'espace transitionnel étant un contexte d'interactions favorisant la construction identitaire par l'expérience du jeu libre et de la réciprocité. (...) En ce sens, la marge sociale n'est pas que subie ou destructive en soi mais peut aussi comporter un potentiel de socialisation et d'émancipation »¹⁶

Il semble qu'en construisant les catégories du désordre, cette marge assume au niveau de la reproduction sociale, outre les fonctions de dissuasion et de discipline, une fonction d'identification. Ainsi, pour savoir ce qui est considéré comme normalement acceptable dans une société, il faut que les gens puissent identifier ce qui est inacceptable! « Bref, il faut des fumeurs pour donner un sens à l'interdit de fumer. Faut-il des itinérants pour donner un sens au travail salarié »? (Parazelli, p. 83).

2.2.1 Catégorisation et stigmatisation

De ce paradigme interprétatif auquel l'interactionnisme symbolique se rattache se dégagent deux dimensions, deux positionnements cherchant à s'harmoniser avec le thème de recherche. Une première dimension repose sur l'idée que les personnes itinérantes, en tant que catégorie sociale, constituent une population visée par une série d'interventions publiques (institutionnelles et communautaires) qui participent à la définition de cette catégorie sociale. En ce sens, l'itinérance ne correspond pas à un état naturel ou une qualité personnelle intrinsèque à l'individu mais le résultat d'un processus de *catégorisation* qui se construit à travers un ensemble de rapports sociaux. En ce qui a trait au but spécifique visé par cette recherche, l'analyse de ces rapports s'avère particulièrement pertinente. Ceux-ci se raccrochent essentiellement aux divers liens entre les personnes itinérantes elles-mêmes et entre les personnes itinérantes et le réseau de services.

La deuxième dimension (se présentant dans une relation interactive avec la première) s'appuie sur l'idée que l'itinérance est un processus qui apparaît clairement marqué par diverses formes de *stigmatisation*. Ce processus contribue à exclure les personnes itinérantes des lieux de socialisation pour les confiner dans un univers marginalisé. Pour l'interactionniste, cet univers (ou un autre) est toujours le fait d'une interprétation d'un acteur puisant dans la boîte à outils de ses références sociales et culturelles. Dès lors, les significations plus ou moins partagées au sein d'un groupe délimitent un univers de comportements connus et classent les objets en catégories. Chaque individu puise ainsi les motifs de ses actes à l'intérieur de son groupe de référence, celui auquel il est attaché et qui nourrit son regard sur le réel (cette dernière notion s'avère appréciable pour qui s'aventure dans ce « monde » particulier qu'est l'itinérance).

« L'interprétation est une notion clé de l'interactionnisme. Elle fait de la personne un acteur de son existence et non plus un agent aux comportements régis de l'extérieur » (Le Breton, p.49). Il en va également pour les personnes itinérantes. Dans le cadre de cette recherche, elles ne seront pas considérées comme des « victimes » d'un système et d'une structure sociale qui exclut, mais comme des personnes en mesure d'interpréter et de définir une situation, en peser les implications et agir en conséquence (en s'auto excluant par exemple). C'est dans ce sens que l'apport de cette approche s'avère particulièrement utile pour tenter de comprendre, ou du moins d'éclairer l'usage que font les participants de ce « tissu » d'interprétations et de sens.

2.2.2 Créativité et interprétation

Goffman (1975), dans son analyse des stigmates et de la gestion des stigmates, met l'accent sur les capacités de création et d'interprétation des individus. En effet, son analyse se déplace d'une conception intériorisée de l'identité pour se situer sur le plan de l'interaction. Les interactionnistes ont d'ailleurs fourni des analyses minutieuses sur les manières par lesquelles les pauvres, les minorités, les personnes qui vivent en institution et celles qui possèdent des « identités entachées » (selon les termes de Goffman) gèrent leurs stigmates et, selon le cas, leur subordination (Le Breton 2004). De telles analyses montrent que les êtres humains sont très créatifs lorsqu'il s'agit d'interpréter, de réinterpréter et de s'insérer dans le monde social de manière à préserver un sens de soi qui soit positif. Dans ce sens, se faire attribuer une identité sociale négative ne se traduit pas automatiquement en une acceptation de cette identité, peu importe jusqu'à quel point le statut social de la personne est dénigré ou méprisé. En effet, l'acteur social peut adopter une vision tout à fait contraire. Ce travail de recherche est particulièrement attentif à cette dimension.

2.3 Élaboration d'un cadre d'interprétation

Trois concepts sont retenus pour éclairer et articuler le thème de la recherche. Bien entendu, cette conceptualisation dépasse la simple définition. Elle constitue une construction abstraite qui vise à rendre compte du réel. À cet effet, elle ne retient pas tous les aspects de la réalité concernée mais seulement ce qui en exprime l'essentiel du point de vue adopté par le chercheur.

2.3.1 Identité

Selon une « vieille croyance », acceptée encore comme une évidence, nous serions des êtres rationnels, d'abord et avant tout, des êtres maîtres d'eux-mêmes. Cette idée constitue l'un des grands fondements de notre culture, de notre manière de penser et d'organiser la vie. Ce faisant, les gens et les comportements sont souvent classés en deux grandes catégories : d'un côté, l'individu, de l'autre, le social. Entre les deux, une zone aux frontières et interactions floues et imprécises. On nous disait « social », hier, lorsque les sociétés occidentales étaient toutes occupées à monter leurs institutions et aujourd'hui, on nous qualifie « d'individualiste » quand on ne cesse de vanter les vertus du « cocooning » et d'aménager notre petit monde à notre image et à notre ressemblance.

Que sommes-nous devenus? Des être narcissiques et individualistes ou des citoyens du monde sensibilisés et solidaires? Les deux à la fois sans doute. En fait, nous sommes portés d'un côté par la globalisation croissante du monde et, de l'autre, par ce besoin impérieux de nous différencier et de cultiver notre jardin. Dans cet esprit, le concept d'identité pourrait se définir comme la reconnaissance de ce que l'on est, par soi-même ou par les autres. Lipianski (1998) propose une conception de l'identité qui s'articule autour d'une distinction entre *identité du moi* et *identité du soi* : le soi étant spécifiquement auto perceptuel et couvre l'ensemble des représentations de soi, le moi

renvoie aux fonctions actives et adaptatives tournées vers le monde et la réalité qui nous entoure. Ainsi, si l'identité est un processus cognitif et affectif par lequel le sujet se conçoit et se perçoit, elle est aussi la structure psychique qui résulte de ce processus. Dans ce sens, l'identité est un système dynamique à la fois processus et structure qui, bien qu'en construction permanente, demeure une organisation stable.

En s'appuyant sur les travaux de différents auteurs (Lipianski 1998, Moessinger 2000, Morin 2001), il est possible de distinguer trois types d'identités qui sont en étroite interaction et qui constituent l'identité d'une personne définie dans sa globalité :

Le premier type, *l'identité personnelle*, est subjectif. Elle renvoie le sujet à ce qu'il a d'unique, à son individualité. Elle englobe des notions comme la conscience de soi et la représentation de soi. Lipianski (1998) estime qu'il ne s'agit en fait que d'une « appréhension cognitive de soi » qui englobe trois caractères qui vont ensemble : « connaissance du même, constance et unité ». Il ne s'agit pas cependant d'une constance mécanique, ni de l'adhésion stricte à un contenu invariant et figé mais d'une « constance dialectique » et dynamique impliquant le changement dans la continuité, dans une dynamique d'aménagement permanent des divergences et des oppositions¹⁷.

Le deuxième type, *l'identité sociale*, est plus objective même si elle renvoie à la subjectivité des autres. Elle englobe tout ce qui permet d'identifier le sujet de l'extérieur et qui se réfère aux statuts que le sujet partage avec ses différents groupes d'appartenance (sexe, âge, métier, etc.). Elle comprend également les attributs qui se réfèrent à des catégories sociales où se rangent les individus (jeune, étudiant, femme, cadre, père, etc.). C'est souvent une identité « prescrite » ou assignée, dans la mesure où l'individu n'en fixe pas, ou pas totalement, les caractéristiques. Cette identité sociale situe l'individu à l'articulation entre le sociologique et le psychologique. En ce sens, elle est tributaire du rôle joué par la catégorisation sociale qui « comprend les processus psychologiques qui tendent à ordonner l'environnement en terme de catégories

(groupes de personnes, d'objets, d'évènements, etc.) en autant qu'ils s'équivalent les uns aux autres pour l'action, les intentions ou les attitudes d'un individu » (Tajfel, cité par Vinsonneau, 1999, p.67).

Enfin le troisième type, *l'identité culturelle*, regroupe tout ce qui est commun avec les autres membres du groupe, telles les règles, les normes et les valeurs que la personne partage avec sa communauté. L'identité culturelle renvoie donc aux descripteurs identitaires liés aux valeurs et aux codes auxquels tiennent ou que revendiquent les individus, aux représentations sur ce que sont et doivent être les choses, et donc plus globalement à la question de sens. L'appartenance à une culture se traduit ainsi par l'adhésion aux normes et aux valeurs de cette culture. Dans cette perspective, la culture peut être perçue en terme de « répertoire de rôles » (Morin 2001). Les valeurs deviennent le point de rencontre entre l'individu et la société.

Edgar Morin (2001) définit en une formule simple ce difficile concept d'identité généralement formé d'éléments multiples et hétérogènes : « l'identité constitue une sorte de bouclage indissoluble entre similitude-inclusion et différence-exclusion. Elle est du ressort du paradoxe existentiel où la personne se rend à la fois à être identique et différent » (p.67). Cette formule a l'avantage de présenter les deux axes fondamentaux concernant la question de l'identité, une sorte de concept à la « yin-yang » où les deux éléments sont à la fois en opposition, en interrelations réciproques et interdépendantes. Ce mouvement entre l'identité personnelle subjective et celle sociale, qui est liée à la subjectivité des autres, est essentiellement une rencontre inter-subjective et l'identité, le construit de cette rencontre.

Cette tentative cherchant à circonscrire le concept d'identité nous montre essentiellement comment les individus sont inscrits et s'inscrivent dans les rôles sociaux. Cette définition du concept et l'usage que le chercheur en fait est au cœur de ce mémoire. À ce titre, quelques questions s'avèrent incontournables : comment les

personnes itinérantes (et en situation d'auto-exclusion) qui participent à cette recherche perçoivent-elles leur identité personnelle? Quelles sont les représentations de soi qui les habitent? Comment décrivent-elles leur identité sociale et par quel mécanisme survivent-elles à l'image négative projetée? Comment doivent-elles négocier leur identité sociale du fait justement qu'elles sont souvent confrontées à une image négative d'elles-mêmes? Comment la personne itinérante protège-t-elle son identité sociale et comment noue-t-elle des liens sociaux?

Lorsqu'il est question de l'itinérance, la question naturelle du citoyen réfléchissant aux nécessités de la vie en société est : comment une personne peut-elle vivre dans de telles conditions? Comment fait-elle pour se loger, se nourrir, se vêtir, se soigner, avoir de l'argent, etc.? Posséder des stratégies de survie est vital pour une personne itinérante, mais d'autres besoins de nature différente le sont tout autant. Nous verrons que la préservation de son identité sociale en est une.

Les liens sociaux sont un autre besoin vital. Tout être humain improvise, au fil des jours, un bricolage existentiel qui l'aide à vivre à travers un réseau d'investissements multiples de personnes, de lieux, d'activités, et « qui fonctionne comme un filet invisible mais protecteur tendu au-dessus du vide effrayant de l'espace et du temps » (Cyrulnik 1996, p.81). L'être humain est un être essentiellement social. Ce qui pose un dilemme à la personne itinérante. En effet, improviser un bricolage existentiel exige de nouer des relations avec divers environnements sociaux. Mais ce faisant, elle s'expose au regard stigmatisant des membres de la société, lequel constitue son identité sociale. La personne itinérante n'est-elle pas considérée comme paresseuse, alcoolique, passive, désaffiliée, sans pouvoir, voire dangereuse? D'autre part, et c'est là le paradoxe, pour modifier la perception stigmatisante à son égard, la personne itinérante doit entrer en relation avec autrui. Cette obligation le coince dans un dilemme.

Les stratégies de survie exigent souvent de rencontrer d'autres citoyens et de confronter leur regard. Elles ne peuvent pas se réaliser à l'abri de celui-ci. Le seul fait de les utiliser rappelle à la personne itinérante son statut social. Là encore, elle fait face à un dilemme. La personne itinérante ne peut échapper à cette menace à son identité sociale, car elle a besoin des liens sociaux et doit utiliser des stratégies de survie.

Tout au long d'un parcours d'itinérance, la personne utilise des stratégies pour défendre son identité sociale contre la stigmatisation associée à celle-ci, car elle refuse de s'identifier aux représentations sociales négatives de sa condition (Poirier et *al.* 2000, Ouellet 2007). Elle veut conserver une identité sociale positive et son estime de soi. L'une de ces stratégies est la *comparaison*. Une première forme de comparaison amène la personne à se comparer aux membres d'un autre groupe social, ou à se comparer aux membres d'un sous-groupe social sur certaines dimensions particulières. Mais pour la personne itinérante, il est difficile de trouver un autre groupe social à qui se comparer avantageusement. Tout aussi difficile est de changer la structure sociale de la société afin de permettre une comparaison plus positive de son groupe. Un autre choix consiste à rechercher de nouvelles bases de comparaisons en changeant les dimensions de celles-ci : ultimement, ces nouvelles bases peuvent mener à l'auto-exclusion, avec toute la créativité que cela suppose.

2.3.2 Exclusion sociale

Le terme d'exclusion au sens que lui donne la sociologie est assez récent, mais l'état qu'il exprime se rencontrait dans de nombreuses sociétés d'autrefois sous la forme de l'exil, du bannissement, de la condition de paria, de la ghettoïsation, etc. (Xiberras 1998). La plupart de ces rejets visaient à *séparer* un individu ou un groupe de la communauté ordinaire. Celle-ci établissait une distinction entre les membres de plein droit et les membres ayant un statut à part. L'exclusion faisait alors partie de la normalité des sociétés, sans soulever de cas de conscience (à l'exception de ceux sous

le signe de la charité religieuse). « Les sociétés modernes ont bouleversé les anciennes structures. Elles promettaient d'éliminer l'exclusion au nom de l'égalité qui serait le principe des nouvelles sociétés sans classes. Mais sous prétexte de mettre fin aux exclusions, elles la réhabilitèrent d'une autre façon » (Xiberras 1998, p.8).

Définir l'exclusion n'est pas une mince tâche : il existe des formes d'exclusion qui ne se voient pas mais qui se ressentent, d'autres qui se voient mais dont personne ne parle et d'autres formes d'exclusion complètement invisibles car nous n'en soupçonnons même pas l'existence. Car les exclus ne sont pas simplement rejetés physiquement (racisme), géographiquement (ghetto) ou matériellement (pauvreté). Ils ne sont pas simplement exclus des richesses matérielles et de leurs échanges. Les exclus le sont aussi des richesses « spirituelles » : leurs valeurs manquent de reconnaissance et sont absentes ou exclues de l'univers symbolique (Xiberras 1998).

En ce sens, l'exclusion sociale se définit pour cette recherche comme la relégation ou la marginalisation sociale de personnes qui ne correspondent pas au modèle dominant d'une société¹⁸. Elle n'est généralement ni véritablement délibérée, ni socialement admise, mais constitue un processus plus ou moins brutal de rupture progressive de liens sociaux (Castel 1995). Alors que le phénomène de mise à l'écart se retrouve dans de très nombreuses sociétés et remonte à des temps très anciens, le phénomène actuel d'exclusion sociale ne recouvre plus exactement, comme nous l'avons vu, celui de la pauvreté¹⁹ (De Gaulejac 1996). Par exemple, l'une des caractéristiques dominantes des sociétés occidentales est la participation active au marché du travail. Être sans travail, c'est généralement se sentir exclu. L'exclusion sociale, en privant un individu ou un groupe d'une reconnaissance, nie une part importante de son identité sociale. Et lorsque l'on passe de l'état de fait au statut (chômeur), alors s'opère un processus de stigmatisation.

Avant d'aller plus loin, il m'apparaît important de dire quelques mots sur l'évolution du concept au fil du temps. Martine Xiberras, dans son livre *les théories de l'exclusion* (1998), met en lumière les trois grands axes, à la fois chronologiques et thématiques de la problématique de l'exclusion sociale. Cette évolution présentée de manière concise permettra d'éclairer le sens, la signification et l'usage du concept en relation avec l'objet de recherche.

Les théories de la sociologie classique, incarnées par les pères fondateurs de la sociologie (Durkheim, Weber, Simmel) ne semblent s'intéresser à l'exclusion que comme un résultat, un aboutissement. Elles préfèrent de loin porter leur attention et leur analyse en amont, et découvrir les facteurs relevant de l'ordre, de la cohérence des représentations collectives et de la cohésion du lien social. La question centrale de leur problématique s'interroge sur le pourquoi et le comment du fait que les hommes vivent ensemble. Ils s'efforcent de démontrer les mécanismes de l'ordre social global et ceux de la composition du lien social.

Pour leur part, les *théories de la déviance* élaborées au XXe siècle portent leur regard sur le phénomène naissant de la décomposition du lien social et les formes d'exclusion de plus en plus vastes. L'École de Chicago renouvelle la problématique en étudiant directement les formes de la décomposition sociale et les groupes définis comme anomiques (absence d'organisation ou de loi, disparition des valeurs communes à un groupe). Ils proposent quelques hypothèses sur la recomposition possible du lien social et proposent, dans la théorie de l'écologie humaine, une image écologique de la cohésion du lien social. Poursuivant les pistes ébauchées par l'École de Chicago, le courant de l'interactionnisme symbolique s'attache à montrer comment les exclus recomposent pour eux-mêmes un nouvel ordre social, alternatif et invisible de l'extérieur, ce qui explique pourquoi ils sont stigmatisés.

Enfin, les théories de la *sociologie contemporaine* élaborent l'hypothèse selon laquelle l'exclusion ne peut être résolue qu'au prix « d'un changement de paradigme, qu'au prix d'une mutation épistémologique de notre propre pensée » (Xiberras 1998, p. 32). Cette audacieuse idée nous rappelle que le paradigme fondateur de l'Occident libéral, le paradigme individualiste, jette sur tout ce qu'il observe l'ombre de l'exclusion. Dans cet esprit, ce courant de pensée propose un temps d'arrêt, recul nécessaire à la compréhension de cette mutation. Or, tout comme l'École de Palo Alto²⁰, ce courant associé à la « post-modernité » reconnaît l'impuissance à solutionner un certain nombre d'énigmes contemporaines dont nous ne pouvons que dresser la liste sans être en mesure d'élaborer aucun savoir cohérent.

Le psychiatre français Jean Maisondieu (2002) jette son regard de clinicien sur le phénomène de l'exclusion et propose justement une analyse de cette mutation en tentant d'élaborer un savoir ou, à tout le moins, de fabriquer un peu de sens avec ce qu'il considère « une maltraitance sociale ». D'abord, il dénonce que, sans disparaître des discours, le terme « exclusion » n'y est plus omniprésent. Celui de « précarité » tend à se substituer à celui-ci. Comme celui « d'exploité » avait été remplacé par « exclu » (Hazan 2006)²¹. Sans être véritablement « obscène », le terme exclusion n'est plus aussi politiquement correct qu'il le fut dans les années 1970. Ainsi, sortie avec tapage de l'ombre à ce moment, l'exclusion tend à y retourner discrètement. Selon lui, ce n'est pas innocent. Grâce à ce déplacement et à cette couverture, l'exclusion devient une « affaire personnelle » qui élague les considérations structurelles et sociales.

Il est donc préférable de ne pas trop parler d'exclusion et d'axer les préoccupations sur la précarité. Comme elle n'a pas la dimension de rejet et d'inégalité qui sont présents dans l'exclusion, la société risque moins d'être mise en cause. Pour Maisondieu, le choix des mots c'est faire un choix politique ayant pour effet de « se voiler la face et d'accepter l'exclusion comme un fait de société quasi inévitable ».

Il en rajoute²² : À l'heure où l'économie n'est plus au service des individus, mais où les individus sont au service de l'économie, la caractéristique de la civilisation est de marcher à l'exclusion . Si la démocratie laisse officiellement leur voix à tous les citoyens, en même temps, elle ne laisse pas à certains d'entre eux la place qui leur revient pour qu'ils puissent parler et surtout se faire entendre. « Pour pouvoir échanger sur le plan matériel et surtout sur le plan symbolique, il est absolument nécessaire, non seulement d'avoir matière à échanger et désirer le faire, mais aussi de pouvoir se mettre , au moins imaginativement, à la place de son partenaire. Cette démarche mentale devient impossible si le partenaire en question n'a pas de place ou une place d'indésirable » (Maisondieu 2000, p. 34)

« L'Autre est un autre que moi parce qu'il est relativement le même, parce qu'il est à la fois semblable et différent ». Cette formule de Jankélévitch (1960) résume la problématique de l'exclusion car elle rend compte de l'importance primordiale de la reconnaissance d'autrui comme un semblable pour qu'il puisse être en mesure de conserver une place de sujet dans les multiples interactions sociales. Comme nous l'avons vu avec le concept « d'identité », l'être humain se développe dans un espace aux frontières floues entre ressemblance et différence. Il ne peut donc entièrement s'individualiser car un *lien indéniable de fraternité* forme et instaure la ressemblance entre les humains, au-delà de leurs différences.

Si ce lien de fraternité lui est dénié, il cesse instantanément d'être un semblable. Il ne sera plus remarqué que dans sa différence. Pour Maisondieu, c'est ce déni qui permet l'exclusion d'autrui et qui le condamne. « Sa place est inéluctablement dans le champ de la folie, dans la mesure où le fou est l'Autre par excellence » (Maisondieu, p.35). En effet, se trouvant dans une situation d'aliéné, il n'appartient plus à la famille humaine. Désigné comme fou, nous sommes horrifiés à la simple idée de le rencontrer. Encore plus d'avoir la moindre familiarité avec lui.

« (...) quoique universelle et de toute les époques, la folie est un mythe. Elle n'est qu'un artéfact culturel strictement lié à l'exclusion imaginaire d'autrui qui fait de lui non pas un semblable mais un Autre radicalement différent malgré sa ressemblance inaliénable d'humain. Ce que nous appelons folie n'est rien d'autre que le fruit d'un déni de fraternité. (...) Si la maladie mentale est une pathologie naturelle, la folie est une pathologie culturelle. L'exclu d'aujourd'hui n'est pas un malade mental, il est l'avatar moderne du fou ».
(ibid p.36)

Dans cet esprit, la personne itinérante devient la figure emblématique de l'aliénation. Elle est l'Autre du fait de son exclusion du monde des humains. Elle est l'image la plus vive de ce qu'est la folie lorsqu'elle est débarrassée du stigmate de la maladie mentale. Sa présence au sein de notre société témoigne mieux que tout discours du fait qu'il suffit de nier une personne comme sujet pour le déshumaniser complètement.

Ce regard particulier sur l'exclusion sociale est en adéquation avec l'objet de ce travail de recherche. C'est en filigrane de l'exploration et des entretiens avec les participants que cet aspect particulier de l'exclusion sociale sera abordé. En d'autres termes, il s'agit ici de poser le regard à « hauteur d'homme » et tenter de répondre à ces questions : comment les systèmes d'exclusion (et d'inégalité) se manifestent-ils concrètement et symboliquement dans la vie de tous les jours d'une personne itinérante à Montréal? Quelles sont les conséquences concrètes du fait qu'elle est l'objet ou la victime de l'exclusion et de la stigmatisation? Quelles différences, s'il y en a, cela fait-il dans l'organisation de sa vie quotidienne, dans l'affectation de son temps et de ses énergies, dans l'estime de soi et dans le sens que l'on a de soi? Comment la personne itinérante fait-elle face aux affronts, aux insultes et aux autres signes, subtils et moins subtils, de l'exclusion? Comment compose-t-elle avec ces signes dans la vie quotidienne?

2.3.3 Auto-exclusion

Il est clair que l'auto-exclusion est corrélée à l'exclusion sociale qui la précède. Ce concept est décrit par certains auteurs sous l'angle de la *désocialisation* (Declerck 2003), de la *désaffiliation* (Castel 1995), de *disqualification* (Paugam 1991), de la *désinsertion sociale* (Roy 1995)²³. Choisir ce terme d'auto-exclusion²⁴ permet de pointer l'activité d'une personne dans certaines situations où, pour survivre, elle est obligée de s'exclure elle-même de sa propre subjectivité. Pour ne pas souffrir l'intolérable, elle se coupe de sa souffrance, elle s'anesthésie. Paradoxalement, pour vivre, elle s'empêche de vivre (au sein de la société).

D'une manière générale, nous sommes dans ce que les psychanalystes ont nommé « les logiques de survie » ou plutôt de « survivance » (Furtos 2000). Les logiques de survie n'obéissent plus aux mêmes impératifs et entraînent les personnes dans une dynamique où la tolérance à leur propre destructivité est de mise. L'essentiel à comprendre, c'est qu'il s'agit de ne plus souffrir, de s'anesthésier, de se couper de soi. C'est ce que Jean Furtos nomme « la souffrance psychique liée à la précarité du monde ».

Chacun d'entre nous, souligne-t-il, vit dans un monde connu, pas toujours facile, mais un univers que nous avons intégré, prévisible. La souffrance n'est pas absente de ce monde, du fait que ce monde n'est pas stable et du fait que pour exister nous dépendons de la reconnaissance de l'autre. Mais nous arrivons à surmonter cette souffrance. Nous pouvons nous réadapter et nous reconstruire parce que le monde fait sens et parce qu'il est partagé avec les autres.

Lorsque nous n'avons plus la reconnaissance des autres de ce monde, nous en sommes exclus. Pour Furtos, « la précarité psychique » correspond à la vulnérabilité psychique devant le vacillement du monde et les difficultés de reconnaissance de soi

comme digne d'existence dans un groupe humain donné. La précarité psychique c'est la mort sociale. Pour l'humain, la souffrance psychique tient lieu d'indicateur de précarité sociale. Ce terme de souffrance psychique désigne l'articulation du psychique, du somatique et du social, c'est-à-dire une manière dont les inégalités sociales s'inscrivent jusque dans le corps des personnes exclues.

C'est par cette notion de précarité sociale que Furtos nous conduit à celle d'auto-exclusion. Pour ce faire, il délimite la précarité sociale par la perte des « objets sociaux ». Un objet social c'est le travail, l'argent, le logement, la formation, les diplômes, etc. On en a ou on n'en a pas. Les objets sociaux donnent aux personnes les sécurités de base. Un objet social, c'est ce qui crée du lien dans la société. Il donne un statut, une reconnaissance d'existence, une valeur, il permet d'être en relation. La perte des objets sociaux c'est la perte de la place que chacun a dans sa famille, dans son groupe, dans la société.

Selon Jean Furtos, les manifestations de cette exclusion se présentent sous divers signes et symptômes conjuguant la perte d'estime de soi dans un registre où, à l'extrême, il y a « atteinte narcissique et souffrances identitaires majeures, les frontières entre moi et non-moi, intérieur et extérieur, passé et futur, sont brouillés » (p.22). À cet extrême, il y a auto-exclusion et déni de souffrance. Par un mécanisme psychique de clivage, la personne se protège de sa souffrance qui ne peut alors plus être portée que par les « aidants ». Furtos a mis en lumière ces signes et symptômes cliniques. C'est de ces repères que nous nous servons pour circonscrire ce concept d'auto-exclusion.

Le premier de ces signes est *l'inhibition de la pensée et des émotions*. Les personnes peuvent paraître hébétées mais ne le sont pas. Elles paraissent ne plus avoir d'émotions mais elles en ont, elles sont simplement inhibées, anesthésiées, mises de côté. La communication verbale est coupée de soi-même, même si elle paraît conservée. Un autre signe de l'auto-exclusion révèle une *anesthésie partielle du corps*.

Pour cette raison, les personnes sentent peu les douleurs des maladies, et elles peuvent même, à la limite, ne pas sentir un grave problème menaçant l'intégrité. « Elles sont anesthésiées comme immédiatement après la sortie d'une anesthésie générale ». Sur ce fond, on observe un troisième signe caractérisé par des *troubles de comportement*, déclenchés souvent par l'alcoolisation ou par des rapprochements avec autrui qui conduisent à lever la garde.

Se présente également une *rupture active avec la famille et les proches*, ce qui est un moteur de l'itinérance. À cet effet, une recherche (Declerck 2003) a montré que, peu avant la mort, les personnes en grande exclusion avaient passé les dernières années de leur vie à couper activement les ponts avec toutes personnes de leur réseau familial avec lesquelles elles étaient encore en lien. La solitude était activement entretenue, car le lien pouvait susciter une douleur intolérable, sauf peut-être, avec les intervenants sociaux gravitant dans leur univers.

Un autre signe majeur est *l'incurie*, ou l'absence de souci de soi. Il y a des formes bénignes d'incurie, comme les petites négligences, et il y a des formes malignes où la négligence va se généraliser et porter sur l'hygiène, le fait de se nourrir ou de sortir. Elle se manifeste également par un fort repli, des problèmes de santé, des dettes (les personnes ne paient plus leur loyer), etc. L'incurie maligne est une pathologie de la disparition qui peut aller jusqu'à la mort : ce n'est pas du suicide, mais l'abandon de soi-même, le désinvestissement de soi-même, « l'instinct de mort qui a réussi » (Furtos 2000, p.24). L'incurie porte nécessairement sur l'habitat. Elle se caractérise par l'envahissement du lieu d'habitation par des déchets (alimentaires, déjection du corps, vêtements sales, objets hétéroclites) qui vont s'accumuler. Parfois, il y a des chemins de traverse qui parcourent les immondices, parfois il n'y en a pas. Selon Furtos, il y a dans l'incurie une perte de la fonction psychique permettant le discernement entre ce qui est à jeter et ce qui est à conserver. En fait la personne elle-même est en train de devenir un déchet. En se détruisant dans son humanité concrète, elle est en train d'apparaître

comme un déchet et donc, de disparaître. Ce type d'incurie est souvent associé au « syndrome de Diogène »²⁵. Furtos ne rejette pas cette association mais distingue la souffrance qui accompagne l'incurie contemporaine de l'action du philosophe grec qui utilisa le sarcasme pour provoquer ses concitoyens.

Un autre signe important est la *diminution de la capacité de demande*, voire l'abolition de cette capacité. Ce sont des personnes qui ne peuvent plus demander ni aide ni soin, même quand tout va mal. Au contraire, elles s'y objectent souvent avec virulence quand on leur propose. Il faut donc trouver des stratégies particulières pour négocier tout de même quelque chose, ce qui n'empêche pas toujours une hospitalisation sans consentement. Ces personnes vivent dans un monde paradoxal, « un monde à l'envers ». Tant qu'on ne l'a pas compris, l'incommunicabilité reste totale. Le paradoxe le plus douloureux pour les intervenants est constitué par la réaction thérapeutique négative, quasi systématique : plus on les aide activement, plus ils vont mal!

Est-ce réversible? Selon Furtos, il ne faut pas l'attendre à court terme. Des années semblent nécessaires. *Lorsque l'on peut prendre le temps*. Les nombreux impératifs organisationnels, administratifs et idéologiques des organismes qui leur viennent en aide ne le permettent pas d'emblée (cet aspect particulier sera approfondi dans les chapitres IV et V). Parce qu'en définitive, si personne n'intervient, la mort prématurée reste une issue non exceptionnelle du « syndrome » d'auto-exclusion, par incurie et par refus d'accès à l'aide et aux soins.

Le concept d'auto-exclusion, s'apparentant ici à une description clinique, est un élément important de ce travail de recherche même s'il paraît s'articuler difficilement avec le cadre conceptuel privilégié. En effet, si l'on considère qu'une personne (quelle soit itinérante ou pas) est un acteur interagissant avec les éléments sociaux et non un agent passif subissant de plein fouet les structures sociales, comment en arrive-t-on à

une forme si extrême d'exclusion? Un détour par la psychanalyse est-il de mise pour comprendre un tel repli? À cette étape de la recherche, l'exploration de la construction de sens, tout comme l'exploration de la capacité pour la personne de se comprendre et de rendre compte de son action constituant ainsi sa réalité, devrait permettre d'éclairer le phénomène sans ce détour (par contre, son apport pourrait servir ultérieurement l'approfondissement de la question de recherche).

La personne itinérante (et auto exclue) n'est pas la marionnette d'un système social dont elle ne possède nulle conscience. Elle est dotée d'une capacité réflexive, libre de ses décisions (autodestructrice!) dans un contexte qui n'est pas sans l'influencer.

Si la condition humaine est la résultante d'une multitude infinie de transactions et d'interactions, il en va de même pour les personnes en situation d'auto-exclusion. Elles construisent leur univers de sens à travers une activité délibérée de création de sens. C'est leur capacité d'interprétation qui leur permet de tirer leur épingle du jeu face aux normes et aux règles. Dans cet esprit, le comportement individuel n'est ni tout à fait déterminé, ni tout à fait libre. Il s'inscrit dans une lutte personnelle permanente qui autorise l'innovation, l'originalité et, justement, le non-conformisme. Et ce, jusqu'à mettre sa propre vie en danger.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Le parcours théorique élaboré jusqu'à présent laisse entrevoir que des liens pourraient unir l'auto-exclusion à la tentative de maintenir une identité qui soit congruente avec sa réalité. Cette possibilité sera investiguée par l'entremise d'un volet de recherche fondé sur des témoignages. Un cheminement au cœur des discours des personnes itinérantes permet d'élaborer de nouveaux horizons de compréhension de l'auto-exclusion. C'est dans cet esprit que l'entretien comme modalité de cueillette de données fut choisi. Également, dans le but d'éclairer certaines pistes possibles d'intervention, l'apport d'intervenants oeuvrant dans le milieu de l'itinérance à Montréal fut obtenu par le biais de rencontres de discussion suivant la cueillette de données de première source. Voici une description et justification des choix méthodologiques qui guident ce processus de recherche.

Cette recherche s'intéresse à l'exploration du point de vue et des raisons invoquées par les participants pour expliquer l'itinérance et ses conséquences. Le regard posé s'intéresse aux divers phénomènes, autant individuels que sociaux impliqués dans l'occurrence de l'itinérance, sa persistance et sa progression vers l'auto-exclusion. Les questions soulevées par l'itinérance sont complexes. La multiplicité des expériences vécues par les personnes atteint également un fort niveau de diversité. Par conséquent, la recherche sur le terrain s'avère être un outil incontournable dans l'exploration d'une meilleure compréhension du phénomène.

3.1 Recherche qualitative

L'approche méthodologique qui guide ce travail de recherche est qualitative. Ce choix s'avère pertinent compte tenu des objectifs de recherche. Cette méthode tente de comprendre en profondeur les concepts, plutôt que les mesurer. À cet égard, Paillé et Mucchieli (2003) adhèrent aux fondements suivants :

- 1- La réalité est multiple et holistique.
- 2- L'observateur et « l'observé » sont en interaction constante.
- 3- Les seules hypothèses valables sont celles qui tiennent compte du contexte où elles ont été émises.
- 4- Tous les phénomènes sont en état d'évolution interactive, de sorte qu'il est impossible de distinguer cause et effet.
- 5- Toute recherche est le produit des valeurs implicites et explicites qu'elle véhicule.

Ces énoncés correspondent à l'orientation de ce projet. La construction du modèle d'analyse part donc de l'observation. Ainsi, la matière première de la recherche fut recueillie auprès des participants et celle-ci, en retour, a contribué à circonscrire le modèle d'analyse. Cette recherche qualitative use d'une méthode inductive, ce qui favorise l'approfondissement du sens et des significations des diverses expériences relatées lors des entretiens. Dès lors, cette méthode de recherche permet non seulement une grande flexibilité à l'égard du modèle lui-même, mais permet également une meilleure réponse aux données recueillies.

Non moins important, ce modèle s'assure que l'observation et la cueillette des informations puissent se réaliser dans l'environnement « naturel » des participants à l'étude. Il est généralement reconnu que l'accès à des sources privilégiées d'informations ainsi que l'approfondissement des expériences de vie sont davantage soutenus quand les participants peuvent raconter leurs histoires dans leur propre espace, leur propre zone de confort. Conséquemment, l'ensemble des entretiens avec les participants se sont déroulés dans des espaces suggérés par eux et sur leur « territoire » (parc, café, établissement commercial, rue, résidence, etc.).

3.2 Deuxième source de données : les intervenants

Comme mentionné dans l'introduction, la participation des intervenants du milieu dans le cadre des groupes de discussions (« focus group ») complète la cueillette de données. À cet effet, deux rencontres ont eu lieu dans les locaux d'un organisme communautaire de Montréal les 23 et 30 mai 2008. Ces rencontres furent postérieures à la cueillette de données de la première source. Celle-ci a constitué la matière première remise aux participants sous forme d'esquisse, de questions et d'hypothèses pour lancer les échanges. Une présentation « Power point » présentant la démarche et les premières analyses fut utilisée. Celle-ci s'est assurée de maintenir un rigoureux anonymat des participants à la recherche. De plus, pour éviter une possible identification de ceux-ci, aucune citation, extrait d'entrevue ou description indiquant des lieux ou des situations, fut mentionné lors des rencontres. Un rappel formel de cette exigence fut constamment relancé²⁶.

Les chapitres traitant des résultats témoignent d'ailleurs d'une certaine hétérogénéité entre les deux sources d'informations. C'est pour cette raison qu'elles sont présentées en des chapitres distincts. Les objectifs poursuivis étant propres à chacun des groupes de participants, les comptes-rendus, constats et conclusions ne peuvent faire l'objet d'une analyse conjointe. Considérons pour l'essentiel que le contenu de ce mémoire s'appuie sur la contribution des quatre personnes itinérantes qui ont témoigné de leurs expériences de façon à mettre en lumière les questionnements à l'origine de ce projet. Le concours des intervenants vise d'une part, à enrichir l'analyse des données de première source et d'autre part, à explorer une conduite possible en écho à cet éclairage.

3.3 Observation indirecte

Revenons au groupe de personnes itinérantes participant à l'étude. Dans cette recherche, une méthode d'observation indirecte est privilégiée, c'est-à-dire que je m'adresse au sujet pour obtenir l'information recherchée. Quivy et Van Campenhoudt (2006) font une mise en garde quant aux sources possibles de déformations et d'erreurs de cette méthode : comme le sujet intervient dans la production de l'information, que celle-ci n'est pas prélevée directement par le chercheur, « l'objectivité » des informations, par conséquent, peut en être altérée. L'autre source possible de déformation et d'erreur dans l'observation indirecte est constituée de l'instrument d'observation lui-même. Dans le cadre de cette recherche, un guide d'entrevue sera cet instrument d'observation. Il y a donc deux intermédiaires entre l'information recherchée et l'information obtenue : le sujet à qui le chercheur demande de répondre et l'instrument constitué de questions à poser. Une grande vigilance fut de rigueur durant la phase de cueillette de données pour s'assurer d'un minimum de distorsion afin que l'information apportée ne soit pas faussée, volontairement ou non.

3.4 Instrument d'observation

L'instrument capable de recueillir et produire l'information adéquate et nécessaire dans le cadre de cette recherche est l'entrevue libre, non dirigée. Un guide d'entrevue fut conçu qui contenait les questions et les thèmes (réf. Appendice B) préalablement retenus. Ce guide, tout en restant le support de l'entretien, présente une exigence et une obligation particulière : la façon de mener l'entretien, encore davantage que les questions et les thèmes contenus dans le guide, importe. Il m'est apparu non souhaitable d'élaborer et de faire usage d'un guide trop structuré. Les objectifs de recherche, le thème particulier de celle-ci et de ses modalités de réalisation, s'accommodent mieux avec une approche présentant un certain niveau de souplesse. Car la personne qui participe à la recherche fut amenée à s'exprimer avec un grand

degré de liberté sur les thèmes suggérés, afin de laisser le champ ouvert à d'autres réponses que celles que le chercheur peut explicitement prévoir.

Les questions furent donc ouvertes, cherchant à éviter à orienter les réponses ou les relations qui pourraient exister entre elles. Un souci particulier fut accordé à créer les conditions favorables pour faciliter cette libre expression (lieu de l'entretien, attitude de l'interviewer, respect du rythme, etc.). À cet égard, Contandriopoulos (1990) précise que :

« ...dans l'observation liée à l'entrevue, le chercheur est un peu plus près des sujets. Il utilise simultanément deux méthodes de collecte de données. La première information est celle que le sujet fournit lui-même lors de l'entrevue, et la deuxième provient de l'observation des réactions du sujet face à différents stimuli produits par le chercheur. Cette deuxième information est souvent plus importante que la première. » (Contandriopoulos, p. 72)

Une faible directivité de ma part lors des entretiens a instauré un véritable échange avec mon interlocuteur. J'ai cherché à faciliter l'expression, les perceptions et l'interprétation à l'égard d'une situation ou d'une expérience de vie, et favorisé l'accès à un degré optimum d'authenticité et de profondeur. Sans s'éloigner des objectifs de recherche, cette préoccupation fut un fil conducteur de cette importante phase que fut la cueillette de données²⁷.

Les entrevues se sont réalisées avec un apport technique. Il m'est apparu souhaitable qu'elles soient enregistrées sur bande audio mais, pour éviter l'effarouchement et l'intimidation que la présence de ces appareils peuvent susciter chez les participants, leurs désirs (d'en faire usage ou non) furent impérativement respectés. De plus, les modalités mêmes des entrevues, largement influencées par la réalité des participants (lieu de l'entrevue, durée, nombre de séances, régularité, etc.) n'a pas autorisé à coup sûr l'usage de support technique. Celui-ci s'est avéré incompatible avec les conditions de réalisation d'une des sept entrevues effectuées

(entrevue réalisée directement sur le trottoir d'une rue commerçante de Montréal en janvier 2008).

3.4.1 Avantages et risques

Cette méthode m'a permis de dégager le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont confrontés. Ainsi, leurs représentations sociales, leurs systèmes de valeurs, leurs repères normatifs, leurs interprétations de situations conflictuelles, leurs lectures de leurs propres expériences sont ressortis plus aisément dans le cadre de cette méthode. Les trajectoires de vie, dans leurs dimensions sociales et individuelles, furent mises en lumière. Ce fut d'ailleurs l'objectif essentiel de cette étape de la recherche.

Néanmoins, certains problèmes peuvent se présenter. La souplesse même de la méthode impose une mise en garde. Quivy et Van Campenhoudt (2006) indiquent avec une certaine insistance que cette méthode ne peut pas être utilisée par n'importe qui : ceux qui ne peuvent travailler avec assurance sans directives techniques formelles doivent s'en abstenir. Inversement, la souplesse de la technique n'autorise pas non plus à converser n'importe comment avec les interlocuteurs. Elle peut de plus laisser croire à une complète spontanéité de l'interviewé et une totale neutralité du chercheur. D'une manière générale, les aptitudes du signataire de cette recherche s'harmonisent adéquatement avec cette méthode. Je dispose d'une bonne connaissance théorique et pratique des processus de communication et d'interaction individuelle et je fus en mesure d'éviter les « pièges » de cette méthode pour me permettre de retirer des entretiens, de la relation avec les participants et du contexte particulier de ces rencontres un contenu riche pour alimenter l'analyse.

3.5 Participants à la recherche

Comme l'objectif de cette recherche ne fut pas d'étudier spécifiquement les variations à l'intérieur de la population itinérante de Montréal, mais plutôt quelques particularités de celle-ci, la recherche de la représentativité statistique est d'un intérêt très limité. Un échantillonnage par choix raisonné s'est avéré donc particulièrement approprié pour cette recherche. Ce type d'échantillon, qui se présente sous différentes formes, vise à augmenter l'utilité et la pertinence de l'information, tout en restreignant le nombre d'éléments sélectionnés. Selon Contandriopoulos (1990), la sélection des cas extrêmes ou atypiques peut permettre de mettre en lumière des phénomènes particuliers et inusités et qui, à leur tour, peuvent apporter des idées nouvelles pour dénouer et éclaircir un questionnement ou résoudre un problème. Il identifie dans ce cas deux possibilités d'échantillon : le fruit d'un choix délibéré du chercheur ou le résultat du jugement d'experts sur la question.

C'est la première possibilité qui fut privilégiée pour cette recherche. La sélection des participants à l'étude n'a pas reposé sur les connaissances « d'experts », même si ceux-ci (les intervenants oeuvrant directement auprès des personnes itinérantes) furent mis à contribution dans le processus d'identification des participants.

Le travail fut alors de déterminer les caractéristiques de l'objet de la recherche et de sélectionner des éléments dans la population itinérante de Montréal qui y correspondent. Au-delà des habiletés et des dispositions minimales requises (l'usage de la parole pour rendre compte de sa propre expérience), les caractéristiques communes qui ont présidé à la sélection des participants furent au nombre de trois :

- 1- vivant l'itinérance depuis plusieurs mois, voire plusieurs années
- 2- être ou avoir été un usager occasionnel d'une ou des ressources dédiées à l'itinérance

- 3- être reconnu par les intervenants comme étant réfractaire aux diverses formes d'insertion sociale (suivi médical, hébergement stable, etc.)

Même s'il n'y a pas de méthode qui se présente sans failles et sans faiblesses, il est apparu évident que cette méthode présentait certains atouts et avantages. Parmi ceux-ci, mentionnons le critère de faisabilité (correspondance entre les moyens et les objectifs) et le critère de pertinence (en associant au projet la collaboration d'acteurs actifs du milieu). J'y reviendrai.

3.5.1 Modalités de sélection et caractéristiques de l'échantillon

L'échantillon est formé de quatre personnes itinérantes vivant à Montréal. Il est constitué selon la méthode non probabiliste d'échantillon typique. En effet, j'ai abordé des intervenants travaillant au sein d'organismes (réf. Appendice C) dont la mission est d'œuvrer auprès des personnes itinérantes. Ceux-ci m'ont aidé à constituer une première liste de 9 candidats potentiels. Six d'entre eux furent informés de la démarche. Trois ont manifesté un intérêt pour y participer. Je les ai rencontrés à la fin de l'été 2007 afin de préciser davantage les objectifs et les modalités de l'exercice auquel ils étaient conviés.

Un quatrième participant fut abordé directement sur la rue : « installé » depuis un certain temps (depuis décembre 2007) devant la façade d'une ancienne banque désaffectée d'une rue commerçante de Montréal, j'avais maintes fois l'occasion de le croiser. Éventuellement, nous nous sommes salués. Quelques fois, quand les circonstances le permettaient, nous échangeions quelques mots brefs sur différents sujets. Le 30 janvier 2008 je me suis arrêté plus longuement pour lui transmettre mon intérêt quant à sa participation à la recherche. « Tu n'aurais pas pu mieux tomber » me dit-il avec un sourire. Nous avons convenu d'un rendez-vous dès le lendemain. Pour différentes raisons, les deux rencontres (31 janvier et 01 février 2008) se sont déroulées

directement sur la rue, avec ce que ce lieu peut générer d'impondérable, de spontanéité et de contingence.

Par définition, l'approche qualitative n'appelle pas un grand nombre de répondants, privilégiant l'approfondissement des récits. J'estime donc valable le nombre de quatre participants. Notons que le cadre et certaines considérations de l'exercice (travail universitaire, sans expérience de recherche, disponibilité, budget) modulent nécessairement l'amplitude du projet. Par contre, même si le nombre de participants est relativement limité, cela m'a permis d'assurer un bon suivi et d'offrir une présence de qualité tout au long du processus. J'estime finalement que les quelques 14 heures d'entretiens (première source) et les 110 pages de transcription sont suffisantes à la rédaction de ce mémoire. À posteriori, considérant à la fois le nombre de dimensions à explorer et la richesse de la contribution des participants, l'exercice fut nettement satisfaisant.

3.5.2 Possibles limites dues aux caractéristiques des participants

Tous les participants se situent dans la tranche d'âge 45-55 ans. Cherchant à élargir les sources de données pouvant alimenter l'objet de la recherche, j'ai envisagé la possibilité de requérir la participation de *jeunes itinérants* de moins de 25 ans. À cet effet, j'ai approché un intervenant du Refuge des Jeunes de Montréal²⁸ pour lui faire part du projet. Malgré l'ouverture manifestée pour participer à la recherche, une difficulté d'importance fut soulevée. En effet, il apparaissait épineux de s'aventurer dans le monde distinct des jeunes de la rue sans une connaissance et une expérience préalable de cet univers. Selon l'intervenant, cet univers des jeunes de la rue présente une caractéristique particulière qui prend la forme d'une certaine « étanchéité » entre le monde des jeunes de la rue et celui des « vieux » rendant difficile l'affiliation avec une personne de l'extérieur. D'autant plus que je suis presque cinquantenaire et que mon motif s'appuie sur un travail universitaire! Il fut proposé que je puisse éventuellement

participer à certaines activités du Refuge de façon à me familiariser avec la ressource et ses usagers. Cette offre généreuse dut être malheureusement exclue. Mon emploi du temps ne me permettait pas d'intensifier encore davantage les exigences et les responsabilités de la recherche en cours. Néanmoins, il fut convenu que l'intervenant du Refuge participe à la collecte de données de seconde source (« focus group »).

Une autre limite de taille : l'échantillon ne compte aucune *femme itinérante*. Pourtant, les acteurs du milieu de l'itinérance s'entendent pour signaler la présence accrue des femmes, allant jusqu'à les considérer comme étant le groupe dont la croissance est la plus rapide (RAPSIM 2008). Suivant la plupart des études, le processus qui mène à l'itinérance est qualitativement différent chez les hommes et les femmes. Les mêmes facteurs structureaux (pauvreté, pénurie de logements, politiques sociales, etc.) jouent, mais on observe des antécédents personnels et des événements critiques spécifiques aux femmes. Par exemple, la grande majorité des femmes itinérantes ont été victimes d'agressions physiques et sexuelles dans l'enfance et à l'âge adulte : 28% des femmes ont été abusées sexuellement lorsqu'elles étaient enfants, alors que seulement 4% des hommes ont vécu cette expérience (Fournier et Mercier 1996). Autres exemples : l'instabilité résidentielle des femmes présente des caractéristiques particulières (elles réussissent plus longtemps que les hommes à se maintenir en dehors du réseau des ressources d'aide); les problèmes de santé physique et de santé mentale (prévalence plus élevée et problèmes plus complexes et sévères); la toxicomanie et la judiciarisation présentent également certaines spécificités qui se distinguent de la réalité des hommes.

Deux réalités présentant des caractéristiques distinctes ne peuvent être abordées de la même façon. Dès lors, l'approche méthodologique se doit d'être ajustée et adaptée à la réalité spécifique des femmes itinérantes. Ce ne fut pas le choix effectué pour cette recherche. Ce travail ne se veut pas une étude comparative entre les hommes et les femmes itinérantes mais une étude visant à éclairer les mécanismes de l'auto-exclusion,

le processus qui est à l'oeuvre chez une personne qui « fait le choix » de se retirer et de ne plus répondre aux impératifs d'intégration sociale. En ce sens, les sujets abordés lors des entretiens peuvent être sensibles et possiblement douloureux. De manière à permettre un réel approfondissement de l'objet de recherche, il m'apparaissait plus adéquat d'avoir recours exclusivement à des hommes. De plus, l'accès à un échantillon composé de femmes itinérantes présentait des difficultés et des délais inconciliables avec le plan de travail.

Certaines autres limites possibles attribuables à quelques caractéristiques de l'échantillon s'imposent à la recherche. Par exemple, le fait que les participants présentent des problèmes de santé mentale et/ou de toxicomanie puisse changer la manière qu'ils ont d'interpréter le monde et leurs expériences. Est-ce que cela peut altérer la conscience à un point qu'elle devienne dépréciée, voire dénigrée? Personnellement je ne le crois pas. Au contraire, puisque c'est la perception des personnes itinérantes en situation d'auto-exclusion que je veux saisir, ces considérations si présentes dans l'univers de ces personnes s'avèrent fondamentales. Bien entendu, les participants se sont présentés sobres aux entrevues. Et à ma connaissance, ils n'ont présenté aucune altération d'ordre psychique visible lié à l'usage de drogues, d'alcool ou de médicaments.

Toutefois, il faut être conscient de l'impact, difficilement mesurable dans les limites de cette recherche, de certaines variables sur l'interprétation des données recueillies. Je n'ai pas la prétention d'avoir finement « couvert » chaque détail, d'avoir esquivé toutes les méprises ou d'avoir réussi à contourner tous les écueils. Mais je crois avoir davantage compris les significations, les logiques et les implications à l'égard de l'objet de recherche.

3.5.3 Présentation des personnes interviewées

Il est important de s'attarder aux conditions objectives de vie des personnes s'inscrivant dans un parcours d'itinérance. Ces conditions constituent des éléments-clés pour rendre compte de la réalité des personnes vivant dans la rue et en situation d'auto-exclusion. C'est dans cet esprit que le portrait général des participants est ici présenté. Les données mises en évidence sont tirées des transcriptions des entrevues avec les participants et des connaissances que les intervenants ont d'eux. Ces portraits sont à titre descriptif. Ils ne cherchent pas à expliquer leur situation. Évidemment, les prénoms ont été changés afin de préserver l'anonymat.

1- Serge

Né en 1960 dans le quartier « Faubourg à melasse », Serge est le 5^e enfant d'une famille de neuf. La famille a déménagé sur le Plateau Mt-Royal quand il était jeune adolescent. Il a quitté l'école très tôt sans objection de ses parents et a travaillé au dépanneur du coin. Il dit souvent avoir eu une enfance dont il n'avait rien à redire, que ses parents étaient des parents aimants et qu'ils avaient fait de leur mieux. Serge fait référence quelques fois à l'alcoolisme de son père, à la violence de celui-ci dont il fut non seulement le témoin mais également la victime. Il se rappellera les quelques fois où il s'est présenté à la taverne du quartier du haut de ses 15 ans pour ramener son père ivre à la maison et des scènes de violence et de chaos qui s'ensuivaient.

Il quitta la maison familiale à 18 ans. Il maintint des contacts très sporadiques avec sa famille. Le décès de sa mère les rendit encore plus rares. À l'âge de plus ou moins 30 ans il cessa tout contact avec eux. Serge ne s'étend guère au sujet de cette période (18-30 ans). Il semble qu'elle fut marquée de maladie mentale, de toxicomanie et d'itinérance. Depuis cette période, il est ponctuellement hospitalisé, une ou deux fois par année, pour des séjours de durée variable (généralement entre un et 30 jours). Les hospitalisations sont habituellement précédées d'une situation de crise. Elles se font contre son gré sous la forme d'une requête en examen psychiatrique approuvée par la cour. Serge est très réfractaire aux traitements proposés. Il prend rarement les médicaments suggérés et n'entretient aucun suivi médical régulier.

Alcool et cocaïne furent des «activités récréatives» qui ont pris graduellement (même si de façon inconstante) une grande importance dans sa vie. Il éprouve des

difficultés à gérer le chèque de la Sécurité du Revenu, de façon à s'assurer en disposer jusqu'à la fin du mois. Très souvent, il se trouve sans le sou dès le 2-3 ou 4^e jour du mois. Les dépenses liées à l'alcool et à la drogue en grugent l'essentiel. Mais il s'assure également de se payer « de bonnes bouffes » dans des restaurants du Centre-Ville parce que, dit-il, « moi aussi j'ai le droit de me payer un peu de luxe ».

Complètement fauché, il se déplace d'une ressource d'hébergement à une autre, d'une soupe populaire à une autre et s'assure ainsi d'un minimum vital. L'été il ne dédaigne pas les parcs et autres lieux publics (stationnements souterrains, ruelles, etc.) parce que, dit-il, il se sent « plus libre » et que la cohabitation avec les usagers des refuges l'horripile. Il en vient à se familiariser avec les ressources du milieu dédiées à l'itinérance et à les utiliser systématiquement pour répondre à ses besoins. À une certaine époque, l'horaire du comptoir vestimentaire n'avait plus de secret pour lui. Il avait même la réputation d'avoir l'œil pour dénicher les « beaux morceaux » car il accordait beaucoup d'importance à son apparence. Il dit avoir toujours eu un « faible » pour les beaux vêtements. Il éprouvait une grande satisfaction à cet égard.

Au moment de l'entrevue à laquelle il accepte de participer, sa situation générale se détériore et s'aggrave. La toxicomanie de plus en plus active l'oblige à la mendicité qu'il exerce plusieurs heures presque à chaque jour. Il l'exerce principalement à deux endroits qui ont sa préférence : sur une rue achalandée du centre-ville en début de soirée et dans un quartier touristique le matin jusqu'à midi. Il considère la mendicité comme un « travail ». Il en détermine les modalités et les conditions dans le cadre d'un horaire auquel il se conforme assidûment. Les revenus qu'il en retire semblent être rapidement échangés en cocaïne, une visite dans un bar ou une séance de vidéo-poker.

2- Jean-Pierre

Jean-Pierre a 55 ans. Il est originaire du Bas-du-Fleuve et vit à Montréal depuis 25 ans. Il présente une instabilité au niveau de l'hébergement (déménagements fréquents entrecoupés de périodes plus ou moins longues d'itinérance). Il maintient un suivi dans un organisme communautaire auprès d'une intervenante, mais de façon sporadique. Il présente un profil psychiatrique dont le diagnostic est la schizophrénie paranoïde (reçu il y a plus de 15 ans) et pour lequel il a un suivi relâché (rencontre un 1-2 fois par année pour s'assurer le renouvellement d'une médication qu'il prend d'une façon tout aussi relâchée).

Jean-Pierre a peu de contacts avec ses voisins, des amis ou même des intervenants. Il peut passer plusieurs jours consécutifs sans parler et ça ne l'ennuie pas. Par contre il mentionne apprécier l'occasion qu'il lui est proposée de prendre la parole. Il constate qu'il éprouve une satisfaction et un plaisir à parler quand quelqu'un l'écoute. Il n'entretient que très peu de contacts avec sa famille. Il dit que c'est très bien

ainsi. Il ne souffre pas de solitude. Au contraire, il l'entretient. Le rapport aux autres est généralement pour lui une source de stress.

Il parle ouvertement de son problème d'alcool. Il considère que sa consommation quotidienne de bière est responsable de tous ses déboires dans la vie. Il a cessé depuis plusieurs années la consommation de cannabis. L'alcool par contre, reste pour lui un défi : il alterne entre des périodes de sobriété (arrêt complet) desquels il tire une grande satisfaction et une consommation quotidienne qui l'amène « à perdre la carte » (ne garde aucun souvenir de ce qu'il a fait la veille). Récupérer l'argent qu'il engloutit dans l'alcool et mettre fin à ses « trous de mémoire » sont des motivations importantes dans ses efforts de sobriété. À cet égard, son discours est double : il peut avec force défendre sa consommation d'alcool et témoigner de son apport positif et presque du même souffle condamner ce comportement « addictif ». Au moment des entrevues, il dispose d'une chambre depuis presque deux mois. Les six précédents, il était « dans la rue » tout en faisant un usage occasionnel des ressources d'hébergement.

3- Claude

Claude est référé par un collaborateur d'un organisme communautaire du centre-ville. Cette ressource implantée dans le quartier depuis de nombreuses années, offre entre autres choses un service de repas complet à bas prix deux fois par jour pour les personnes à faible revenu. L'achat d'une carte mensuelle réduisant encore davantage le coût d'un repas facilite l'accès à ce service. Claude y a des fréquentations sporadiques. Il peut faire usage de la ressource sur une base quotidienne pendant quelques semaines, voire quelques mois, et d'un coup « disparaître » sans laisser de traces pour « réapparaître » quelques temps plus tard. Claude est d'un naturel sociable. Plutôt extraverti, il entre aisément en contact avec les autres et entretient des liens courtois avec les autres usagers.

Claude a 49 ans. Il semble régulièrement sans domicile fixe et fait donc un usage fréquent des refuges en hébergement qu'il connaît bien. Il n'a pas de secret non plus pour sa toxicomanie active qu'il prend un malin plaisir à valoriser et défendre. Ses antécédents judiciaires sont nombreux. Il a fait plusieurs séjours en prison pour des motifs mineurs. Il n'a jamais reçu de condamnation fédérale. L'essentiel de son « expérience » en milieu carcéral s'est déroulé à la prison de Bordeaux. Il semble qu'à ce sujet également, Claude est « un livre ouvert » : c'est sans retenue et inhibition aucune qu'il témoigne de ses problèmes judiciaires à qui veut l'entendre. Ainsi, les questions touchant l'itinérance, la toxicomanie, la judiciarisation et même la santé mentale ne présentent pas de tabou pour lui. Il en parle ouvertement et en témoigne de façon éloquente.

Claude me fut présenté lors d'une visite impromptue dans les locaux du « Comité ». Je fus identifié comme la personne qui fait une recherche dans le cadre d'un mémoire de maîtrise et qui s'efforce de trouver des participants pour celle-ci.

Après avoir demandé quelques précisions quant aux exigences liées à une telle participation, nous avons rapidement pris un premier rendez-vous trois jours plus tard. Il a proposé lui-même un café facilement accessible dans un quartier qu'il connaît bien.

4- Michel

Michel est un homme de 46 ans qui vit littéralement sur la rue depuis plusieurs années. Il « loge » depuis quelques temps devant la façade d'une ancienne banque désaffectée située sur une rue achalandée du centre-ville. Il semble y être installé en permanence. L'ampleur de l'espace qu'il occupe en témoigne. Un vaste matériel hétéroclite est accumulé et empilé dans des chariots d'épicerie adossés à la façade du bâtiment.

Son parcours est inusité. Il a beaucoup voyagé principalement aux États-unis et au Canada, a fait des études en sociologie à l'université et il fait part de plusieurs expériences de travail acquises dans différents domaines. Il est connu dans le milieu pour avoir participé à divers colloques et forums sur la question de l'itinérance et également pour son investissement militant pour des causes reliées à la défense des droits. Il a fait le choix de vivre dans la rue et en assume les conséquences. Il y voit de nombreux avantages. Il défend les valeurs et les convictions sociales qui l'animent et qui expliquent les raisons de ce choix.

Il n'a pas de contact avec sa famille depuis quelques années car il veut éviter de semer de l'inquiétude à son sujet. Il considère que sa famille, c'est le genre humain dans son ensemble. Il prend un soin méticuleux à choisir les mots de son vocabulaire et s'assure de leur portée au-delà des limites de sa propre expérience. Il cherche à incarner ses valeurs et ses convictions tout en leur donnant une portée universelle. Il refuse toute tentative de réinsertion sociale selon des critères qui ne font que reproduire le système social, politique et économique. Système qu'il considère de toute façon à l'agonie. Il se dit utopiste et rebelle.

Il n'a pas de revenu autre que les dons qu'il reçoit sans même mendier. Il reste en compagnie de ses 9 chiens dont il s'occupe avec attention. Il consacre une large part des aumônes à nourrir la meute avec des aliments de première qualité achetés à fort prix. Il ne fait jamais usage des ressources (hébergement, repas, vêtements) et ne fréquente aucune clinique médicale. Il ne prend aucun médicament mais fait usage régulier de cannabis qu'il considère comme un remède naturel et universel. Les deux rencontres se sont déroulées sur la rue en janvier 2008.

3.6 Choix du type d'entrevue : l'entrevue semi-structurée

Le type d'entrevue choisi s'avère être le choix idéal pour cette forme de recherche et ce, pour diverses raisons. Outre le rôle « d'empowerment » (voir section 3.7.3) qu'elle peut jouer, la souplesse inhérente de l'entrevue semi structurée permet, pour donner un exemple, de décider avec les participants de la fréquence et de la durée des rencontres afin d'éviter une trop forte condensation du contenu, de prendre un peu de recul pour réfléchir et revenir sur certaines thématiques. L'usage de cette approche est particulièrement pertinent dans cette recherche puisque son objectif est d'obtenir de l'information approfondie afin de comprendre le phénomène tel qu'il est vécu par les participants. Comme certains contenus peuvent présenter un caractère troublant, intime ou même tabou, ce type d'entrevue a l'avantage de laisser la possibilité à la personne d'exprimer à son rythme et selon sa volonté les pensées qui surgissent.

J'ai donc élaboré un canevas d'entrevue (Appendice B) consistant en une série de thèmes et de questions généralement ouvertes. La flexibilité de cet outil a largement permis ainsi la manifestation d'éléments nouveaux, intéressants et pertinents qui n'avaient pas été prévus au départ. Une certaine spontanéité fut de mise. Les rencontres furent l'occasion de ressentir véritablement qu'il n'y avait pas un chercheur et un « cherché » mais que nous étions des co-chercheurs tentant de faire sens de l'expérience relatée.

Le corpus est composé de sept séances d'entrevues. Pour trois des participants, l'entrevue s'est étendue sur deux séances, celles-ci à moins d'une semaine d'intervalle. Une seule rencontre totalisant près de trois heures d'entretien fut tenue à la demande du quatrième participant. Ces entrevues sont de type semi structuré et donne la parole aux acteurs. Il m'est apparu important qu'afin de mieux comprendre le phénomène de l'auto-exclusion, laisser une large place à l'acteur principal était de mise. C'est en explorant les façons dont les participants se définissent et se positionnent sur différentes

questions (identité, exclusion, lien social, etc.) que je pouvais rendre plus aisé à comprendre l'objet de cette recherche.

Les participants n'ont éprouvé aucune difficulté à livrer une partie de leur vie personnelle, à exprimer leurs souffrances et la nature des problèmes qu'ils rencontrent. Malgré les difficultés relationnelles qui jonchent leur parcours et une certaine méfiance appréhendée, les participants ont pleinement participé à l'exercice. Ils ont fait preuve d'une grande générosité en se livrant avec ouverture et authenticité. Il apparaît que le choix de proposer deux rencontres fut judicieux : cela a atténué ce qui aurait pu sembler un exercice intrusif et a atténué également la résistance à se dévoiler. À cet égard, la deuxième rencontre fut particulièrement révélatrice.

Comme mentionné plus haut, les intervenants des ressources d'aide ont collaboré à l'identification de la majorité des participants potentiels. Au final, ils ont servi d'intermédiaire pour deux participants sur quatre (un autre fut rencontré sur la rue et le dernier était connu du chercheur). Sans aucun doute, cette procédure d'échantillonnage a pu induire des biais. J'ai cherché à en minimiser les effets. Par exemple, je me suis assuré que les intervenants qui servaient d'intermédiaires dans la première rencontre (pré entrevue) ne cherchaient pas à sélectionner « le sujet idéal » (celui qui est plus volubile, plus connu du personnel, plus interactif, etc.). Ceci dit, la sélection est rarement réalisée au hasard et ses biais ne peuvent être totalement contournés (autre biais : les participants furent choisis en fonction d'attributs spécifiques, ce qui nécessairement a exclu une partie de la population itinérante).

Un seul participant a fait part de ses craintes envers la recherche. Essentiellement, ce participant croyait que j'étais associé d'une manière ou d'une autre à l'organisme pour lequel oeuvrait le collaborateur intervenant et que la confidentialité pouvait être mise en péril. Je me suis attardé à expliquer la nature du lien avec

l'organisme en question (je n'y travaille pas et aucune information ne sera divulguée) et mon obligation de confidentialité.

Une première rencontre pré entrevue avec chacun des participants consistait à expliquer le but de la recherche, la nature des thèmes abordés (les situations sociales, le réseau social, le parcours, etc.), les modalités des entretiens et à communiquer les renseignements importants en matière de déontologie. La permission d'enregistrer les entrevues leur était demandée tout en leur expliquant le but (être au plus près de ce qu'ils disent) et les mesures prises pour assurer la confidentialité de leur discours. La compréhension des participants et leur collaboration éclairée étaient ensuite vérifiées avec la signature du formulaire de consentement (Appendice A). Enfin, compte tenu de la nature des confidences exprimées et du risque de raviver certaines souffrances, la dernière partie de chaque entretien était consacrée à un retour sur l'entrevue et à obtenir leurs réactions à la rencontre. Il est à noter que tous se sont dit satisfaits des rencontres et appréciaient l'espace proposé pour s'exprimer et être écoutés.

3.6 Questions éthiques

« Il faut bien reconnaître que les chercheurs sont presque forcément des gens très scolarisés et d'un niveau économique relativement élevé, ainsi doit-on se demander s'ils ont tendance à étudier des gens pauvres, malades, délinquants ou des notables, des riches, des patrons ou autres catégories privilégiées de notre société? Il faut convenir que c'est souvent commode d'étudier les gens désavantagés; ils sont peu mobiles, moins avares de leur temps et apprécient peut-être davantage le fait d'être l'objet de l'attention de gens savants. Ces sujets étudiés retirent-ils quelques bénéfices, au moins équivalents aux frais encourus? Ce sont là des questions que le chercheur doit se poser tout en poursuivant ses objectifs scientifiques. »²⁹

Cette citation de Jean Crête m'a fortement interpellé au moment de réfléchir aux questions éthiques liées à cette recherche. Elle me fut utile pour m'assurer le maintien d'un minimum d'intégrité dans l'ensemble du processus et pour éclairer ma responsabilité en ce qui a trait aux effets pour les participants. Un principe de base a

inspiré ce travail : *respecter les droits des personnes participant à l'étude et ne pas affecter leur bien-être.*

À cet effet, j'ai tenté d'atténuer le stress qui peut résulter des entretiens en créant un espace agréable et convivial. J'ai abordé les sujets très personnels, tabous, voire socialement réprouvés « sur la pointe des pieds », en m'assurant d'un confort minimal de leur part. J'ai porté une attention particulière au langage et au vocabulaire utilisé en m'assurant qu'il était adapté aux circonstances. Enfin, j'ai tenté de construire le canevas d'entrevue de façon à éviter d'indisposer le participant de quelques manières que ce soit. Tout cela dans le but que la participation de chacun puisse être intéressante, satisfaisante et fructueuse.

3.7.1 Confidentialité

Les questions éthiques sont d'une grande importance en recherche sociale. L'étude d'un sujet aussi sensible que l'auto-exclusion se doit de respecter les règles en usage. Je me suis assuré tout au long de l'analyse et du traitement des données de respecter la confidentialité. Pour cela, j'ai codé les enregistrements afin que les noms n'apparaissent pas sur la cassette correspondante. Je conserve sous clef les microcassettes que je détruirai dans un an. Lors de la transcription des enregistrements, j'ai utilisé le même procédé de codage sans nom que celui servant à l'identification des enregistrements. Le disque contenant les données est également sous clef.

Les citations et extrait d'entrevues issus du verbatim furent « nettoyées » de toutes références géographiques, historiques ou anecdotiques pouvant favoriser l'identification des personnes. Ces retranchements des données recueillies visaient la conservation de l'anonymat. Toutefois, je me suis assuré de ne modifier aucun élément pouvant pervertir ou altérer le sens associé à ces données.

3.7.2 Consentement éclairé

Je me suis assuré que les personnes qui ont participé à la recherche le faisaient en toute connaissance de cause pour ainsi obtenir d'elles un consentement libre et éclairé. Pour ce faire, en plus de la procédure décrite plus haut, ils furent clairement informés de leur droit de se retirer en tout temps, de ne pas être soumis à l'obligation de répondre à toutes les questions ou encore de cesser l'entrevue en tout temps et sans aucune sanction. Ils ont tous reçu, lu et signé un document (à l'exception d'un participant dont l'approbation est verbale) les informant du sujet et des objectifs de la recherche, de leurs droits et de la possibilité d'obtenir les résultats de l'étude. Un numéro de téléphone permettant de me joindre était également disponible sur le document.

3.7.3 Responsabilité du chercheur quant aux effets pour les participants

En science sociale, quel que soit le devis de recherche retenu, les effets négatifs sur les personnes et les groupes qui participent aux études se doivent d'être examinés. La plupart des études en sciences sociales n'utilisent pas la méthode expérimentale proprement dite mais mettent l'accent sur la description des phénomènes (Quivy et Van Campenhoudt 2006). Étant donné que c'est le phénomène de l'exclusion et de sa progression vers l'auto-exclusion qui est en cause dans cette recherche et non spécifiquement l'étude des individus qui la vivent, ma responsabilité quant aux effets néfastes possibles sur les participants en tant que tel s'avère plus limitée. À l'opposé, j'ai pu observer des effets positifs.

Tout en étant particulièrement conscient de la sensibilité de certains sujets abordés, j'ai pu noter qu'une forme « de prise de pouvoir » se dégageait lors des entretiens. Ainsi, l'occasion de parler de soi, d'être écouté avec attention, d'être considéré et valorisé en regard de leur expérience de vie, ont contribué à créer une dynamique

bénéfique quant à l'estime personnelle et la confiance en soi des participants. Tout comme je me suis assuré de respecter les personnes en posant des questions avec tact et en progressant au rythme de chacun, j'ai également pris soin de ne laisser aucune « plaie ouverte » ou d'enjeu douloureux non résolu sans support. Tous ont témoigné de l'enrichissement personnel que l'exercice a suscité.

3.8 Conclusion

Deux groupes de participants furent mis à contribution. Une première source d'informations fut recueillie auprès de quatre personnes itinérantes de Montréal. Cette première source constitue la matrice principale à partir de laquelle s'est articulé le travail de recherche. Une seconde source de renseignements fut extraite des rencontres tenues avec des intervenants oeuvrant dans le domaine de l'itinérance. Ces intervenants sociaux issus de cinq organismes voués à l'itinérance ont collaboré à l'identification des participants de la première source. Comme nous l'avons vu, cette seconde phase de la collecte de données fut postérieure à celle de la première source et a pris une forme et une structure conceptuelle différente en conformité avec l'objectif poursuivi. De par la nature même de l'itinérance, l'approche et l'accès aux personnes qui vivent cette réalité aurait pu présenter des difficultés. Le contexte particulier de cette recherche a grandement atténué ces difficultés.

Dans ce chapitre, j'ai tracé le portrait du processus d'échantillonnage qui a présidé à la sélection des participants. L'approche auprès de ces personnes s'est effectué en toute transparence, convivialité et dans une atmosphère somme tout informelle. L'étroite collaboration des partenaires a contribué largement à rendre aisé cette étape délicate.

Rappelons que les participants à la recherche, au moment du premier contact, sont des personnes itinérantes selon la définition retenue (sans domicile fixe, utilisatrice

occasionnelle des ressources dédiées à l'itinérance, réfractaire aux diverses formes d'insertion sociale). De plus, ils doivent présenter une stabilité et un état de santé minimal et surtout, être en mesure de pouvoir témoigner de leurs expériences les menant et les maintenant dans l'itinérance et l'auto-exclusion.

Cette étape importante représente l'essentiel et la substance de ce travail de recherche. Les rencontres avec les participants restent, de loin, la phase la plus délicate et celle qui m'a le plus interpellé. Il m'apparaît important de souligner que, malgré toute l'ouverture et le soin accordé à la création d'un cadre favorable et respectueux pour les participants, j'appréhendais une certaine réticence de ma part à renoncer et à relâcher, autant que faire se peut, mon besoin d'exercer un certain contrôle sur divers aspects du processus : la planification et l'organisation des rencontres, l'horaire, les conditions de réalisation, le respect d'un rythme qui n'est pas nécessairement le mien, etc. En ce sens, j'ai eu l'intuition que mon entrée dans cette étape significative du travail (la cueillette de données) m'a amené à remettre en question mes idées préconçues, autant en ce qui a trait à l'aspect technique de la démarche, qu'à la dimension « idéologique ». Une fois lancé, je n'ai plus exercé de « contrôle » sur cette étape et mes « connaissances » ne sont plus devenues de possibles entraves pouvant subvertir l'opération.

À cet égard, il m'est apparu fondamental d'être particulièrement attentif et vigilant aux idées préconçues, aux valeurs qui m'habitent et à la façon dont je concevais la direction de cette recherche. L'ensemble de la démarche m'a invité à cette vigilance. La phase de la cueillette de données de première source me l'a assidûment rappelé. Car, à partir du moment où un certain relâchement s'est manifesté quant au besoin d'être « aux commandes » de l'opération, un espace s'est libéré pour « accueillir » l'imprévu, l'incertitude ou la contingence inévitable. Il m'a semblé nécessaire d'entrer dans le monde de l'itinérance et de l'auto-exclusion en pratiquant

l'humilité, voire même une certaine forme de vulnérabilité. Mon expérience m'a dicté qu'il n'y avait aucun risque à me positionner ainsi et tout à en retirer.

CHAPITRE IV

La réalité de l'espèce humaine n'est pas à l'intérieur de chaque être humain, elle est dans la communauté humaine. Je ne peux devenir moi que si je m'y intègre. Et cela dépend non seulement de moi mais aussi des autres. Je suis les liens que je tisse et non l'objet que la nature a produit. La clé de la réalité de chaque être humain est donc dans la possibilité d'intégration. L'exclure c'est l'empêcher de devenir lui. C'est donc le pire des crimes. »

Albert Jacquard (2001)

ANALYSE I

UN POINT DE DÉPART : L'EXPÉRIENCE DES PARTICIPANTS.

Le présent chapitre introduit l'analyse des données de première source. Il explore plus précisément l'expérience des participants sous l'éclairage des concepts retenus pour l'étude. Ceux-ci permettront de se familiariser avec diverses caractéristiques du processus menant à l'auto-exclusion.

Rappelons que l'un des objectifs du présent mémoire est d'explorer les différents facteurs qui participent à une forme d'exclusion qui amène une personne à ne plus répondre aux appels l'intimant à se réhabiliter et à s'intégrer dans la société. Il s'agit d'explorer et de chercher à comprendre comment les participants à l'étude peuvent être réfractaires, rebelles et sourds aux injonctions sociales d'intégration.

Avec l'aide du cadre théorique présenté au chapitre II, j'élabore ici mon interprétation des données recueillies que je conjugue sous trois formes : d'abord, certaines des affirmations contenues dans les pages qui suivent sont celles exprimées clairement par les participants. Elles seront présentées sous forme affirmative. D'autres

assertions sont des interprétations plausibles, tirées à la fois des discours des participants et des liens entre ces discours, ceux des intervenants (de mes propres apprentissages issus de ma pratique professionnelle) et de la littérature. Ce type d'affirmation sera manifeste dans sa formulation au conditionnel. Finalement, dans certains cas je ne dispose pas de suffisamment d'éléments pour avancer une quelconque conclusion. À cet effet, il sera indiqué que les éléments de l'analyse ne permettent pas de soutenir un objet ou un point particulier.

Cette analyse synthétique se divise en cinq sections représentant autant de thèmes explorés lors des entretiens. J'insiste sur le fait que cette analyse est d'abord une activité de production de sens qui ne peut pas être simplement réduite à des opérations techniques. Il y a évidemment quelque chose d'ambigu et d'insaisissable dans la rencontre d'une sensibilité (celle du chercheur) et d'une expérience (celle du participant à la recherche). L'analyse qui suit tente de respecter et d'honorer cette dimension particulière à un tel exercice. Enfin, mentionnons une fois de plus que l'apport des données issues des rencontres avec les intervenants sera traité distinctement dans le chapitre suivant. Ces données sont destinées à répondre à de toutes autres questions au cœur desquelles l'intervention est le fil conducteur.

4.1 STRATÉGIES IDENTITAIRES

Comme nous l'avons vu au chapitre II, l'identité individuelle résulte d'un processus complexe qui s'ébauche et se parfait à travers le rapport dialectique qu'entretient l'individu à « l'autre ». Au fil des interactions, l'individu, à la fois être singulier et membre d'une collectivité, est façonné par et pour le social. Toutefois, dans une société essentiellement axée sur la performance professionnelle et sur la réussite personnelle, certaines personnes ne participent pas au monde social. Du moins, elles sont « en marge » des vecteurs d'inscription sociale (le travail, la consommation, un réseau relationnel, etc.). En analysant le discours des participants à l'étude (en

cherchant plus spécifiquement à savoir comment ils portent le poids de la stigmatisation sociale), toute la question de « l'identité » semble omniprésente. En effet, afin d'échapper aux conséquences destructives de cette stigmatisation, une séquence de diverses stratégies se mettent en place³⁰.

4.1.1 S'opposer

Le discours des personnes se situant dans « l'opposition » s'établit autour de ces dynamiques : soit la personne perçoit la situation d'itinérance comme étant temporaire et appuie sa position en formulant des projets qui lui permettront dans un avenir plus ou moins rapproché de sortir de la situation d'itinérance ou soit elle a une représentation négative de l'itinérance et possède des éléments singuliers qui la distinguent des individus que l'on désigne comme étant les « vrai itinérants »(Ouellet 2007). Cette stratégie autorise la personne à tout faire en son pouvoir pour maintenir un rapport positif avec elle-même et ce, malgré le fait que son milieu social et ses conditions objectives de vie lui renvoient une image négative (stigmatisation) de sa situation. Elle insistera énergiquement sur les caractéristiques qui la distinguent des « autres ». La situation de Serge témoigne de ce combat pour défendre une identité personnelle positive :

(...) Je veux rien savoir d'eux autres. Mais vraiment pas. Je leur parle pas. Crisse, de toute façon, y sont quasiment tous pas parlables. Y'a des « soucoupes » là-dedans, c'est pas drôle. Y sont pas toute là, je te le dis. Je me tiens pas avec eux autres. C'est sûr qu'on parle un peu mais je suis pas chum avec eux autres, tu sais avec personne anyway. (...)Ça me tente pas. De toute façon, y sont « fuckés » pas à peu près des fois. Y'en a qui aurait besoin de prendre des pilules.

Serge ici clame sa différence. Ce manège identitaire se fait parfois à partir d'éléments qui peuvent, à première vue, sembler anodins mais, en bout de ligne, ces éléments font en sorte qu'il remplace le sentiment de déchéance (associé à l'itinérance)

par un sentiment de fierté qui caractérise la personne qui sait braver les épreuves. De plus, en marquant une différence entre les « soucoupes »³¹ et lui, Serge se distancie de l'identité négative. Dans sa vision des choses, la « soucoupe » représente le portrait de la personne paumée et itinérante qu'il n'est pas. Il se tient à l'écart. Il s'assure de ne pas correspondre à l'image qu'il s'est faite de la personne itinérante (incarnée par la « soucoupe »).

Pour Serge, il est capital de se dissocier de l'étiquette « d'itinérant ». Son témoignage révèle des efforts entrepris pour résister et marquer sa distance face aux autres. Par exemple, il fait de son apparence physique un élément de distanciation. Il tente de se distinguer par son apparence de l'image associée aux personnes en situation d'itinérance :

(...) Je passe mon temps à Bonneau pour me changer. J'ai l'œil pour les beaux morceaux (...). Je dépense pas une cenne pour laver mon linge, moé je me change au moins une fois par semaine, avec du neuf pis du propre que je ramasse à Bonneau. On me l'a dit souvent que j'avais de l'allure (...)

En cours d'entrevue, Serge a souvent affirmé porter un grand intérêt au choix de ses vêtements ainsi qu'à son hygiène personnelle. Il reconnaît par contre un certain laisser-aller à cet égard depuis quelques temps et s'en inquiète:

(...) Je suis pas mal magané ces temps-ci. Ça marche pas ben fort. J'arrive pas à prendre le dessus. J'ai même pas d'énergie pour prendre ma douche moé qui a toujours fait attention à ça. Pis ça fait des mois-là que ça dure. Des fois je me demande si je vas m'en sortir. Je suis pas ben fier de moé (...).

Car pour Serge, le fait de ne pas avoir l'air d'un itinérant équivaut à *ne pas en être un*. Et tant et aussi longtemps que son apparence sera soignée, il marquera une certaine distance par rapport à l'étiquette d'itinérant.

4.1.2 S'accommoder

Entre s'opposer à l'itinérance et s'y enraciner, l'étape de « l'accommodement » prend la forme d'une *transition* dans laquelle des éléments caractéristiques de l'opposition et d'autres plus spécifiques à l'enracinement cohabitent. À cette étape, les personnes développent peu de stratégies pour se distinguer. Elles ne justifient pas non plus leur situation. La personne n'arrive plus à concilier le décalage grandissant entre ce qu'elle souhaite être, ou ce qu'elle a été, et ce qu'elle est devenue ou en voie de devenir (Ouellet 2007). Tous les participants ont témoigné des caractéristiques particulières à cette stratégie mais en y faisant allusion au passé. Comme tous sont « enracinés » dans l'itinérance (prochaine section), ils n'ont pu que raconter les efforts, les anecdotes et les péripéties entourant leur expérience d'accommodement à l'itinérance.

Jean-Pierre raconte sa participation à un programme d'insertion de la Sécurité du Revenu en collaboration avec un organisme communautaire implanté dans le quartier. Son stage de formation d'une durée de plusieurs mois s'est déroulé sans difficulté. Pourtant, dès qu'il a quitté l'organisme à la fin du stage pour intégrer un emploi, il s'est retiré et a cessé de participer. Ce fut sa dernière tentative d'intégration par le travail. Il ne s'explique pas son retrait :

(...) qu'est-ce que tu veux que je te dise, c'est comme ça que ça se passe quand t'as pas de chance. J'en ai jamais eu de toute façon. J'ai ben essayé. Je pense ben que j'aurais aimé ça avoir une job après le « projet d'insertion ». J'ai même pas fait une semaine. Je me rappelle même pu pourquoi ça pas marché. (...) Je pense que j'ai « choké ». (...) Ils m'ont envoyé faire du ménage dans des bureaux à quelque part au centre-ville. Le « shift » de soir. J'étais tout seul. J'ai pas aimé ça pantoute. C'est bizarre. J'étais pus capable (...).

Serge aussi fait allusion à une participation éphémère à un programme d'insertion :

(...) je devais m'occuper de faire le ménage dans la salle de jour de « organisme communautaire » après que les gars soient partis. Faire le ménage, passer la moppe, laver les cendriers. Une crise de job. C'était pas une petite salle de rien. En plus je devais m'occuper des toilettes pis de la salle de lavage. Tout ça pour 125 \$ par mois! Ça faisait quelque chose comme même pas une piasse de l'heure, tu te rends-tu compte? Pour ramasser la marde des gars je trouvais pas ça ben payant.

Ouellet (2007) signale que cette étape de l'accommodement est marquée par une crise identitaire, une perte de repères et une forme de restructuration de l'identité personnelle. La personne semble osciller entre adhésion et retrait. Entre affiliation et désaffiliation. Elle résiste et abandonne. Elle ne se résigne pas, par exemple, à être exclue du marché du travail. Elle fait des tentatives d'insertion qui ne durent pas. Elle abandonne tout en rejetant les règles et les modalités de l'organisation du travail. Cette dimension est nettement explicite dans le témoignage de Michel :

J'ai ben essayé, tu comprends, j'ai fait mon « bout ». (...) j'ai fait ce que je pouvais faire. J'aurais ben aimé ça moé aussi « être un artiste » mais ça a l'air que je savais pas chanter (rire). J'ai essayé ben des affaires (...) à chaque fois je me demandais ce que je faisais là. Je pense que je me suis pas fais crisser à la porte une seule fois de mes jobs. J'étais plus vite qu'eux autres. (...) Les premières fois j'essayais de « tougher », j'essayais de faire de mon mieux mais je m'apercevais vite que je « fittais » pas. C'était pas pour moé (...). Plus tard j'ai compris que c'était pas moé qui fittais pas c'était le système qui était à l'envers.

N'entendons-nous pas ici les échos du rejet d'une société axée essentiellement sur la performance professionnelle et sur la réussite personnelle? Ne pourrions-nous ici envisager que l'exclusion et la non participation au monde social ne soient pas seulement le fait des individus eux-mêmes mais celui des « tares du système »? Est-ce que les exclus de l'important (sinon principal) vecteur d'inscription sociale qu'est le marché du travail ne nous renseigne pas sur ses ratés, voire sa faillite? Mais n'anticipons pas. Et revenons sur un dernier aspect de cette deuxième stratégie. Le retrait social se déployant progressivement peut conduire à l'isolement. Il est une des

conséquences du refus de l'image négative de soi. Comme elle ne peut modifier la situation à son avantage, la personne tente d'éviter les situations dans lesquelles elle serait confrontée à cette image stigmatisée (De Gaulejac et Léonetti 1994). Afin de ne pas « perdre la face » (Goffman 1975), elle évitera les situations pouvant révéler aux autres ce qu'elle tente de dissimuler. Désormais coincée avec une identité personnelle négative, elle tendra à s'installer en marge de l'espace social.

Mais une dernière stratégie se profile : en rupture avec le réseau social d'origine, cette stratégie amène la personne à chercher à s'intégrer à d'autres réseaux. C'est ainsi que Claude se tourne vers ses pairs, c'est-à-dire les personnes présentant un profil comparable. Son réseau relationnel se tisse à travers l'usage qu'il fait des ressources dédiées aux personnes itinérantes. Une « socialisation marginalisée » est en marche et se construit en dehors des circuits conventionnels :

(...) Des cigarettes, y'a toujours quelqu'un pour m'en refiler une. De la bouffe, y'en serve deux fois par jour à Bonneau, pis à Muti-Caf, pis à la Maison des Amis, au Comité, pis ben d'autres places. Le linge? Y'a des vestiaires qui se fendent le cul pour te tirer à quatre épingles. Y'a toujours moyen de s'organiser. Y'a moyen de s'en sortir ben à l'aise à Montréal. C'est sûr que pour quelqu'un qui débarque et pis qui connaît rien en ville, y vas être perdu pendant un boutte. Mais ça sera pas trop long qui va pouvoir s'organiser pis qui crèvera pas de faim. (...) Moé dans mon cas, je connais les places depuis longtemps. Je sais comment ça marche. Je connais le monde, je suis habitué.

Le réagencement identitaire, qui en partie caractérise cette étape de l'accommodement, conduit progressivement la personne à répondre à la perception négative qu'elle a d'elle-même. Ouellet (2007) indique que, de moins en moins apte à maintenir une identité personnelle positive dans les termes conventionnels, la personne s'oblige une redéfinition de sa structure identitaire. Structure qui cherchera à faire émerger un rapport à soi plus positif.

4.1.3 S'enraciner

Autant le discours des participants du point de vue présenté plus haut est marqué par une certaine résignation, autant à l'étape de « l'enracinement » il est marqué par une certaine détermination. L'affirmation de soi peut être même ferme et sans équivoque. Les personnes semblent s'être déchargées du fardeau que représente l'entretien d'un rapport négatif à soi-même. La personne revendique même l'étiquette :

En fait moé je considère que, en moi-même j'ai choisi le bon combat. (...)J'ai choisi le combat de la lumière. Le combat de l'amour, pis le combat de la liberté. Pis ça, ça me légitimise dans ce que je suis. Moralement, mon combat est louable. Tant que ça c'est là pis que je continue de le mener de la bonne façon, sans faire de coup de cochon à personne, mais en répliquant à tous les coups de cochon que je reçois (...).

Michel affirme avoir choisi la vie d'itinérance. Il est d'ailleurs de tous les participants, le seul à ne pas disposer d'un toit au moment des entretiens (elles se sont déroulées en pleine rue au mois de janvier). Il ne reçoit pas de chèque de la Sécurité du Revenu et n'en réclame pas non plus. Il ne fréquente plus les refuges depuis longtemps prétextant que les nombreux chiens qui l'accompagnent n'y sont pas autorisés. L'itinérance représente pour lui un mode de vie en accord avec ses principes et ses valeurs :

(...) c'est sûr que je vis une vie parallèle à la plupart du monde. Je suis pas sur le chemin tracé généralement genre métro, boulot, dodo. Même dans le monde de ceux qui travaillent pas, ils ont leurs dépendances. Ils ont un lien beaucoup plus étroit avec la société que je peux avoir. Mais tout ça pour moé, d'une certaine façon, c'est une illusion. Même quand je le vivais, c'était pas, c'était pas, vrai. Même les choses moins belles de la vie, quand on les voit ici au lieu de les voir à la TV dans son appartement, dans le journal ou en prenant le métro, on a pas le choix de les voir. Mais au moins ici, on peut les regarder objectivement (...).

Plus loin il ajoute : .

(...)Je suis tout à fait bien avec moi-même pis avec ce que j'ai choisi de vivre. Pis à quelque part, c'est pas juste lancé comme ça comme un rebelle qui veut rien savoir. J'ai été élevé dans la tradition catholique chrétienne, pis je n'ai pas renié dans son entier ce que j'y ai appris, pour moé c'est pas toute de la « bullshit ». J'ai pris dans ça ce qui avait du sens (...)

Michel se considère « *un peu plus à l'abri en étant dans la rue* »! Il dit être vigilant et particulièrement attentif aux pièges de la société qui conditionne les esprits et « *fait de nous des abrutis* ». Vivre dans la rue lui permet de se sentir libre. Et surtout de s'assurer qu'il évite de faire partie du « *troupeau qui se fait laver le cerveau à journée longue* »!

Il remet en cause la légitimité même du système normatif qui assigne des traits négatifs à cette catégorie de personnes. De ce point de vue, il refuse non seulement le stigmaté associé à l'itinérance mais va plus loin en renversant le stigmaté sur les personnes dites « normales ». À l'entendre, malgré les difficultés que cela représente de vivre dans la rue, il n'échangerait pas son bout de trottoir pour un quatre et demi sur le Plateau :

Parce que je suis dans la rue? Dehors? J'ai jamais été aussi en forme. J'ai appris à vivre sainement, tant au niveau physique, psychologique que moral. Je me sens plus confortable que ben du monde qui peuvent se payer tout le confort. Je suis confortable moralement, émotionnellement aussi. (...) Pour moi la vie est une série d'épreuves. Un grand test. Un grand test de compréhension de ce que la vie est. Pis, indépendamment des épreuves, chaque épreuve est là pour faire grandir. Comme on dit souvent, « ce qui nous tue pas, nous rend plus fort ». Les premiers hivers que j'étais dans la rue pis que je me rendais dans les refuges pis je faisais la file, frigorifié, je me disais « ça me rend plus fort ». C'est vrai. Ça m'a rendu plus fort parce que j'ai pas laissé le froid me tuer.

Michel a converti l'image négative qui est associée à l'itinérance en image positive. L'image qu'il en tire de lui-même en est conséquemment favorable. Dans

l'extrait qui précède, il met l'emphasis sur les conditions de survie dans lesquelles il vit quotidiennement et qu'il surmonte. Il devient plus fort. Ces conditions témoignent de sa capacité d'endurance (physique et psychique) et d'une nette détermination quant à son mode de vie.

Un dernier élément à souligner : en plus d'entretenir un rapport positif à elles-mêmes, les personnes « enracinées » dans l'itinérance font peu état de la stigmatisation à laquelle elles font face. Continuellement exposées au regard des autres, elles semblent avoir développé une forme « d'immunité » qui leur permet de ne pas subir les affronts souvent associés à leur condition. Serge qui a fait de la mendicité un « travail » en témoigne :

(...)Y'en a un une fois qui s'est arrêté à la lumière, je le voyais fouiller dans ses poches, pis avant de redécoller, y'a sorti un paquet de bills, un gros paquet de bills, pis y me l'a mis dans la face, tu sais en le grouillant dans ma face, tu sais en l'agitant comme ça en redécollant pis en me disant une niaiserie.

Quel genre de niaiseries qu'y t'a dit?

Bah, je m'en rappelle plus. « mange de la marde », « va travailler hostie de sans-cœur », « tiens un autre BS qui se pogne le cul », y'en a en masse de ça. À tous les jours c'est pas ça qui manque. Y'a du monde ben correct pis y'en a d'autres qui ont juste pas d'allure. Des frustrés.

Qu'est-ce que ça te fait quand tu te fais insulter comme ça?

Bah. Je les entends plus je pense. Mais j'avoue, la fois de la « palette » du gars qui la grouillait dans ma face comme ça, ça m'a fait de quoi. Ça, j'ai trouvé ça baveux en hostie. Tu sais moé, comme je le voyais fouiller dans ses poches, j'étais sûr qu'y voulait me donner une pièce ou deux, pas me montrer qu'y était plein et pis qui crachait sur moé. Un pauvre type dans le fond. Ça m'a pas mis en crise. Je me suis même dis que j'aimerais pas être dans ses bottines à ce gars-là (...).

Le mépris à son endroit exprimé par cet automobiliste ne le laisse évidemment pas insensible. Il dit avoir été blessé. Mais il y est habitué. Son exposition sur la place publique l'y confronte à tous les jours. La stigmatisation associée à son mode de vie est au cœur de ses interactions sociales. C'est de ce rapport particulier qu'il élabore les modalités de son existence.

Les discours des participants témoignent de ces diverses stratégies que nous venons de voir. En fonction des circonstances, ils peuvent s'opposer à l'identification aux personnes itinérantes, ils peuvent également s'accommoder de diverses façons aux situations de l'itinérance ou bien littéralement s'implanter dans sa dynamique particulière. Mais ces trois stratégies *ne sont pas indépendantes* l'une de l'autre. Elles s'interpénètrent et se manifestent dans la vie des personnes, à des degrés divers, sans égard aux considérations particulières. Par exemple, une courte durée en situation d'itinérance n'indique pas nécessairement que la personne y résiste et qu'une longue durée qu'elle y est installée. De nombreux facteurs interagissent faisant osciller les personnes d'une stratégie à une autre. Mentionnons à titre d'exemple les enjeux liés à la toxicomanie, à la santé mentale et à la judiciarisation qui laissent quelquefois ses lourdes empreintes sur le parcours des personnes et qui engendrent mille nuances sur l'une ou l'autre de ces stratégies.

L'identité individuelle découle d'un processus qui se construit et s'élabore à travers le rapport que la personne cultive avec « l'autre ». Au fil des interactions, nous la façonnons. Dans cette section, j'ai voulu mettre en relief l'idée que les personnes dites itinérantes, qui donnent l'impression d'être désocialisées, sont également impliquées dans un tissage complexe de relations à partir desquelles la question de l'identité est un enjeu important. Il sera un élément important de l'analyse effectuée par les intervenants dans le chapitre V.

4.1 RAPPORTS AVEC LA FAMILLE

Pour la plupart des participants, les liens avec leur famille d'origine sont inexistantes au moment des entretiens. Ils n'ont plus vu leurs parents, leurs frères et sœurs depuis plusieurs années et ils ne cherchent pas à les contacter (un seul a des rencontres sporadiques avec sa mère et plus rarement avec sa sœur, rencontres dont les modalités sont entièrement déterminées par elles). Ils en parlent avec détachement, voire avec une certaine indifférence.

On peut ainsi dire que tous les participants sont en rupture avec leur famille. Certains ont vécu dès l'enfance un rejet, de la maltraitance et des problèmes liés à l'alcoolisme et à la violence dans la famille. Mais ils n'en font pas des événements marquants de leur parcours et de leur discours. Ils semblent même réduire l'impact de ces événements et les banalisent : ils excusent et justifient leurs parents qui, à leurs yeux, ont fait du mieux qu'ils ont pu avec les moyens dont ils disposaient. Ils parlent quelques fois avec un ton nostalgique de leur enfance. Serge en témoigne en parlant du décès de sa sœur :

(...) Je sais pas, 10 ans. Plus. Ça, ça m'avait donné un crisse de coup. C'est la seule de la gang que je voyais encore de temps en temps. Elle vivait avec mon père, ça fait que ça me donnait l'occasion de le voir lui aussi de temps en temps (...)

(...) Non, non, ça va, c'est correct, j'aime ça parler de Johanne, ça me fait du bien. Je l'aimais ben. J'ai gardé un bon souvenir d'elle, j'y pense encore souvent, pis dans ma tête, c'est toujours les bons bouts que je me rappelle. Les autres, y voulaient pus rien savoir de moé, pis moé non plus, mais avec Johanne, on se voyait encore. Pas longtemps, des fois avec son chum, pis après quand elle s'est séparée, chez p'pa.

Peux-tu me dire pourquoi tu ne voyais pas les autres membres de ta famille?

Ouais, c'est une longue histoire. Disons qu'on s'entendait pas bien. On s'est pogné souvent. Pour toutes sortes d'affaires. Un moment donné, y voulaient plus rien savoir de moé, y voulaient même plus me voir. Moé non plus.

Y-a tu eu des conflits, des choses particulières qui se sont passées?

Rien vraiment, rien de grave, tu sais, on s'entendait pas pantoute, ça fait que c'était mieux de pas trop se voir, (...) tu comprends. Ça fait que comme ça on se tirait pas les cheveux (...)

Mais avec Johanne tu te tirais pas les cheveux?

Bah, ça dû arriver quelques fois (rire) mais pareil, on s'aimait elle pis moé, (...) pis on se voyait juste assez pour que ça se passe bien. À chaque fois, surtout vers la fin, on avait du bon temps ensemble. Surtout quand elle s'était séparée de son « arabe ». À ce moment-là, elle était retournée chez mon père sur la rue Ontario. On allait au McDonald en face, au parc quand y faisait beau, j'ai des beaux souvenirs. Mon père était malade, elle en prenait soin. Y'en avait pas beaucoup qui allait le voir dans la gang. Tu sais, mon père a toujours eu un hostie de caractère, pas vivable. Mais quand même, à ce moment-là, peut-être parce qu'il était malade aussi, j'haïssais pas ça aller le voir (...), on se parlait comme du monde (...).

Un extrait de l'entretien avec Jean-Pierre témoigne également d'une expérience familiale difficile. Pourtant, malgré la violence qui caractérise cette expérience, le ton est neutre. L'évocation ne s'accompagne ni de ressentiment, ni de tristesse ou d'anxiété :

(...) Il n'y a rien de spécial vraiment. On était une méchante gang dans la maison de « village du Bas-du-Fleuve » une ferme, une trentaine de vaches que je me rappelle traire à la main quand j'étais encore p'tit gars. On vivait pauvre mais pas trop je pense ben. Ma mère est morte j'avais quelque chose comme 12-13 ans, mon père s'est retrouvé veuf avec 8 enfants. Ma sœur Huguelle est devenue la mère. C'était la plus vieille pis elle menait ça la maison. On l'obstinait pas trop fort. On se défoulait dans la grange (...), mes frères et moi on se battaient tout le temps mais moé je mangeais des crisses de « volées » parce que j'étais le plus petit. Crisse que je savais pas me battre. J'ai jamais su comment me battre. Encore aujourd'hui, je saurais même pas quoi faire si quelqu'un me tombe dessus. Je dois être un pacifique. C'est ça, je pense que je suis un pacifique. Peace and Love. J'ai jamais cherché le trouble mais hostie que j'en ai eu.

Quel genre de troubles?

Des coups sur la gueule mon gars j'en ai eu un crisse de paquet. Mon père, pas trop mes sœurs, surtout deux de mes frères qui me lâchaient pas une minute. Ils se défoulaient sur moi. Tout le temps. Une fois c'est à coup de tabouret, tu sais les petits tabourets qu'on utilisait pour traire les vaches, et ben Bernard, il me le garrochait derrière la tête. Une fois je me suis mis à saigner de l'oreille, j'étais sonné, j'ai eu un black-out, c'est la seule fois qu'il s'est fait chicaner, j'étais magané. Je pense que j'ai raté l'école à cause de cette « shot » là. Je m'en rappelle encore. J'y parle encore de temps en temps; il habite Montréal avec son chum, il est avec son chum depuis 20 ans au moins. Je suis jamais allé chez-lui. Il m'a jamais invité. Lui, il vient faire un tour de temps en temps quand j'ai une place. Il s'annonce pas. Ben, j'ai jamais eu le téléphone, y débarque comme ça. Y reste jamais longtemps (...). Moé, ça fait mon affaire. Il m'apporte des « côssins » qu'il met plus. Des fois, du beau stock. Il m'a apporté un radio, un beau « coat » de cuir que je mets jamais. Je pense qu'il est trop beau. Une fois, il est venu avec ma sœur Huguette de Québec. J'avais une chambre sur St-Hubert. Elle trouvait qu'il y avait des beaux arbres sur St-Hubert. Mon frère disait que c'était pas trop difficile de me rejoindre ça faisait la troisième maison de chambres sur St-Hubert. Ils savent pas trop qu'il y a de grands « bouttes » c'est à la Maison du Père qu'ils pourraient me trouver. Ils m'ont amené à La Casa Grecque. On a pris des photos.

À l'écoute des entretiens et à l'analyse du discours, se dessine leur histoire marquée souvent d'évènements, de ruptures et de conflits certes traumatisants, mais dont les « fantômes » ne semblent plus les poursuivre. La souffrance induite par les divers traumatismes de leur enfance n'impose plus « l'ordre du jour » de leur vie. Cette souffrance semble s'être fait une place et cohabite pacifiquement avec son « hôte » (Rappelons que l'âge des participants tourne autour de la cinquantaine et que les « plaies » ont probablement bénéficié du temps pour se cicatrifier).

Malgré un parcours marqué par des ruptures répétitives, aucun participant ne considère qu'elles l'aient mené à la vie d'itinérance actuelle. Pourtant, même s'il serait trop simpliste de suggérer un lien de cause à effet, nous ne pouvons ignorer ce parcours relationnel familial dans la compréhension du phénomène de l'itinérance (voire de l'auto-exclusion). En effet, le monde relationnel de tout être humain n'est-il pas

construit à partir des relations infantiles et de l'intériorisation de ces différentes relations?³²

À cet égard, les intervenants ont souligné la difficulté que représente l'ignorance de la biographie relationnelle de leurs clients. Ils ont du mal à se positionner (en terme relationnel) de façon à éviter de « réactiver des liens » ayant laissé une empreinte traumatique. Paradoxalement, tout en cherchant à établir une relation de confiance, ils ont l'impression quelques fois de renforcer le « fossé » qui les sépare d'eux. Dans quelle mesure ne jouent-ils pas « un acte d'une pièce qui ne fait que se répéter » et qui sert l'opposé de ce qui est visé? Se pose alors la question du type d'accompagnement qui est mis en place. Nous y reviendrons.

La rupture avec le milieu familial peut être un moyen d'éviter ou de fuir la confrontation avec autrui ou avec soi-même. Serge :

(...) J'ai pas quitté en mauvais termes, j'ai quitté (...) pis comme je t'ai dit, je me sentais mal à l'aise par rapport à ça, que je me suis éclipsé. Ben, besoin de faire le vide, pis c'est ça de penser à mes affaires (...) pour fuir peut-être un peu là. C'était surtout pour que ça se calme un petit peu.

Ou pour retrouver un espace personnel. Claude :

La famille, a veut que tu marches à sa manière, pis tandis que moi je trouvais ça complètement ridicule là (...). Ben, il fallait que tu ailles à l'église à tous les dimanches, il fallait que tu y ailles, ces affaires-là. Tu t'obstinais pas avec les boss pis l'autorité qui décidait de toutes pour toé. À coup de claques sur la gueule même.

Michel :

C'était assez fermé pis étouffant. Je ne me reconnaissais pas là-dedans. Le pognon pis la sécurité du foyer. On regarde même les autres de travers (...) ben, disons que j'ai été, que j'ai coupé les contacts y'a pas loin d'une dizaine d'années (...), pour diverses raisons, pour principalement, pour ne pas imposer

nécessairement mes choix de vie à ma famille, pis leur faire subir outre mesure des soucis et des tracas. Malgré que j'imagine que d'avoir coupé les contacts avec la famille, ça dû aussi leur donner des soucis pis des tracas (...) il reste quand même que j'avais déjà commencé à vivre ce mode de vie-là avant de couper les contacts complètement(...).

La rupture des liens avec la famille peut donner l'illusion d'un affranchissement dont la personne est elle-même le maître d'œuvre. Michel :

Moé mon choix avait été très clair à 18 ans. Y'avait d'un côté le travail, pis de l'autre la bohème. J'avais choisi le travail pour comprendre la logique du travail et comprendre sa dynamique. Pis à 25-26 ans, je suis parti. Je suis allé à Vancouver pour changer de décor pis changer d'opportunité(...). J'y suis resté pendant 3 ans. Ça été mon entrée dans le monde communautaire. (...) Ça me chicotait, ça m'a toujours chicoté de travailler pour d'autre. Qu'on fasse du profit sur le travail que je fais, qu'on fasse du profit sur mon dos. Ils sont embarqués sur mes épaules et pis c'est grâce à moé qui se nourrissent eux-mêmes (...)

Le discours de Michel est empreint de résistance et d'opposition aux normes et aux valeurs véhiculées par la famille, et par extension, par la société. Il rejette l'emprise et l'envahissement de ces normes qui cherchent à imposer des façons de vivre sans tenir compte de la différence et des besoins de chacun :

(...)Non pour moi c'est pas l'idée de changer le système. On en a un système modèle : c'est l'écosystème. C'est ça la vie. Faut juste s'y ajuster tout en essayant de trouver notre manière, tout en restant chacun individuellement libre d'agir comme on le pense. Trouver une manière où collectivement on prend soin de notre planète. Ce qui fait selon moi la maladie humaine, c'est que de vouloir tout prévoir, tout organiser à l'avance, on en fait trop. Toujours est-il que ma remise en question devait être complète avant que je revienne parler à ma famille, parler à mes amis, parler à mes collègues d'école pis trouver une nouvelle manière d'interagir avec eux tout en restant dans ma marginalité.

Malgré les tentatives pour se trouver « une place » bien à soi, en dehors de celle que l'on veut assigner à la personne, les liens familiaux conflictuels perdurent. Pour

Claude, la relation à la mère demeure toujours conflictuelle, malgré quelques tentatives de réconciliation ou de dialogue. Pour sa part, Jean-Pierre tente, au moment de notre entretien, de mettre une distance avec son frère afin de se protéger et de pouvoir peut être investir d'autres relations plus positives et bénéfiques pour lui. Il éprouve une difficulté à se lier aux autres, à faire confiance :

(...) Ben, j'ai pas l'impression que je me cache, tu sais. Je dirais plus que je me protège. Je me suis faite mon monde à moé, je me suis faite ma petite place ben à moé, une petite place qui est pas ben ben plus grande que ma chambre dans le fond (rire). Non mais c'est vrai, j'ai une petite vie tranquille qui fait pas de vague quand je bois pas trop, je reste chez-nous, je sors pas trop souvent. (...) Je me fais une petite chambre dans ma tête, je pense. C'est vrai, même quand je suis à l'hôpital, on dirait que je me fais une, comme ma petite chambre à moé. Pis je laisse entrer qui je veux. Mais tout ça, c'est dans ma tête parce que tu sais à l'hôpital ou à la Maison du Père, crisse, y'en a pas beaucoup d'espace là-dedans, c'est moé qui te le dis. Y'a du monde partout, pis c'est pas toé qui décide où tu vas. Alors moé je choisis mes affaires, je parle avec qui je veux, quand ça me tente. (...) Dans la rue c'est pas pareil. Quand je suis dans la rue, j'essaye de ne pas me montrer trop la face.

Mais t'es dehors justement, au vu et au su de tout le monde non? Tu marches sur la rue, tu vas dans un parc, tu rentres dans un café, je ne sais pas moé, j'imagine que t'es toujours entouré de monde, avec lesquels peut-être tu parles pas mais qui te voit, tu les croises. Comment ça se passe?

Je sais pas moé. Je pense que je remarque pus ça. On dirait que je vois pus le monde autour de moé. De toute façon, je sors pas souvent. Mais quand t'es dans rue, c'est comme une routine avec laquelle je suis habitué. Je connais les places tranquille, je vais de temps en temps au café, presque toujours le même c'est temps-ci. Non, moé j'ai l'impression de passer inaperçu. J'ai même pas l'impression que le monde me remarque. Je suis peut-être comme un courant d'air (rire).

Une coupure avec leur milieu d'origine caractérise l'expérience de trois participants sur quatre (le quatrième participant entretient des rapports sporadiques dont l'initiative, la fréquence et la durée ne lui appartiennent pas). Comme nous l'avons vu, ils ont dû « choisir » une rupture définitive avec la famille afin de survivre ou de changer. C'est

alors que le milieu de la rue peut-être investi (ou envisagé) comme un milieu substitutif.

Michel :

(...)Pis ça a adonné que je me retrouve dans la rue puis (...) pis, j'avais la possibilité de faire autre chose pis j'ai décidé ah non, je vais rester.(...) j'avais envie de rester dehors pis je sais pas j'étais bien (...) Je veux dire, j'avais quand même une vie, du monde que je connaissais, je me sentais bien quoi (...).

En somme, l'histoire relationnelle des participants semble avoir des répercussions importantes sur leur processus menant à l'auto-exclusion et leurs modes relationnels actuels. Peu ou pas de figures de lien substitutives ne sont venues réparer le désir d'être en lien ou d'être inséré dans le monde social normatif. Une certaine forme de « crainte du lien » est manifeste dans ces témoignages :

Je suis un peu sauvage. Je fais ma petite affaire. J'écoeure personne. Je suis pas le genre à me mêler aux autres. J'ai toujours été comme ça. Même quand j'étais petit, comme à l'école, je m'en rappelle pas ben clair mais je faisais ma petite affaire sans me mêler aux autres. Je suis habitué maintenant. C'est comme si je voyais pus personne, même quand il y a plein de monde autour. Je regarde à terre. C'est pas pareil quand je fais de la dope. Là je peut jaser pas mal. JP.

(...)Non mais c'est vrai, dans le fond j'ai rien à dire contre les refuges, tu sais, c'est ben correct, c'est ben propre, la bouffe est mangeable mais j'aime pas me retrouver avec ce monde-là. S.

Bah, j'ai quelques amis, ou plutôt, je sais pas si c'est des amis mais je connais du monde en hostie. Moé quand je me promène sur la rue, j'en connais du monde. Des fois, je me sens quasiment comme une vedette (rire), non mais. Serge par ci, Serge par là. Pourtant moé. Tu sais, moé je parle pas à grand monde. Je m'organise pour avoir l'air bête, comme ça y'a personne qui colle trop longtemps. S.

(...)Y reste jamais longtemps. Moé, ça fait mon affaire. JP.

(...)C'est pour ça des fois que je suis bien content de ne pas avoir le téléphone. Il n'y a personne qui m'achale, je suis tranquille. M.

Les intervenants n'hésitent pas à parler, eux, « d'opposition au lien » qu'ils expérimentent fréquemment en tentant d'établir les bases d'une relation de confiance avec leurs clients. Les prochaines sections approfondissent cet aspect et explorent l'apparente contradiction qui émane de cette crainte, de cette opposition au lien, et de l'investissement relationnel occasionnellement consenti, voire recherché.

4.2 CRAINTE DU LIEN

À l'écoute des participants et à l'analyse de leur discours (et largement corroboré par les intervenants), on constate une crainte importante du lien. Il semble que celui-ci s'inscrive dans un mouvement de protection cherchant à se prémunir du risque qu'il représente. Claude :

(...) Comme quand il y a des choses que ça fait longtemps qui va pas pis que là je commence à me rendre compte que ça me fait mal, mais là je vais peut-être demandé de l'aide, mais j'attends tout le temps jusqu'au bout avant de demander (...)

Les intervenants en témoignent : les demandes d'aides sont souvent ponctuelles et formulées dans un moment d'urgence. Ils leur apparaissent difficiles d'établir un lien dans ces circonstances. Pour reprendre une formule accrocheuse d'un intervenant : « on joue aux pompiers, on éteint des feux, on évacue les blessés, on arrive jamais à soigner leurs brûlures ».

Ainsi, l'aide est demandée en dernier recours, dans des situations d'urgence. Il est difficile, dans ce contexte, de créer une relation d'aide, d'élaborer un lien ou d'ouvrir la voie à l'expression de la souffrance, des besoins et des désirs. Mais pas impossible. Tous les intervenants ont témoigné qu'en dépit du contexte d'urgence, ils

arrivent occasionnellement à créer un lien plus significatif et durable. Ce constat nous permet d'envisager qu'il y a un enjeu relationnel important dans la demande d'aide que les personnes tenteraient d'éviter, soit en se débrouillant soi-même ou en attendant à la dernière minute avant de recourir à une quelconque assistance.

(...) il a vraiment fallu que je sois rendu au bout, au bout, que je sois pus capable de (...) je voulais pus, je voulais plus absolument rien faire, juste rester tout seul pis même dans ma tête, j'avais pus le choix vraiment là.

Une fois de plus Claude témoigne d'une demande verbalisée en derniers recours, dans l'urgence de la souffrance qui émerge. Il apparaît que ces demandes d'aide ponctuelles en situation d'urgence témoignent d'un mouvement de distanciation avec l'entourage, avec le monde social. Le contact humain, le bras tendu vers l'autre ne se fait que dans un état de crise, lorsque la « garde » est baissée. Une fois la crise passée, ils se repositionnent dans une mise à distance de l'autre.

Pourtant, il y a un paradoxe : l'ensemble des participants entretiennent des désirs de relations et de proximité. Ils témoignent de ce désir de diverses manières mais mettent parallèlement en œuvre plusieurs mécanismes de mise à distance des autres. Jean-Pierre :

(...) j'ai déjà fait comme de la (...) c'était pas des vrais tentatives. C'était pour attirer l'attention. Je sais pas si je voulais mourir. Un peu c'est sûr. Ça allait pas ben. Mais honnêtement je sais au fond de moé que je voulais qu'ils prennent soin de moé. Ils t'amènent à l'hôpital. Je sais que dans les hôpitaux (...) Les premières fois j'ai vu c'était quoi mourir, mais j'ai vu qu'ils t'écoutent quand même.

Un peu plus loin, en référence à son arrivée à Montréal :

(...) J'étais peut-être un petit peu plus rebelle, je le sais pas, je voulais pas vraiment d'aide, moi je disais que j'en avais pas de problèmes. Pis que j'allais m'arranger tout seul(...)

Serge lui témoigne de ce paradoxe à sa façon :

(...) La minute que j'ai senti l'effet de ça là (la cocaïne), ça m'a procuré un (...) un bien-être. Pis ce bien être là mais j'en voulais tout le temps. Ça prenait soin de mon malaise, tu sais de mon mal de vivre. Pis ce malaise-là ben quand je suis sous l'effet ben je le sens plus (...)

Pour deux participants, les multiples pertes, conflits ou ruptures familiales correspondent à une forme de « déchirure » dans l'expérience du lien, déchirure pour la plupart non réparée et même évitée (voire alcoolisée ou « toxifiée »). Cela afin de ne pas ressentir la souffrance qui y est associée et tenter d'y survivre. À cet égard, Furtos (2006) évoque l'image de certains animaux qui, pour sauver leur vie, s'amputent d'une patte prise au piège. Il s'en sert pour illustrer comment une personne *peut se couper d'une partie d'elle-même pour vivre* et ne plus sentir cette partie de soi par laquelle elle souffre et qui la tire vers la mort. En ce sens, peut-on présumer que le mode de vie actuel des participants (celui d'itinérance, d'auto-exclusion, de toxicomanie, etc.), parle de multiples souffrances dans le lien à l'autre? Donnent-ils l'impression d'être à la recherche de « pansements » sur leur douleur?

4.4 OMNIPRÉSENCE DE LA CONSOMMATION

Au moment des entretiens, tous les participants font usage d'alcool et de drogues. Ils se disent des consommateurs actifs. L'un d'eux consomme strictement de l'alcool, les autres combinent alcool (de façon secondaire) et drogues (sur une base quotidienne). Ils se définissent uniquement comme des consommateurs. Ils n'ont pas d'activités liées à la toxicomanie (vente ou production).

Trois participants ont un rapport « étroit » avec la substance : leurs pensées et leur mode de vie sont basés exclusivement sur la recherche de celle-ci et sur la satisfaction du besoin et du manque. Et ce, au détriment de leurs autres besoins. Ils affirment qu'ils n'ont pas l'intention d'arrêter de consommer, les bénéfices de la consommation étant trop importants pour envisager l'abstinence.

(...) j'ai consommé de toutes à longueur de journée, c'était du 24 heures sur 24 non-stop(...) S.

(...) c'était pas une vie parce que (...) parce que j'habitais tout seul, je buvais tout le temps et je passais « out » à la fin de journée. Pis, il y a une fois, j'ai dû passé quasiment une semaine comme ça. JP.

Moi, j'ai commencé à consommer de bonne heure. J'avais 12-13 ans. Ça a commencé par le pot, le hash. Mais quand j'ai tombé dans la coke, j'ai tombé là-dedans d'aplomb. S.

(...) je me suis tout le temps gelé. C'est dans mon mode de penser. Tout ce qui se passe dans ma vie s'enlène sur la consommation (...) C'est pour ça que mon mode de penser, quand qu'il m'arrive de quoi, va pas aller vers d'autres choses que ça. S.

(...) J'aurais pu vendre ma mère pour avoir mon prochain « hit ». C.

Ben il faut pas (...) il faut pas se le cacher non plus quand t'es rendu que tu fumes 500 \$ de free-base là, ça c'est pas normal. T'as 500 \$ dans tes poches, pis tu le « flaubes » à fumer ça, c'est parce que (...) faut que tu te poses des questions. S.

Le quatrième participant (dont la consommation est active au moment des entrevues) semble s'inscrire lui dans un cycle fait d'arrêts ponctuels de la consommation, d'abstinence et de rechutes. Il est pris dans cet engrenage, et ce à répétition. Le désir d'arrêter est ambivalent :

À un moment donné j'ai repris le (...) j'ai repris le dessus (...) Comme l'an passé, j'ai resté deux mois dans un loyer. Ça allait ben, mais là à un moment donné, j'ai recommencé, j'ai recommencé mon pattern, j'ai retombé dans mes bonnes vieilles habitudes. JP.

Ces quelques extraits du verbatim en témoignent : la consommation de drogues et d'alcool tient un rôle principal. Mais de quel rôle s'agit-il? À l'écoute et à l'analyse du discours des participants, un mouvement se dégage :

Mettons que t'es sur le stress là, ça calme, moi ça me calme en tout cas. Moi je me dis que tant qu'à prendre des pilules pour les nerfs ben je prends de la bière (...) Pis moi, ben je veux pas ben ben arrêter aussi. JP.

Là je suis plus calme mais à l'époque je consommais du crack à pleine planche parce que bon, christ, à un moment donné tes sentiments t'es plus capable de les vivre parce que bon, t'es plus capable d'aller vers l'aide nécessairement côté médical, pis toute, côté psychologique pis toutes ces affaires-là (...). Ça fait que là un moment donné tu te gèles. Tu consommes pour essayer d'oublier tes sentiments, tes problèmes pis toute (...) S.

(...) J'ai eu une passe suicidaire parce que je trouvais que le monde (...) Il y a ben du monde qui trouve pas leur place dans le monde parce que toute s'en va à la dérive un petit peu. Pis la dope ça te donne un gros high. Ça fait que là tu te sens ben pis toute pis t'oublie toute ça. Pis là après quand (...) quand t'en (...) quand tu repognes ton down, ben là c'est encore un plus gros écart on dirait. M.

(...) J'ai ben de la misère à me vivre (...) en plus que tu veux geler ton malaise, bon ben il faut que tu t'anesthésies le corps aussi parce que tu tombes en manque (...) Ça calme tes douleurs là, mais à un certain moment donné tu t'enfonces là-dedans (...) JP.

(...) Pis ce bien être là, mais j'en voulais tout le temps (...) S.

La consommation semble servir à pallier la souffrance, elle-même le fruit d'une multitude de « causes » : certains font référence à des problèmes d'abus, de rejet, d'abandon, de violence, etc. D'autres sont plus évasifs et parleront de « mal-être », de « mal de vivre » qu'ils ressentent depuis longtemps. La drogue ou l'alcool comblent un vide, un manque affectif, permet « d'oublier » ou permet de « gérer » des émotions, de se sortir de la solitude et d'aller à la rencontre des autres.

(...) surtout l'héroïne c'est comme ça. Je veux dire c'est magique là, ça va mal, pis là dès (...) dès que t'as ton petit « bonbon » là pis que tu le fais, oups ça va bien là. C.

Parce que moi je consomme un peu pour l'effet. Pis pour le plaisir. Mais c'est surtout pour me sauter la tête. JP.

La drogue ou l'alcool sert de baume temporaire sur le « mal de vivre » et permet de calmer momentanément « le stress ». Même s'ils constatent que l'effet est temporaire et qu'une fois celui-ci dissipé la souffrance revient de façon plus intense, ils considèrent les conséquences de leur toxicomanie ou leur alcoolisme comme étant moins souffrantes que la souffrance initiale. Leurs discours ne sont pas empreints de jugement condamnant leur dépendance. Au contraire, elle est justifiée, entretenue et validée. Ils ont cessé depuis longtemps d'envisager leur dépendance comme un « problème » à régler. Ils ont également cessé d'avoir recours à des services spécialisés de traitement et de thérapie. Ils mentionnent même certaines conséquences positives de leur consommation sur leur vie :

Ben là c'est sûr ça brûle une couple de cellules là, je suis sûr qu'il doit m'en manquer une couple mais qu'est-ce que tu veux que je te dises, je le sais que ça me magane mais c'est pas si pire. C'est sûr que ça dure pas ben ben longtemps mais je continue mon boutte pareil. M.

(...) je me cache du monde (...) ma famille je les vois pu depuis longtemps parce que ça les fait chier de voir que je consomme, pour eux autres je suis un fucké, malade, y comprenne pas, y'a personne qui comprends anyway ce que ça peut faire(...) je préfère laisser tomber parce que ça me fait plus de tort. JP.

(...) que ce soit dans la toxicomanie, que ce soit dans l'alcool, moi je suis les deux, je suis un alcoolique toxicomane. Pis un héroïnomane, un ancien héroïnomane (...) C.

Les participants n'ont pas honte de leur condition. Même si socialement décrié, le statut de toxicomane ou celui d'itinérant est même revendiqué et assumé. Ils contestent le stigmate et les préjugés qui accompagnent ces statuts. Leurs discours ne sont pas non plus empreints de ceux de « l'opprimé », victime de la société. En dépit des circonstances souvent pénibles (du point de vue des gens ordinaires) de la vie de toxicomane et d'itinérance, les participants ne se définissent pas pour autant comme vulnérables et sans défense. À la limite, ils ont simplement « manqué de chance ».

4.5 L'HORREUR DU VIDE : L'AUTO-EXCLUSION

Nous concluons ce chapitre en procédant à l'analyse du discours des participants à la lumière des six repères à l'auto-exclusion tel que brièvement présenté dans la section 2.3.3. Rappelons les mises en garde de Jean Furtos avant d'aborder cette dimension : cette conceptualisation de l'auto-exclusion ne cherche pas à rajouter un nouvel élément à « la psychologisation des problèmes de société ». La psychologisation existe de fait, intéressante du point de vue de la prise en compte des affects et des représentations, mais potentiellement *réductrices* de la réalité.

Il met également en garde contre « la sanitarisation des problèmes sociaux », c'est-à-dire la transformation de problèmes sociaux en problèmes médicaux. Il y a certes des diagnostics, des traitements, de l'action préventive à effectuer mais la pauvreté et l'insalubrité de l'habitation méritent aussi des « traitements ».

4.5.1 L'inhibition

Rappelons le premier de ces signes : *l'inhibition de la pensée et des émotions*. Selon Jean Furtos (2000), une inhibition des pensées et des sentiments nécessite un travail important : il met en garde contre *l'apparence* de l'inhibition. En effet, certaines personnes ne paraissent plus avoir d'émotions mais elles en ont, elles sont simplement anesthésiées. La communication verbale peut paraître coupée ou fortement altérée mais elle est en fait conservée. Les personnes peuvent paraître bêtes, frustrées, mais elles ne le sont pas. En réalité, il s'agit d'un mécanisme de protection, une défense grossièrement élaborée pour contrer ce « trou à l'intérieur », une absence de sens, un deuil jamais complété, un vide dans le lien avec l'autre.

Selon l'analyse du discours des participants, il semble que les traumatismes évoqués furent soudains, inattendus et hors de leur contrôle. Ils ont « encaissé » sans être en mesure de se protéger. En réalité, ils ont peut être élaboré une défense : se couper progressivement de soi de manière à atténuer la souffrance de ces traumatismes. Dès lors, la consommation répétée de drogues et d'alcool (de médicaments pour l'un d'entre eux) devient un outil privilégié cherchant à inhiber temporairement et partiellement cette douleur diffuse et insensée.

(...) Je me cache dans le fond tu sais, c'est pas que j'ai honte de moi, pour ça je suis habitué, je me cache pas des autres, je me cache de moi-même (...) JP.

Bien évidemment, chaque histoire est unique, mais ce qui les rejoint tous c'est la difficulté de « passer à autre chose », d'oublier ou de transgresser les rudes coups encaissés. Ils ne s'en plaignent pas, ils ne dénoncent pas, ils ne se positionnent pas en victimes des circonstances et des événements de leur vie. De plus, ce qui est marquant, c'est l'étonnant détachement émotif qui accompagne « l'histoire d'horreur » remémoré :

La vie était pas simple à la campagne, c'était pas la petite maison dans la prairie à « village du Bas-du-Fleuve ». C'est à coup de poing sur la gueule que ça marchait. La loi de la jungle, la loi du plus fort. 11 enfants dans le fond du rang, hostie que ça jouait rough. J'étais un des plus jeune, je te l'ai dit, j'en ai goûté (...) C.

(...) Ça reste flou un peu pour moé, j'imagine qu'il (le père) le laissait (le curé) dormir dans le salon quand y faisait sa visite paroissiale. Tu comprends, ça adonnait que c'était aussi ma chambre (...) JP.

(...) Surtout quand il était saôul, on dirait qu'il avait ses préférés pour se défouler (...) Moé, j'attendais que ça passe. JP.

Il est tout aussi étonnant d'observer que l'évocation de ces douloureux souvenirs s'accompagne non seulement de rires fréquents mais quelques fois de mise en situation loufoque, cocasse ou absurde. Comme s'il s'agissait de conjurer un péril pour éviter d'y être engouffré. Cette particularité du discours ne pourrait être interprétée comme de l'inhibition des émotions au sens de Furtos. Mais n'en est-il pas moins, qu'au sens propre, il puisse s'agir véritablement « d'un acte qui empêche d'autres faits d'arriver à la conscience » et qui cherche à infléchir, voire paralyser l'affect ?

4.5.2 L'anesthésie

Le second repère à l'auto-exclusion selon Furtos, *l'anesthésie partielle du corps*, se manifeste par une altération, voire une disparition de la sensibilité à la douleur physique. Autant le repère précédent intéresse la sphère psychique de l'expérience humaine, tout autant le second porte sur la dimension physique.

À cet égard, le discours des professionnels (chapitre V) tend à confirmer celui des personnes itinérantes : celles-ci résistent à faire usage des ressources médicales. Et si elles le font, c'est en dernier recours, attendant même l'extrême limite. Les quatre participants présentent des problèmes de santé avec lesquels ils « font avec », sans se

plaindre et surtout sans s'étendre sur le sujet. L'un d'eux, au moment des entretiens, présente des signes évidents d'urgence sanitaire. Il reconnaît que son état de santé se détériore rapidement depuis quelques temps mais n'envisage pas pour autant solliciter un examen clinique. D'autre part, les conditions de vie même associées à sa vie dans la rue entraînent de multiples situations menaçant son intégrité physique :

(...) Moé quand je vois le mois le mois de septembre arrivé, ça me mets toujours un peu sur les nerfs. On dirait que plus je vieillis, plus c'est, je te pogne des hosties d'infection. Juste au printemps passé, j'étais sûr que j'y restais man. J'étais magané en hostie (rire). S.

(...) Ben, comme tout le monde. Surtout c'est temps-ci, j'ai mal dans le bas du dos sans bon sens pis je suis à la veille de me cracher les poumons. ça sera pas long (rire). Non mais, j'ai toujours été chanceux, j'ai eu une vie de fou pis je suis encore pas pire. Je tiens le coup. Je pense que ce qui m'aide en masse c'est que je passe mon temps à marcher. Pis je suis toujours dehors. Tout le temps, du matin au soir, « non-stop ». Je pense que je dois marcher 10-12 milles par jour. C'est un hostie de « trotte » ça mon homme! Depuis quelques temps je suis ralenti par contre. Je suis moins en forme pis ça paraît. J'ai de la misère à faire mes journées. J'ai pris un coup de vieux. (...) Pis je fais de la dope plus que d'habitude, ça fait que ça aide pas non plus. Non vraiment, je suis magané pas mal. Pour la première fois depuis longtemps, je pense que je « tofferai » pas encore trop trop. Des fois je me dis que le HIV pis les hépatites sont en train de m'avoir. Y commencent à être plus forts que moé. La dernière fois que j'ai vu un docteur, elle m'avait dit qu'il faudra peut-être commencer la tri-thérapie. Le virus était fort pis les T4 était bas. Pis ça, ça fait déjà un boutte. J'imagine que ça doit pas être ben plus beau aujourd'hui. S.

Pour sa part, Claude ne compte plus le nombre de fractures, contusions et autres blessures occasionnées par des agressions à répétition. Encore une fois, le discours est léger, l'affect ne correspondant pas avec la description des événements relatés :

(...) je voulais sortir, y'arrêtais pas de me dire que je pouvais pas, que je pourrais mourir, que ma rate était sur le bord d'exploser, boum, mais moé je voulais sortir pareil. Y'ont réussi à me garder (à l'hôpital). Tant qu'y me donnait de la morphine ça me dérangait pas trop (rire).

Plus loin :

Mon problème c'est que je sais pas me battre, je sais pas me défendre. C'est normal que je mange des hosties de volées. Il faut juste que je regarde une fille pis j'ai son chum sur le dos, pis des fois y se mettent à deux ou trois, là je me retrouve magané, la face toute boursouflée toutes sortes de couleurs (...)

Pour sa part, Michel, en référence à une probable inflammation du nerf sciatique :

(...) j'étais même pus capable de bouger, j'avais mal partout juste à me tourner tête. Je pouvais pas promener mes chiens. Pendant 3-4 jours j'étais « stallé » icitte (le portique extérieur d'un bâtiment désaffecté) sans être capable de lever le petit doigt quasiment. Mais j'ai été chanceux dans ma malchance, j'ai du monde qui m'ont aidé pour les chiens pis j'avais assez de pot pour me soulager (...) Encore aujourd'hui, quand y fait frette, j'ai toujours un peu peur que ça me reprenne.

C'est dans cette veine que Furtos (2000) inscrit l'anesthésie du corps à l'intérieur du processus d'auto-exclusion : les personnes sentent peu les douleurs des diverses pathologies. Elles peuvent même à la limite ne pas sentir les effets d'une gangrène. Comme si la souffrance n'était éprouvée qu'avec leur consentement formel. Elles n'en éprouvent pas les conséquences pénibles parce que celles-ci ne semblent pas se rendre pleinement à la conscience. C'est le même mécanisme mis à jour avec l'inhibition. Il s'agit de freiner, voire d'arrêter dans son activité, son impulsion et son développement cette souffrance qui risque de les emporter.

En définitive, la *mort prématurée* est une conséquence courante de l'auto-exclusion, par incurie et par refus à l'aide et aux soins. Deux participants mentionnent l'omniprésence de la mort. Serge :

Ça te tente pas d'aller « checker » ça?

Pour savoir quoi. Tu le sais que ça donne rien. Elle me l'a dit, ça fait déjà, quoi un an, peut-être deux, c'était pas mal limite mon affaire. Elle disait que ça

donnait pas grand-chose de commencer la tri-thérapie parce que j'étais pas stable. Y'aurait fallu que j'aie une vie ben tranquille. Une vie ben ben tranquille pour pouvoir le faire. Ça fait que ça n'a pas marché.

Serais-tu prêt maintenant?

Pas plus. De toute façon, m'a te le dire ben franchement, y'est trop tard, c'est clair. Y'était déjà trop tard y'a deux ans. Imagine-toé aujourd'hui. Je suis ben plus mal en point que je l'étais dans ce temps-là.

Tu penses pas que ça vaudrait la peine d'aller voir?

Non, ça me tente pas. Pas aujourd'hui en tout cas (rire). Non, c'est vrai, ça m'arrive d'y penser que je devrais peut-être aller faire un tour voir le docteur CLSC. Mais ça pas l'air que j'y pense ben fort (rire). (...) j'ai jamais aimé ça aller là. Ça me tente pas plus aujourd'hui.

As-tu peur de mourir?

Non. Ça m'énerve pas. Bah. Ça doit pas être si pire que ça. Quand son heure venu, ben, on peut pas rien y faire, « right »? Tu sais, j'ai déjà passé proche une couple de fois. Une fois j'étais à l'hôpital pis y'étaient pas sûr de me réchapper. Ouf, cette fois-là j'étais sur le bord. C'était pas si pire. J'étais comme dans les « vaps ». J'étais pas mal. C'était « smooth ». Peut-être que c'est quelque chose comme ça, mourir. C'est peut-être pour ça que ça me fait pas peur.

Claude :

C'est sûr, j'en ai plein le cul des fois. Surtout les premiers jours quand je me retrouve à Bordeaux. Mais je fais toujours mon temps à l'infirmierie anyway. Y doivent me trouver magané. (...) Mais non, je suis pas déprimé. C'est juste que je m'en fous. Y'arrivera ce qui arrivera (...)

Comme nous venons de le voir, les participants témoignent du déni de souffrance de diverses manières. Il semble que l'état de survie et les conditions de vie particulièrement rudes participent à la formation d'un « gel psychique » auquel se superpose progressivement un « gel physique ». Éventuellement, la personne se protège de sa souffrance (dénégation totale) qui ne peut alors plus être portée que par les

aidants. La personne ne demande plus rien, ne reconnaissant même plus les besoins élémentaires, comme si elle n'était plus maître de sa vie ni de son corps.

(...) Y m'ont déjà retrouvé en dessous des cèdres dans le parc Angrignon. Ça l'air que si y'avait pas eu de check par le gardien, j'aurais pas toughé la nuit. Y'ont dû me garder proche un mois à l'hôpital (...) C.

4.5.3 Trouble du comportement

Le troisième repère qu'a identifié Jean Furtos dans son observation de l'auto-exclusion est le *trouble de comportement*. Qu'entend Furtos par « trouble de comportement »? Il ne s'attarde pas à en préciser les contours. Fait-il référence à la nomenclature des troubles de comportements relevant de la psychiatrie clinique³³? Là non plus, il n'en élabore pas une définition précise. Qu'est ce qu'un trouble de comportement alors? Laissons aux participants le soin d'en déterminer le sens à la lumière d'une piste que propose Furtos : ces troubles de comportement souvent violents sont « déclenchés par des rapprochements avec autrui ou par l'intoxication ».

(...) je peux devenir mauvais des fois, j'en reviens pas moi-même. Je te pète des « coches » c'est comme si c'était pas moé, je me perds dans brume pis je me réveille des fois avec la gueule en sang pis je me rappelle pus de rien (...) S.

Je me retrouve toujours là (Centre de détention de Bordeaux) à cause d'un bri de condition. Habituellement ça dure jamais ben longtemps, une petite saucette quoi. Mais des fois, c'est parce que j'ai poussé ma luck un peu trop (...). Trop de bière, trop de dope pis, oups, voie de fait (...) C.

C'est un euphémisme de dire que la vie dans la rue est génératrice de stress. Le manque de sommeil, la malnutrition, l'absence d'hygiène et d'intimité, la toxicomanie sont autant de facteurs qui fragilisent la personne. Il semble que chacun a une capacité différente à gérer ces stress et les souffrances qui l'accompagnent. Face à ces

difficultés, la personne essaie de mobiliser ses ressources. Devant l'impuissance à modifier ou éliminer les sources de stress, le recours à la violence, d'abord verbale, est fréquent. Occasionnellement, elle dégénère et peut entraîner la personne dans une spirale de violence physique et éventuellement de judiciarisation. Serge tente d'éviter le contact avec ses pairs, source fréquente de conflit :

(...) crisse, ça ça me fend le cul. Quand t'arrives à ton spot pis qu'y a un hostie qui est là, j'ai juste le goût d'y crisser mon poing sur la gueule. C'est mon spot, c'est pas mon chum, y'a pas d'affaire là.

(...)Je me tiens pas avec eux autres. C'est sûr qu'on parle un peu mais je suis pas chum avec eux autres, tu sais avec personne anyway. Ça me tente pas. De toute façon, y sont « fucké » pas à peu près des fois. Y'en a qui aurait besoin de prendre des pilules. Pis d'autres, « man », m'a te dire, tabarnac, t'as pas le goût même de t'approcher, crisse j'ai peur d'attraper des maladies. Ciboire qu'y puent. Y'ont pas l'air à prendre leur douche souvent. Hostie mon homme, ça pue pas à peu près.

Pour lui, il est nettement préférable de se tenir à l'écart des autres. Pour éviter les conflits et les « règlements de compte ». L'exercice de la mendicité par exemple, peut entraîner des conflits de territoire entre pairs qui s'apparente à « la loi de la jungle ». Les impératifs de survie peuvent provoquer des « acting out » violents qui la plupart du temps, quand il s'agit des interrelations entre pairs, restent non judiciarisés.

Le témoignage d'un participant à cet égard reste révélateur de cette « loi » qui règne dans la rue. Pour Michel, la présence de ses chiens, en plus de comporter une dimension affective, impose le respect. Il observe une nette diminution de comportement violent et un sentiment de protection accru. La meute qui l'accompagne nuit et jour joue ce double rôle :

(...) Ça reste de l'ouvrage mais ça vaut en masse la peine. Les flics sont après moé, je pogne des tickets, y changent même les règlements municipaux pour se débarrasser de moé (rire).

Plus loin :

(...) moé je vis avec ce que le monde me donne pis mes chiens rendent le monde plus généreux. La plupart du monde aime ça les animaux, il me donne de l'argent à moé mais c'est pour mes chiens. (...) c'est sûr que ça impose le respect mais aussi on dirait que ça rend le monde plus humain.

Selon les témoignages, le comportement violent suscité par le rapprochement avec autrui semble se limiter (si l'on exclut celui occasionné lors d'interpellations policière) aux relations entre pairs. Les intervenants eux-mêmes ne mentionnent pas de situations ou d'évènements ayant entraîné des comportements violents de la part de leurs clients et dont ils étaient la cible.

Par contre, les deux groupes de participants ne tarissent pas d'exemples quand il s'agit de comportement violent induit par l'intoxication (principalement par l'alcool) ou l'endettement:

Toute qu'est-ce qui m'amène à vivre de la marde dans la vie, c'est quand je prends un coup trop solide. J'ai arrêté là parce que ça m'amenait ben trop de troubles (...). C.

(...) c'est pour ça quand ça marche pas avec quelqu'un des fois je deviens (...) pas méchant, je suis pas un gars méchant (...) Ça doit me faire mal à quelque part parce que dans le fond j'aime pas ça me faire regarder de travers (...). Là je revire de bord, j'ai pus les nerfs que j'avais (...)S.

(...) je suis rendu trop vieux astheure. Avant ça me faisait pas trop peur, j'étais même pas mal agressif, je faisais mon territoire mais là plus on vieillit ça l'air qu'on trouve d'autres façons, tu sais, on est plus tranquille, plus sage (...) ou ben plus pisous (rire). S.

En référence à l'endettement induit par la consommation :

(...) une fois j'ai payé. Je veux dire, ma mère a payé. Le gars y faisait peur en hostie. Ça coûté quasiment 800\$ à ma mère. Là, c'était pas vraiment un shylock, c'était un « pusher ». Cette fois-là y voulait se faire payer. Pis je l'ai

pas obstiné. Je pense que ça m'a pris un hostie de bouffe avant de m'en remettre. Un autre fois c'était pour la dope aussi mais je l'avais emprunté à un shylock. J'y devais quelque chose comme 1500\$, 500 d'intérêt. J'y avais promis mon chèque au complet que j'y ai jamais donné parce que je me suis retrouvé en-dedans. C.

On remarque dans ces extraits l'imbrication et le chevauchement des deux aspects qui caractérisent les troubles de comportement. En effet, il semble que l'un est étroitement relié à l'autre, interdépendant et inséparable, leur combinaison donnant lieu à une multitude d'interactions. Ainsi, le rapprochement avec autrui est craint, mais « facilité » par la consommation. À son tour, la consommation provoque une proximité relationnelle qui « réveille » la crainte du lien. Il n'est pas étonnant dans ces circonstances, qu'une certaine « perturbation » du comportement et des agissements se manifestent.

4.5.4 Rupture de liens

Le quatrième repère à l'auto-exclusion de Furtos est *une rupture avec la famille et les proches*. Nous n'élaborerons pas sur ce quatrième repère, ayant insisté sur cette dimension particulière dans la section 4.2. Ajoutons par contre une nuance à cet aspect de l'auto-exclusion: on pourrait croire que les pairs et le réseau informel viennent prendre la relève, sous la forme de bande d'amis ou de « fratrie » complice dans l'instauration de liens. Dans les faits, en ce qui concerne le discours des participants, « l'appartenance » à un groupe de pairs est dénoncée comme illusoire ou éphémère, quand elle n'est pas carrément porteuse de danger.

Cependant, bien que la coupure soit un élément charnière des itinéraires des participants, il serait erroné de conclure à un vide relationnel : le rapport aux autres domine le discours, le détachement apparaît loin d'être définitif. Au contraire, ce rapport aux autres semble chercher à se renouveler à travers le rapprochement et l'éloignement, ce va-et-vient qui révèle ces liens supposément inexistantes :

(...) je vois mon frère de temps en temps. Y m'apporte des affaires qu'y met pus. Je veux pas le voir trop souvent mais je suis content quand même de le voir. Pis c'est pas juste pour les affaires là, je sais pas, je suis content quand même (...) JP.

(...) Ça fait ben des années que j'ai pas vu personne. J'ai coupé avec eux autres parce que je voulais pas leur imposer ma façon de vivre pis leur faire de la peine. Je te l'ai dit, moé ma famille c'est la grande famille humaine. M.

(...) on s'aimait elle pis moé (sa sœur), pis on se voyait juste assez pour que ça passe bien. À chaque fois, surtout vers la fin, on avait du bon temps ensemble. Surtout quand elle s'était séparé de son « arabe ». À ce moment-là, elle était retournée chez mon père sur la rue Ontario. On allait au Mc-Donald en face, au parc quand y faisait beau, j'ai des beaux souvenirs. Mon père était malade, elle en prenait soin. Y'en avait pas beaucoup qui allait le voir dans la gang. Tu sais, mon père a toujours eu un hostie de caractère, pas vivable. Mais quand même, ce moment-là, peut-être parce qu'il était malade aussi, j'haïssais pas ça aller le voir. On se parlait comme du monde. S.

(...)c'est vrai, tu sais, je les ai écoeuré comme faut avec mes problèmes. Y'a pas un supposément chum qui aurait tenu le coup si y'avait fallu que je fasse la moitié de ce que j'ai fait à la famille. Oh non. J'aurais été barré depuis longtemps. Avec la famille c'est pas pareil on dirait. Y doivent se sentir coupable de te voir dans la marde, eux autres ben confortables dans leur grosse baraque pis moé tout nu dans rue. Tu sais pour ma mère j'ai toujours été son petit gars, son pauvre petit gars qui est dans le trouble et qui a besoin d'aide. C

De toute évidence, il semble que cet éloignement n'altère pas « l'intensité » des relations qui continuent d'exercer leur emprise. Lors des entretiens, il était particulièrement remarquable de voir la vigueur du discours quand il était question d'explorer ce qui a motivé ou forcé la rupture des liens. Il semble que *la peur de se lier et la nécessité de se lier* sont constamment rejouées.

4.5.5 L'incurie

L'incurie comme cinquième repère. Jean Furtos ne s'intéresse pas aux formes bénignes d'incurie (les petites négligences que nous connaissons tous) mais aux formes

malignes : déficience sévère de l'hygiène, de l'alimentation, un important repli sur soi, des problèmes de santé sévères non soignés (voire ignorés), l'endettement (les personnes ne paient plus leur loyer), etc. Les formes les plus graves peuvent aboutir à la mort, en l'absence d'intervention d'un tiers.

Dans cet esprit, l'incurie peut progresser vers une « pathologie de la disparition » : ce n'est pas du suicide, c'est l'abandon de soi-même, le désinvestissement de soi-même. On observe l'incurie avec des personnes isolées et en grande précarité sociale (personnes âgées, malades mentaux, etc.). Pour Furtos, d'une manière générale, l'incurie se manifeste chez toute personne qui « se sent coupée de son appartenance à la communauté humaine ».

Les conditions de l'habitat sont des éléments importants de l'incurie. Quand celles-ci s'aggravent, elles se manifestent par un encombrement de son lieu d'habitation par des rebuts et des déchets de toutes sortes. Des objets hétéroclites peuvent s'amonceler comme une montagne d'immondices. Des déchets alimentaires, organiques, voire des déjections du corps peuvent également s'accumuler avec les vêtements sales occupant tout l'espace disponible. Comme s'il y avait une perte de discernement entre ce qui est à jeter et ce qui est à garder. À ce niveau d'incurie, « la personne elle-même est en train de devenir un déchet. Elle ne l'est évidemment pas en tant que personne humaine, mais en détruisant progressivement son humanité, elle apparaît comme un déchet et disparaît comme sujet ayant sa dignité » (Furtos 2000 p. 119).

Les quatre participants ne présentent évidemment pas un tel degré d'incurie. Il n'en reste pas moins que les conditions de vie dont ils ont témoigné et qui ont également pu être observées révèlent de nombreux signes d'incurie (malnutrition, dénutrition, maladies graves non soignées, hygiène et salubrité déficientes, comportements à risque, etc.). Il ne s'agit pas ici d'identifier sur une « échelle

d'incurie » à quel échelon de celle-ci se trouve les participants. Mentionnons simplement qu'une négligence de soi est manifeste et qu'elle occasionne un péril, à plus ou moins long terme, quant à l'intégrité de la personne.

4.5.6 Diminution de la capacité de demande

Nous avons déjà exploré cette dimension dans la section portant sur la crainte du lien (section 4.2). Certains aspects seront approfondis ici en faisant écho aux témoignages des intervenants au sujet de leur expérience relationnelle et des efforts consentis pour créer ce lien qu'ils considèrent primordial. Quant à eux, les participants rencontrés semblent rechercher davantage une forme d'aide qui n'implique pas un lien à l'autre :

(...) Ben des exemples où j'ai été aidé, ben ici disons pour la nourriture pis ces genres d'affaires-là. Je continue les services, mais quand même je viens pus souvent (...) M.

Tu sais, moé j'ai ma petite tournée des ressources, surtout pour la bouffe, là y t'écoeure pas, tu te fais pas achaler, c'est souvent des bénévoles anyway (...) S.

Les ressources sont fréquentées occasionnellement afin d'obtenir un hébergement temporaire, une adresse dans le but de recevoir leur chèque ou obtenir certains services essentiels à leur survie (nourriture, vêtements, douche, etc.). Pour deux participants, le lien aux ressources et aux intervenants est strictement utilitaire. Pour les deux autres participants, les formes d'aide qui implique un lien telles que l'écoute, les conseils, l'encouragement et le soutien sont acceptés :

(...) quand je suis pas en-dedans (rire) je peux venir au Comité quasiment à tous les jours (...) des fois après le diner je monte en haut pour passer un peu de temps, je connais un peu de monde (...) C.

Je m'entends ben avec X de l'accueil Bonneau, y'a été une fois pendant un bout de temps qui recevait mon chèque ça fait que j'étais obligé d'y allé au moins une fois par semaine. JP.

En référence à un séjour dans une maison d'hébergement :

(...) j'ai pas l'impression de parler à des intervenants qui sont là étant donné que c'est notre milieu de vie, c'est là qu'on vit, ils sont avec nous ça fait que par la force des choses (...) on parle plus à quelqu'un. Ce que je veux dire c'est plus le fait qu'ils soient là ben c'est qu'on en vient qu'on se connaît plus, tu sais y'en a que je connais depuis un hostie de bon boutte (...). C.

À l'analyse des entretiens au sujet de la capacité de demande d'aide, on constate que, lorsqu'il y a demande d'aide, elle est en derniers recours et s'effectue dans des moments d'urgence.

Comme quand y'a des choses que ça fait longtemps qui va pas pis que là je commence à me rendre compte que ça me fait mal (...) Quand c'est arrivé (demander de l'aide) il a vraiment fallu que je sois au bout, au bout, que je sois pus capable de (...) je pensais à toute ma vie, je pensais à tout, je me voyais juste tous mes problèmes que j'avais, j'avais pas d'argent, j'avais pus rien pis j'étais dans un refuge pour itinérant (...). JP.

Moi mais je vas pas en demander de l'aide non plus là, l'orgueil peut-être, je sais pas là, la peur peut-être aussi de me faire dire non, j'aime mieux m'arranger tout seul (...). S.

(...) j'aime ben ça en tout cas être capable d'être autosuffisant. Pis là ben, tellement de monde qui se disent dans la rue pis ils ont besoin de rien, mais dans le fond là ils ont besoin de change, ils ont besoin de ben des choses, ils ont besoin de drogue, de boisson (...) Ça fait que à un moment donné (...) mais c'est contradictoire ça fait que (...) il faut que tu réalises qu'est-ce que tu peux faire pour te (...) pour t'aider toi-même là dans certains points là (...). M.

Il semble y avoir un paradoxe important chez la majorité des participants rencontrés : ils ont occasionnellement des désirs de proximité mais ils mettent en œuvre des mécanismes de mise à distance des autres. À ce stade de l'analyse, il serait plausible de faire le pont entre la crainte du lien avec les ressources d'aide et les intervenants et leur propre histoire relationnelle (ponctuée comme nous l'avons vu de nombreuses ruptures et de relations instables ou conflictuelles). Ils sont tentés de désinvestir le lien aux autres comme ils ont désinvesti le lien avec la famille et les proches, puis avec la société normative.

En somme, le mode vie des participants témoigne de multiples souffrances dans le lien à l'autre. Les participants donnent l'impression de tourner autour d'un noyau douloureux à la recherche de pansements. À cet égard, la demande d'aide semble être un « pansement » qui a l'effet de l'alcool à friction sur une plaie ouverte.

Un des constats de cette analyse des entretiens en regard des six thèmes explorés, semble mettre en évidence un ensemble de comportements et de mécanismes psychiques par lesquels la personne en processus d'auto-exclusion cherche à se détourner du réel et de ses vicissitudes. Elle semble chercher une satisfaction, ou à tout le moins, un apaisement dans un aménagement du pire (ce que Patrick Declerck appelle « les stratégies de catastrophes »). Ces conduites de retrait, d'effacement ou de détournement sont de plus complétées par des conduites addictives importantes. Dans la même veine, Furtos parle d'un processus qui pousse paradoxalement « l'exclu » à s'exclure de lui-même pour s'empêcher de souffrir. Cette défense paradoxale repérée par Furtos sert à restreindre au maximum l'investissement relationnel.

Les participants ont démontré avoir recours à cette défense. Celle-ci se déclinant en fonction des itinéraires particuliers et des événements qui les ont ponctués. Mais ce qui apparaît primordial aux yeux des participants, c'est de pouvoir conserver certains espaces relationnels et de s'accrocher à une identité de « substitution » (marginal,

rebelle, exclue, etc.). La personne s'est construite une nouvelle identité de survie pour composer avec les traumatismes et les privations qu'elle a traversés. La construction de cette nouvelle identité a coûté cher. Elle n'en saurait en faire le deuil sans se replonger ou, à tout le moins, se rappeler l'état de détresse originel. C'est là que réside tout l'enjeu du lien : les « retrouvailles » avec soi-même rappellent à la personne la douleur de sa perte et le prix qu'elle risque de devoir payer si elle s'ouvre à nouveau. C'est ici que l'intervenant social est particulièrement interpellé.

CHAPITRE V

« En fait, les exclus s'accrochent à la vie et les inclus ne parviennent généralement pas à nier totalement leur parenté avec eux. S'ils s'évitent soigneusement, ils ne parviennent pas à s'ignorer complètement. Ils se croisent et ils se voient. Et, malgré leurs efforts, ils ne peuvent se leurrer totalement sur leur communauté d'appartenance à la famille humaine ».

Jean Maisondieu (2002)

ANALYSE II

UN POINT D'ARRÊT : L'EXPÉRIENCE DES INTERVENANTS.

Ce chapitre donne la parole aux intervenants qui ont participé aux rencontres de groupe. Celles-ci se sont tenues dans les locaux d'un organisme communautaire de Montréal et furent postérieures à la cueillette de données de la première source. Elles visaient à faire le point sur ces données, à pousser plus loin l'analyse et envisager des pistes d'intervention.

Rappelons brièvement les modalités de réalisation de ces rencontres avant d'en présenter le compte rendu. Un document de trois pages présentant les grandes lignes de l'analyse I fut d'abord remis aux participants deux semaines avant la première rencontre. Les quatre intervenants ont pu en prendre connaissance. Ils furent invités à se laisser « imprégner » des éléments d'information contenus dans le document. Celui-ci abordait les thèmes de l'étude en y présentant de façon synthétique les données recueillies auprès des personnes itinérantes. Il ne s'agissait pas d'une étude de cas. Comme mentionné précédemment, les références de toute nature permettant possiblement l'identification des personnes furent soigneusement retirées.

La responsabilité de l'animation de cet exercice fut assumée par le signataire de ce mémoire. Lors des échanges, je me suis assuré, tâche difficile s'il en fut, d'éviter la personnalisation des débats, en ce sens où, les expériences de vie qui étaient relatées par les intervenants se devaient de l'être sans se référer à des individus possiblement connus de tous. L'essentiel de l'exercice visait à chercher le sens et les significations que ces expériences pouvaient receler. Au-delà du principe d'anonymat et de confidentialité qui y était préservé, nous avons cherché à « élever » le débat hors de l'habituelle gestion de cas. Aux dires des participants, ce fut probablement la partie la plus satisfaisante et la plus enrichissante de l'exercice.

De cette première rencontre servant à échanger, à partager les réflexions et les expériences de terrain de chacun, un compte-rendu fut rédigé et redonné aux intervenants moins de 72 heures plus tard en prévision de la deuxième séance. Ainsi, les deux rencontres se sont tenues à une semaine d'intervalle de façon à maintenir une certaine continuité et permettre d'entretenir un intérêt soutenu³⁴.

La durée de la première rencontre fut de 2 ½ heures et la deuxième de 3 heures. Ces rencontres furent autorisées par leur employeur respectif sans qu'ils en représentent les positions ou les points de vue sur ces questions. L'activité à laquelle ils furent conviés s'inscrivait parfaitement dans les tâches de leur fonction. Notons que leur participation était volontaire et qu'ils n'en ont tiré aucun bénéfice financier.

Le compte-rendu qui suit³⁵ fait état des échanges et propose une analyse élaborée selon deux axes : ceux-ci correspondant aux dimensions structurelles et individuelles de l'itinérance telles que reconnues par la littérature et largement validées par les intervenants. De ces deux pôles, quelques pistes possibles d'intervention en lien avec l'objet de recherche se dégagent.

5.1 LA DIMENSION STRUCTURELLE

D'emblée, les intervenants ont tenu à signaler l'occultation des considérations structurelles dans le discours public et dans celui des participants cherchant à expliquer et comprendre le phénomène de l'itinérance et de l'auto-exclusion. Ils ont déploré l'usage couramment répandu de grilles d'analyse qui, en se centrant sur l'individu, peuvent biaiser notre compréhension des problèmes sociaux.

5.1.1 L'importance de l'individualisme

La société entière donne du crédit et met en valeur les signes manifestant l'autonomie des personnes et leur liberté. Or, la voie privilégiée pour accéder à cette autonomie et cette liberté se trace dans le travail et la consommation. Des catégories entières de population ne peuvent pourtant y accéder que difficilement et souvent partiellement. D'autres n'y accèdent carrément pas. Elles deviennent hors-jeu, disqualifiées par une participation jugée trop faible dans la sphère de la consommation, de la production et des échanges. Reprenons un extrait du discours d'un participant :

« Ta place, elle est dans la rue?

Pour le moment. En bout de ligne ma place elle est dans mon corps. Partout où je suis je suis chez-nous.

T'aspire à changer le système?

Non pour moi c'est pas l'idée de changer le système. On en a un système modèle : c'est l'écosystème. C'est ça la vie. Faut juste s'y ajuster tout en essayant de trouver notre manière, tout en restant chacun individuellement libre d'agir comme on le pense (...) »

Le parcours des personnes itinérantes qui ont participé à cette recherche s'inscrit dans ce grand mouvement de libération de toutes les entraves, de tous les liens. Dans

l'extrait précédent du verbatim, en faisant du corps le lieu et le véhicule absolu de cette liberté, Michel incarne cette idée. De plus, comme nous l'avons vu dans le chapitre IV, il se dégage un processus commun à l'ensemble des participants : un processus qui amène la personne à s'extraire du monde familial, puis social et du monde normatif pour se créer un espace à soi, un espace parallèle aux difficultés relationnelles et à la souffrance qu'elles engendrent. « L'acte » d'itinérance devient un acte de protection et permet de créer cet espace où les règles ne sont régies que par eux, sans crainte d'emprise ou de rejet.

5.1.2 Le retrait du sens de la communauté

En lien avec la section précédente, les intervenants rappellent que, dans les sociétés occidentales, les personnes sont très libérées des emprises communautaires. Chacune peut ainsi se permettre d'être en conflit avec son entourage, sa famille, d'ignorer ses voisins, de garder ses distances. Comme elle peut bénéficier d'une sécurité sociale relativement impersonnelle et efficace, elle se sent protégée des ennuis et des difficultés matérielles sans en être redevable à quiconque.

À ce titre, le versement mensuel du montant alloué par la Sécurité du Revenu témoigne d'une solidarité impersonnelle qui se garde de créer du « lien social ». En effet, les intervenants déplorent le paradoxe que représente d'une part, l'aide financière de l'État consentie aux personnes itinérantes (perçue comme un geste d'une société solidaire) et d'autre part, cette *même* assistance matérielle qui génère un sentiment d'exclusion et de stigmatisation.

L'un des intervenants insiste : « nous traversons tous occasionnellement des périodes plus ou moins difficiles, nous pouvons manquer de soutien mais nous préférons ne pas embarrasser notre entourage. Nous pourrions aller même jusqu'à refuser l'aide que propose un parent ou un proche ». Pourquoi refusons-nous? Parce

qu'en acceptant de l'aide, nous nous retrouvons redevables et nous intensifions le sentiment de perdre un peu de sa liberté et de son indépendance. Car, sortir des difficultés de la vie sans être redevable à personne donne l'impression de préserver sa liberté d'agir.

À l'inverse, dans les pays communautaires (un intervenant faisant référence à un séjour au Sénégal), l'intégration est créée par les dettes et les créances de la personne envers son entourage. Là-bas, être lié, c'est le fait d'être redevable à quelqu'un! De plus, il est remarquable de constater que les sociétés occidentales sont organisées autour d'institutions et d'administrations publiques qui prennent en charge l'aide matérielle aux personnes en difficulté, en particulier dans les domaines de la santé, de l'emploi et de la retraite, c'est-à-dire trois situations qui produisent les liens sociaux les plus solides dans les sociétés communautaires!

À force de protéger chacun sa liberté, de cultiver chacun une quasi-absence d'attaches, certains « malchanceux » finissent par voir se briser le peu de liens qui les retiennent à la société. Il semble que même ce fil ténu qu'est le chèque d'aide sociale versé à chaque mois maintient à l'écart les personnes déjà marginalisées.

5.1.3 Les deux facettes de la « sécurité sociale »

Les discussions de groupe entourant la question de l'aide matérielle et de ses effets ont suscité un large débat. Ici, le terme « sécurité sociale » représente la sécurité fournie par la société. En portant son attention sur des problématiques matérielles, nos sociétés négligent la dimension « psychologique³⁶ » de cette notion. Que le soutien matériel offert par l'État soit maintenu en permanence et même périodiquement haussé, la personne qui est en rupture avec son entourage présente une souffrance qui reste profonde. Tant que la société ne lui reconnaît pas une place, tant qu'elle ne favorise pas la liaison et l'intégration, l'apport matériel qu'elle accorde ne sera jamais plus qu'un

investissement public de plus dans « l'industrie de la pauvreté » ou au mieux, un geste de bonne conscience à l'égard des plus démunis.

Une sécurité sociale globale devrait prendre en compte une ferme intégration de l'être humain dans la société. Elle comporterait alors un côté matériel, qui peut être assuré d'une manière impersonnelle et donc pris en charge par l'État, mais également un aspect « psychologique » qui passe par des attaches tangibles avec des personnes. Quoi qu'il en soit, les intervenants sont unanimes pour se reconnaître comme les acteurs de la deuxième dimension. Dès lors, ils considèrent primordial d'avoir un lien avec le « client » s'ils visent à apporter une aide relativement significative. Que leur action se situe dans un lieu d'hébergement, dans un centre de jour ou dans le cadre d'une relation « d'affaire »³⁷ la création d'un minimum de lien avec la personne est impérative. Et loin d'être toujours possible.

En effet, la condition même de l'itinérance structure le rapport que la personne entretient avec l'intervenant. Elle pose d'énormes défis : comment maintenir des liens et des suivis ? Comment fait-on avec ceux qui disposent de peu d'outils et d'habiletés ? Comment articule-t-on le niveau de langage des uns et des autres ? Et c'est sans considérer l'incidence de la toxicomanie et de l'alcoolisme, des maladies mentales sévères, du jeu compulsif, etc.

5.1.4 Contraintes administratives

Les intervenants soulignent les contraintes liées à l'incontournable structure organisationnelle de leur organisme respectif. Celles-ci déterminent souvent les conditions d'admissibilité et les règles de fonctionnement qui ne sont pas toujours compatibles avec « la création de lien ». Ces règles qui, par exemple, fixent une durée de séjour ou d'accès, qui imposent des délais d'admission ou qui établissent des listes d'attente en fonction de l'urgence. Et c'est sans compter celles qui mettent de l'avant

l'encadrement et la conduite des « bénéficiaires » : l'obligation de faire des « démarches d'insertion » garantissant le maintien de l'accès à la ressource, l'acceptation d'une « fiducie volontaire » pour obtenir un studio avec support communautaire, l'abstention de consommation de drogues ou d'alcool, la non tolérance des comportements agressifs, etc. (Roy et al. 2006).

À cet égard, certaines personnes itinérantes n'hésitent pas à qualifier les travailleurs des ressources de « fonctionnaires du communautaire ». Elles éprouvent même du ressentiment en ce qui concerne les organismes communautaires. Un participant témoigne :

« On dit à une personne qui a été trahie presque toute sa vie : Avec nous, ça va être différent, on va te laisser de la place. Elle s'implique, elle donne de son énergie, elle pense qu'elle va s'en sortir et être utile. Quand les efforts sont faits, le groupe trouve quelqu'un « qualifié » pour faire la job »

Plus loin il ajoute :

« Les personnes de la rue ne s'ouvrent pas aux intervenants comme elles le font avec quelqu'un de la rue. Elles se disent que l'intervenant, à la fin de sa journée, il retourne chez lui, dans son confort. Alors que la personne de la rue, après une intervention, reste dans sa souffrance ».

Même si un doute l'assaille au détour de la conversation (il craint de jeter le discrédit sur ces organismes qu'il considère indispensables), ses propos sont durs envers ces « fonctionnaires syndiqués » qu'il juge « infantilissants ». À un intervenant en toxicomanie, il lance un message dérangeant : « Votre mandat, c'est de travailler pour perdre votre job. (...) Mais ils ne veulent pas que le monde s'en sorte, ils veulent garder leur job ». Les intervenants ont longuement discuté de cette position, ne pouvant, à quelques nuances près, qu'acquiescer à ce reproche. Ils en ont l'habitude. Dans leur pratique, cette critique se décline de diverses façons et sur une base régulière.

5.1.5 Diverses philosophies d'intervention

De l'analyse du discours des intervenants, un autre élément en lien avec la section précédente émerge avec régularité : la coexistence pas toujours « pacifique » de multiples approches d'intervention au sein du réseau. En effet, quand une ressource d'hébergement met en pratique une approche « humaniste » qui met en avant scène la dimension « humaine » du rapport à l'autre, elle ne peut que se « heurter » avec d'autres ressources dont l'approche d'intervention favorise la « prise en charge ». Ce qui se joue dans cette oscillation, selon que l'on adopte une posture ou l'autre, c'est l'accès même aux services des ressources³⁸.

Chaque approche ou philosophie d'intervention repose sur une conception distincte de la personne. Pour « l'humaniste », cette dernière est avant tout « un être humain comme les autres ». Même si elle fréquente les territoires limites de cette humanité. L'humaniste ne mesure ni les chances de succès de l'intervention ni les limites des ressources engagées auprès d'elle. Il favorisera une pratique susceptible de potentialiser le pouvoir de la personne sur sa vie. Il respectera la personne et ses choix de vie même si ceux-ci sont susceptibles de mettre sa vie en danger ou dégrader son état de santé. Ses qualités professionnelles relèvent du champ des relations humaines. Ainsi, il s'adaptera au rythme de la personne, il s'accordera un temps d'appropriation, il cherchera à établir une relation de confiance, il manifestera de l'empathie, etc.

Pour l'adepte d'une approche « santé publique », le bien-être de la personne cède la place à celui de la collectivité. La personne itinérante est perçue comme porteuse de « handicaps ». Ces handicaps font d'elle un être qui n'est pas toujours en mesure de prendre des décisions et d'accepter que « l'aidant » sait mieux qu'elle ce qui est bien, acceptable et adéquat. Comme elle est « vulnérable », « influençable », « perdue », elle a besoin d'être guidée pour acquérir des habiletés qui la rendront plus aptes à vivre en société. Si elle se montre parfois réfractaire, elle pourra être contrainte

« pour son bien ». Des « experts » de tout acabit veillent pour s'assurer de la mise en œuvre des programmes destinés aux fins pour lesquels ils ont été conçus : contenir et enrayer le « problème » (Roy et al 2006). Dans cet esprit, la sanction pénale se présente comme l'ultime recours contre la personne qui dérange, qui est perçue comme une nuisance publique et même une possible menace.

Évidemment, ces approches se déclinent en diverses nuances. Les intervenants soulignent que les pratiques ne se présentent jamais de façon monolithique. Dans leurs expériences, il s'agit surtout de tendance, d'une propension vers l'une ou l'autre des approches qui se manifestent. Ce qui apparaît comme un pur antagonisme est en réalité une « cohabitation ». Ils n'affirment pas que l'approche « santé publique » appartient aux services sociaux publics et « l'humaniste » au réseau communautaire. Ils ne doutent pas que certains organismes communautaires valorisent une approche axée sur l'assistance, l'autorité voire la punition ou que certaines « grosses » institutions (CSSS, CHUM, SPVM, etc.) réussissent le tour de force de mettre en place des interventions particulièrement progressistes. Mais de façon générale, les aléas de cette cohabitation rendent l'exercice de leur métier spécialement périlleux. Il faut bien comprendre que ces philosophies d'intervention jouent un rôle fondamental dans les divers milieux et influencent significativement le « parcours » de la personne itinérante. Car elles sont au cœur des confrontations, des tensions ou des alliances entre les ressources.

5.1.6 Faire preuve d'imagination

Les intervenants ont insisté sur l'importance que revêt à leurs yeux la connaissance des réseaux public, privé et communautaire de façon à développer une collaboration étroite entre les différents acteurs œuvrant auprès des personnes itinérantes. Cette expertise leur apparaît essentielle pour rendre possible l'accès à d'autres services quand il s'agit de passer le relais ou d'agir ensemble. Ils déplorent les pratiques s'effectuant en vase clos et le « clientélisme » des organismes du réseau qui

donne l'impression de chercher à préserver les prérogatives et les acquis des institutions avant d'honorer les fins pour lesquelles elles ont été créées³⁹.

Dans cet esprit, les intervenants s'imposent un devoir de créativité, d'originalité où les modèles sont à inventer malgré des moyens limités. Ils manifestent le besoin de remettre en cause les façons de faire habituelles. Ils affirment la nécessité de développer ou de soutenir de nouvelles approches afin de déborder le cadre conventionnel et souvent rigide des structures organisationnelles. De plus, ils soulignent la fragilité actuelle des pratiques qui s'exercent sans « garde-fou », « sans filet », « à découvert » parce qu'elles reposent sur un engagement en face-à-face avec la personne itinérante susceptible de bousculer les valeurs inhérentes à ces structures.

La lecture du phénomène de l'itinérance que font les intervenants en lien avec l'organisation des services est, de façon globale, jugée défavorablement. Selon eux, les services sociaux en général sont construits sur un modèle dont les fondements s'articulent mal avec la réalité des populations qu'ils desservent. Particulièrement, celles vivant dans des conditions extrêmes de survie. Le fait de « formuler une demande » qui doit s'ajuster spécifiquement à la mission de l'organisme ou de « prendre un rendez-vous » quand la mobilité et la notion de temps n'ont pas le même sens, remet en cause des pratiques inscrites dans une longue tradition d'organisation et de dispensation des services. Dans cette lecture, ils conviennent que, pour agir efficacement (améliorer les conditions de vie, de bien-être et de santé, etc.), on doit établir un lien de confiance avec les personnes qui souvent ont connu de mauvaises expériences avec les institutions. Pour ce faire, pour faire en sorte que survienne « la rencontre », il faut dépasser les limites fonctionnelles des organisations. Il faut s'assurer soi-même d'une certaine mobilité pour rejoindre les personnes et sortir des institutions pour aller là où elles vivent⁴⁰.

5.2 LA DIMENSION INDIVIDUELLE

Dans cette section, le discours des intervenants s'articule autour de deux grandes problématiques auxquelles ils accordent une grande importance. Pour eux, l'ampleur des problèmes associés à la *toxicomanie* (et l'alcoolisme) et les *maladies mentales sévères* ne permet pas de se dérober et de faire abstraction de ces questions. Il ne s'agit pas de décrire le phénomène de l'itinérance sous l'angle de la « faillite morale » personnelle. Ni comme une conséquence de l'alcoolisme. Non plus en éclairant certains aspects qui insistent sur les « déficits » et les « carences » des individus.

Car ces carences et ces déficiences ne proviennent-elles pas également d'une socialisation elle-même déficiente? L'intention ici n'est pas de questionner et de remettre en cause les théories de l'étiologie du phénomène de l'itinérance et de l'exclusion (ce qui a déjà été brièvement abordé dans les sections précédentes) mais de mettre en lumière ce qui se présente comme un enjeu de taille dans *l'intervention* auprès des personnes itinérantes et en situation d'auto-exclusion.

5.2.1 Les maladies mentales sévères

Les intervenants s'entendent pour dire qu'ils sont de plus en plus confrontés à des personnes présentant des problèmes de santé mentale sévères et persistants (les troubles psychotiques, de l'humeur, les troubles de personnalité, les « multi-problématiques »). Ils observent une nette augmentation de ce phénomène. Ils ont largement mis en cause les réformes successives dans le domaine des soins psychiatriques comme étant à l'origine de cette progression.

Paradoxe : ils dénoncent la « psychiatrisation du social » et du même souffle l'inefficacité de l'offre de soins psychiatriques à intervenir adéquatement auprès des personnes itinérantes. Particulièrement celles qui présentent des problématiques

multiples. Les personnes au profil « multi problématiques » (santé mentale, itinérance, judiciarisation, toxicomanie) représentent un phénomène jusqu'à tout récemment assez méconnu. Les services sociaux ne semblent pas s'entendre sur la discipline la mieux équipée pour en prendre la charge. Ce qui pour effet d'éloigner la psychiatrie de l'intervention auprès de cette clientèle.

De façon générale, les intervenants s'entendent pour affirmer que les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale (toutes catégories confondues) sont nombreuses au sein de la population itinérante. Ils les décrivent comme des personnes étant particulièrement ancrées dans la rue. Dans leurs rapports aux autres, elles se montrent fortement méfiantes, pour ne pas dire carrément réfractaires, tant des services sociaux et de santé que de la police ou des passants. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'elles n'ont pas tendance à fréquenter le réseau de services.

En santé mentale, les services publics renvoient presque exclusivement aux services psychiatriques hospitaliers. Ils se caractérisent comme étant essentiellement fondés sur une approche biomédicale (Roy et al. 2006). L'usage d'une multitude de médicaments de toutes sortes est largement répandu et les psychiatres ne sortent que rarement de leurs bureaux. Un intervenant a témoigné de son expérience avec un psychiatre d'un hôpital de Montréal et de la collaboration étroite effectuée dans le cadre de son travail. Elle incarne nettement l'idée que l'on se fait de la psychiatrie « sociale » de par sa collaboration avec les ressources communautaires mais également parce qu'elle considère que les médecins (les psychiatres en particulier) se doivent d'avoir une conscience sociale et se doivent de sortir dans la communauté dans le but de se rapprocher de la « clientèle » et des intervenants qui souvent la connaît bien. Ne sont-ils pas les « spécialistes » de la relation?

Comme tous les psychiatres, elle fait des évaluations, prescrit des médicaments, etc. Elle est en lien avec les hôpitaux et les urgences et à la demande des intervenants,

elle fait de la « proaction » (évaluation d'une personne dans un parc, dans une station de métro, etc.). Elle peut initier une procédure légale pour forcer une personne à subir un examen psychiatrique mais ne l'utilise que dans les cas extrêmes. Elle est réticente à mettre un lien en péril, lien si difficile à établir. Elle regrette que ses collègues pensent encore que les itinérants sont responsables de leur condition. Que les autorités sanitaires soient davantage préoccupées par l'incidence de l'hypertension que des problèmes de santé mentale. Elle dénonce que le champ d'expertise qu'est la psychiatrie soit resté refermé sur lui-même et éprouve tant de difficultés à s'adapter aux réalités sociales actuelles. Elle pense que ses collègues font une erreur en se concentrant sur la pathologie, sans voir que celle-ci peut avoir des incidences sociales ni comment les conditions sociales peuvent aussi influencer sur les symptômes.

Le portrait d'une psychiatre « communautaire »⁴¹, ici dessiné à large trait, illustre un aspect fondamental de l'intervention auprès des personnes itinérantes présentant des problèmes de santé mentale : *il est impératif de sortir de l'approche biomédicale*. Les intervenants ne rejettent pas l'apport de « l'arsenal » médical. Ils reconnaissent son utilité et sa valeur. Il n'en reste pas moins que l'arrimage avec les psychiatres est la plupart du temps difficile.

5.2.2 Problématiques de toxicomanie

Les intervenants s'entendent pour dire que les besoins des personnes itinérantes en regard des problématiques de toxicomanie et d'alcoolisme sont parmi ceux qui ne sont pas couverts, ou à tout le moins, mal couverts. Ainsi, pour répondre aux problèmes d'intoxication, les urgences des hôpitaux sont régulièrement sollicitées. Aux yeux des intervenants, les services de ces urgences sont souvent inadéquats pour répondre aux problématiques de toxicomanie. Ils y décèlent des failles tant sur le plan matériel, que celui des expertises. Par exemple, plusieurs soulignent l'absence de salles en retrait pour permettre à la personne « en manque » de patienter, d'éviter le regard des autres

(pitié, peur, exaspération, indifférence, etc.). Ils notent également l'insuffisance des outils interrelationnels du personnel des urgences pour répondre plus adéquatement aux personnes aux prises avec ces difficultés de vie. Dès qu'est identifié un problème de toxicomanie, comme c'est souvent le cas dans le monde de l'itinérance, les intervenants n'hésitent pas à parler d'un manque de compétences des professionnels de l'urgence quand ce n'est pas carrément un manque de considération et de respect.

Quant aux services spécialisés de désintoxication, ils présentent une lacune importante : ils ne répondent pas (pour la grande majorité) aux besoins dans « l'ici et maintenant ». Les délais d'admission sont incompatibles avec les besoins de réponse dans l'immédiat. Le processus de référence est tellement bureaucratisé, complexe et éloigné des besoins que certains les ont éliminé de leur « trousse à outils » et autres bottins de références.

Ils soulignent également les difficultés d'arrimage entre des ressources aux philosophies et approches d'intervention très différentes (voir 5.1.6). Par exemple, la prise en charge dans une ressource de désintoxication très encadrante suivi d'un relais dans une ressource qui repose sur l'autonomie des usagers, représente une source potentielle d'échecs et de rechutes. Le discours des intervenants révèle cette fracture et ses effets et surtout l'impuissance à y changer quoi que ce soit.

Autre paradoxe : après avoir décrit les lacunes et les contradictions des services publics dans l'aide aux personnes toxicomanes et alcooliques, les intervenants ont une tendance à reconnaître les « bienfaits » de cette problématique dans son mécanisme de « court-circuitage » de la souffrance, des manques affectifs et des ruptures. Ils constatent, en effet, une forme « d'automédication » dans l'usage des substances psychotropes. Le « phénomène addictif » est dès lors envisagé dans ses rapports avec le manque, la perte, les traumatismes.

La toxicomanie et l'alcoolisme peuvent-ils être envisagés comme un moyen de défense ou une simple technique de survie? Faire un petit pas vers la psychanalyse ne se suffit évidemment pas à lui-même. Cette question est trop complexe pour se limiter à une grille d'analyse, si éclairante soit-elle. Mais ce regard qui envisage la toxicomanie et l'alcoolisme comme une « automédication » dans la « gestion » de la souffrance permet aux intervenants d'ajuster leur tir quant aux conséquences de la consommation. C'est dans cet esprit que l'approche privilégiant la « réduction des méfaits » acquiert sa pertinence. « À quoi peut bien servir l'abstinence? Demande-t-on au diabétique d'arrêter l'insuline? » dira un intervenant. Aussi boiteuse que peut paraître cette comparaison, ne permet-elle malgré tout un sain éloignement des questions morales et des préjugés profondément enracinés à l'égard des substances et de leurs usagers? Il ne s'agit pas de considérer la toxicomanie et l'alcoolisme comme une simple maladie⁴², mais d'élargir notre compréhension de l'apport du phénomène pour les personnes en situation d'itinérance et d'auto-exclusion.

5.2.3 Les pistes d'intervention

Tout au long du processus d'analyse des résultats et de la construction du sens de la parole des participants, quelques idées sur des pistes d'intervention furent émises et disséminées à travers la rédaction de ce mémoire. Dans cette section, deux pistes seront explorées en accord avec l'intérêt et l'insistance que les intervenants ont manifesté à leur endroit.

Le discours des participants nous renseigne sur la crainte du lien, qui souvent est due à des conflits, des ruptures et un vécu de rejet (voir section 4.3). Les « autres » sont mis à distance en guise de protection. Il a été démontré que cette « histoire relationnelle » s'insinue et a des répercussions sur le lien avec les intervenants. Elle en limite l'intervention. Dans ce contexte, et à la lumière des enjeux relationnels, une piste d'intervention se dessine, celle de permettre une recherche de « la bonne distance ».

Il s'agit de permettre cette valse de ruptures et de rapprochements, de conflits et de réconciliations, de demandes ponctuelles qui sont basées sur des besoins et non sur des désirs (un intervenant : « le désir d'être en lien n'est jamais bien loin derrière la crainte de l'autre »). Cet espace d'apprivoisement peut aider à la création d'un lien, à la vérification de la « solidité » de l'autre et surtout de la sincérité de son « offre ». Il faut donc avant tout créer un lien de confiance minimum, en passant par cette phase de recherche de la bonne distance. Ceci afin de pouvoir offrir un espace qui permet la recherche de sens de cette vie d'itinérance et d'auto-exclusion.

La deuxième piste d'intervention, en lien étroit avec la première, cherche à offrir un espace d'élaboration de la souffrance (dans leur vie émotionnelle, dans leur lien aux autres, dans leur parcours). Les intervenants ont noté que, pour faire contrepoids à la résistance au changement, au besoin de protection et la crainte de l'autre, il faut bien sûr créer un lien de confiance, mais également un espace d'apprivoisement dans le but d'offrir une recherche de sens (à deux) sur leur parcours menant à l'auto-exclusion. En d'autres termes, il s'agit de transformer les actes (voire les mécanismes de défense) par des mots afin de décortiquer le « sens des agirs ».

Par exemple, les intervenants pensent qu'il serait pertinent d'intervenir au niveau du sens de la consommation des psychotropes et non sur ces comportements en tant que tels. Ces comportements sont effectivement des tentatives de mise à distance des autres et des contenus souffrants. Demander aux personnes de renoncer à ces mécanismes de défense, c'est leur suggérer de revivre le vide, le manque, le vécu de rejet et d'abandon. Ces comportements ont servi de protection malgré leurs conséquences néfastes sur leur santé physique et psychique, et également sur leurs relations. C'est pourquoi il apparaît important d'intervenir sur le sens de ces comportements et éventuellement de remplacer les actes par la parole.

Pour les personnes en auto-exclusion, une sortie de rue et un retour dans l'espace social normatif peuvent s'avérer très risqués⁴³. Il faut impérativement s'en abstenir, du moins à court et à moyen termes. Offrir et accompagner un retour prématuré à la vie socionormative, c'est nier la fonction de l'identité de la personne auto exclue (protection contre la souffrance)..

Pour les intervenants, l'ampleur de la problématique de l'itinérance et de l'auto-exclusion, même si elle engendre un sentiment d'impuissance, ne les décourage pas pour autant. Si timide soient-elles, les pistes d'intervention, déjà mises en pratique, semblent donner des résultats. Certains témoignent d'expériences significatives avec leurs « clients ». Le défi repose davantage sur les aménagements des structures organisationnelles de manière à favoriser ce type d'intervention. C'est ainsi que, parallèlement au travail « individuel » effectué, un travail sur la « structure » est de mise. À vrai dire, il est incontournable.

CONCLUSION

*« L'individu est le produit d'une histoire
dont il cherche à devenir le sujet ».*

Michel Bonetti (1994)

En explorant la question du lien et de la dimension relationnelle, l'itinérance et l'auto-exclusion nous apparaissent comme un phénomène chargé de sens. Ainsi, loin d'être définitivement exclue et désocialisée, la personne se trouve aux prises avec des liens desquels elle ne semble jamais complètement dépouillée. Elle se démène dans la répétition de ce que ces liens ont pu avoir de traumatique, de souffrant et d'oppressant (Furtos 2000). Dès lors, l'itinérance et l'auto-exclusion se profilent (pour les participants) comme un moyen de survie, un remède, une « solution » qui témoigne d'un aplomb et d'une remarquable ténacité.

L'auto-exclusion comme « solution » à un parcours de vie traumatique! Ce n'est pas si simple. La trajectoire des personnes qui ont participé à cette recherche révèle ce dilemme fondamental : la conjugaison des contraintes de rupture et des contraintes de lien fait naître un engrenage qui semble progressivement conduire vers l'auto-exclusion. Les parcours explorés et les témoignages recueillis auprès des personnes en apparence isolées, semblent au contraire peuplés de « fantômes » relationnels. En cela, les données recueillies sont particulièrement révélatrices des enjeux et des entraves possibles de l'intervention auprès des personnes itinérantes en processus d'auto-exclusion. Car le recours à l'aide implique une conduite qui replonge dans l'univers du lien. Ces liens qui s'avèrent nécessaires mais qui peuvent être vécus comme menaçants, voire destructeurs. À cet égard, les témoignages des quatre participants sont éloquentes.

Tous sont plongés dans l'ambivalence permanente qui les amène à s'investir dans le lien tout en s'y « brûlant ».

Les problématiques de rejet, d'abandon, de dépendance et de conflit, de même que les aspirations (ou pourrions-nous dire les injonctions!) d'autonomie et d'indépendance que porte haut et fort la société, semblent se rejouer dans le rapport qu'ils entretiennent avec les ressources et plus particulièrement avec les intervenants. Toujours sous le signe d'une très grande ambivalence.

Accepter de l'aide, comme la refuser, se plie à des impératifs de survie et à des enjeux souvent difficilement conciliables⁴⁴. Ceux-ci ne peuvent être négligés dans l'élaboration d'un « plan d'intervention ». Car au-delà des pistes d'intervention concrètes qui furent dégagées lors des rencontres de groupe, il s'est avéré primordial qu'une meilleure compréhension de la dimension relationnelle liée à l'itinérance et de l'expérience affective des personnes qui la vivent, favoriseraient une modulation et un ajustement des interventions. Prendre en compte la précarité et la versatilité que manifestent la nature des liens des personnes en situation d'auto-exclusion, c'est se donner une possibilité supplémentaire, s'ouvrir une fenêtre, à partir de laquelle se créer des « espaces d'humanité », ces lieux de rencontre temporairement hors des normes et des impératifs sociaux.

Un changement de perspective

Comme nous l'avons vu, la personne, plus que la collectivité, est devenue responsable de la gestion de son malheur comme de son bonheur⁴⁵. Nous assistons à une réelle mutation du lien social mettant en péril même la cohésion des sociétés occidentales. À cet égard, les intervenants n'ont cessé de marteler que, d'intervenir auprès des personnes exclues n'a de sens que si, en amont, le politique prend des mesures pour lutter contre les inégalités sociales et les sources de l'exclusion. De

même, apporter de l'aide à des personnes « séparées » n'a de sens que si elles ont, d'abord, le sentiment d'appartenir à la même société.

Reconstruire du lien social n'est donc pas une affaire « d'ingénierie » sociale servant à colmater les brèches. Il ne s'agit pas simplement de subventionner une multitude de petits projets sociaux qui portent sur les personnes sans toucher les sources de l'exclusion. C'est surtout prendre en compte ce qui fait lien entre les personnes dans la société, ce qui participe à la construction identitaire⁴⁶.

Les participants, autant les personnes itinérantes que les intervenants, ont montré qu'il n'est rien de plus difficile que de repasser la frontière que sépare l'univers de l'exclusion sociale de celle de l'inclusion. Ce moment-là est celui de tous les espoirs et de tous les dangers. Il requiert un accompagnement personnel, attentif, modeste, prolongé, tout le contraire d'une action sociale de masse, spectaculaire et effectuée dans l'urgence. La plupart des participants s'y sont « cassé les dents ». On ne les y reprendra plus. Les intervenants de terrain également le savent bien : on oublie en effet cette vérité paradoxale que la rue, qu'on accuse de briser la personne et son humanité, souvent, à l'origine, les « sauve ». Quoiqu'on les dise « désocialisés », « marginalisés », « exclus » ou « auto-exclus », ils y ont aussi trouvé quelques repères pour survivre. Ils se sont construit une socialité propre (Parazelli 1997) et un espace même s'ils sont fondamentalement seuls et même si cet espace a la précarité d'un « no man's land ».

Le retour à la « vie normale », seul entre quatre murs, est parfois tellement dur qu'il n'est pas exceptionnel de voir une personne itinérante se porter mieux après être retournée dans la rue. La société ne leur réclame-t-elle pas trop en voulant forcer l'exclu à s'engager dans des projets d'insertion? L'un d'eux ose dire que « les programmes de réinsertion, ce n'est pas le retour à la vie ». Un autre demande : « s'en sortir, d'accord, mais pour entrer dans quoi? ».

Les intervenants sont revenus sur ce point comme un leitmotiv : il faut du temps, de la patience, de l'humilité pour accompagner quelqu'un dans une démarche de réinsertion. Il faut accepter qu'on s'y reprenne à plusieurs fois avant de se trouver une place, qu'on laisse du temps et le droit à l'échec à qui cherche à se reconstruire (au lieu de demander une performance dont on ne serait peut être pas capable soi-même), pendant que les pouvoirs publics et la population réclament du résultat concret et des statistiques convaincantes.

L'auto-exclusion des participants est une expérience multifactorielle qui tient autant de l'affirmation personnelle, du fameux « choix », que du drame social. Elle apparaît à la fois comme un défi au lien social et un témoignage navrant de sa rupture. Elle n'est plus considérée simplement comme une catégorie sans repères où échouent des gens désaffiliés en situation de grande précarité. Elle revêt un sens, que l'étude de la trajectoire des personnes révèle.

Un récit de soi : réapparaître

La trajectoire évoquée par les participants lors des entretiens a permis de rejoindre le sens qu'ils donnent à leur vie et aux événements biographiques qui ont ponctué leur parcours. Il ne s'agissait pas d'une vision linéaire de la trajectoire qui serait définie en fonction de la réussite ou de l'échec au plan des normes et des objets sociaux. Mais d'une trajectoire qui n'oublie pas la marge d'action de la personne dans la constitution de son parcours et qui redonne une place à sa subjectivité dans la compréhension de celui-ci. Dès lors, l'itinérance n'apparaît plus comme une simple équation de causes à effets, mais plutôt comme une carte routière où plusieurs chemins, rencontres et événements viennent modifier le cours du trajet.

L'un de ces événements marquants s'enracine dans le contexte relationnel d'origine. Les témoignages recueillis tendent à confirmer que le lien familial (parents et

fratrie) détermine le début de la vie d'errance et du lent processus de désaffiliation et d'auto-exclusion. Ils suggèrent que celui-ci est le prolongement d'un rejet, d'un abandon ou d'un désinvestissement familial. Il n'est pas dit que les défaillances parentales entraînent nécessairement l'itinérance et l'auto-exclusion. Mais il semble que celles-ci ont nettement marqué leur parcours. Il peut être possible d'être en rupture avec le milieu familial, mais il semble impossible « d'oublier » les liens et les traumatismes relationnels que celui-ci engendre.

Devant ce constat, on peut comprendre toute la difficulté relationnelle qu'implique la relation d'aide pour ces personnes en rupture. Certes, les ressources peuvent combler les besoins immédiats (nourriture, lit et vêtement) et offrir des programmes de réinsertion bien intentionnés aux personnes itinérantes mais ce faisant, ne risque-t-on pas de « rejouer » les traumatismes relationnels en omettant parfois d'écouter leurs souffrances, de connaître leurs parcours et leurs histoires personnelles? Les intervenants déplorent vivement que les conditions d'exercice de leur mandat ne permettent pas toujours d'être attentif à cette importante question.

Philosophie d'intervention

À cet égard, les intervenants insistent pour mettre en valeur une stratégie d'intervention qui favorise d'abord la création du lien⁴⁷. L'intervention ponctuelle et spécialisée ne convient pas aux personnes auto exclues. Celles-ci ont besoin d'un soutien et d'un suivi individuel (de type case management), compte tenu de la constellation de problèmes qu'ils présentent. Ce type de suivi, en continu, permet de répondre plus adéquatement aux différentes problématiques émotionnelles ou sociales et de tenir compte de la trajectoire globale de la personne.

Dès lors, la stratégie d'intervention « empowerment », largement utilisée dans le réseau, est à l'opposé de celle préconisée par les intervenants. L'idée que la personne

doit se responsabiliser et s'organiser par elle-même dans l'atteinte de différents objectifs (souvent fixés par contrat) ne convient pas au profil des personnes en situation d'auto-exclusion. Même si elle vise essentiellement à redonner du pouvoir d'action à la personne, l'empowerment confie ultimement à celle-ci la responsabilité de se sortir de la rue. Ce qui répond davantage aux impératifs institutionnels (voire idéologique) de l'aide. En réalité, pouvons-nous nous permettre d'occulter tout l'aspect relationnel et émotionnel de l'aide?

Sur les lieux du travail social

Toute intervention auprès des personnes auto exclues s'inscrit dans une problématique personnelle. Dans les situations d'auto-exclusion, les personnes peuvent être « atteintes » dans leur identité, dans leur capacité d'être en lien, à construire du sens et à représenter. Le repérage et la prise en compte de cette « souffrance sociale » constituent l'un des enjeux fondamentaux pour les intervenants.

Les participants rencontrés se situent principalement dans une dynamique d'évitement du monde social normatif. Ils se situent dans leur monde parallèle qui offre, peut-être de façon illusoire, une protection contre la souffrance et le manque. Les intervenants, pour leur part, semblent se situer dans une dynamique du « faire », faire des papiers, faire des activités, participer à la sortie de rue des personnes itinérantes pour éviter un sentiment d'inutilité, d'impuissance ou de culpabilité. Ainsi, l'intervenant veut faire dans un monde social normatif alors que la personne itinérante veut continuer à être à l'abri dans son monde parallèle.

La création d'un « espace transitionnel » pourrait être ce lieu de rencontre. À ce sujet, Declerck (2001) indique que cet espace situé entre les « deux mondes » permet les mouvements d'ambivalence importants, de distance et de rapprochement et un apprivoisement de la relation. Ces caractéristiques mises en évidence dans l'analyse I et

Il ne peuvent s'accommoder d'une approche conventionnelle, telle que préconisée par les services sociaux. La création de cet espace transitionnel permet également à la relation de demeurer viable puisqu'elle n'oblige aucune attente à combler ni aucune activité à faire. Dans cet esprit, cet espace cherche à offrir une forme de réparation des liens sociaux et développer une certaine aptitude à être en relation.

De plus, « l'espace transitionnel de soins » (Declerck 2001) permet de reconnaître le fonctionnement psychique particulier des personnes auto exclues qui « évoluent dans un ailleurs ». Un ailleurs social, mais aussi un ailleurs symbolique. Cet espace permet alors à l'intervenant et à la personne de se positionner dans un parallèle commun, où ils peuvent communiquer leurs désirs et besoins spécifiques, sans menacer l'autre de rejet ou d'abandon s'il ne se sent pas satisfait.

Questionnements et pistes de réflexion

Cette recherche avait l'ambition d'explorer et de chercher à comprendre comment une personne en vient à vivre dans la rue, s'auto exclure et ne plus répondre aux injonctions d'intégration sociale. Le parcours de quatre personnes itinérantes et le concours de quatre intervenants furent mis à contribution dans le but d'atteindre cet objectif. Un cadre théorique large fut également utilisé de manière à favoriser une compréhension globale, tout en mouvement des enjeux que recèle le phénomène étudié. Mais la richesse du matériau des entretiens de recherche et des discussions de groupe a fait apparaître quelques questionnements et pistes de réflexion avec lesquelles nous concluons ce mémoire.

Cette recherche a le mérite de proposer un sens global, tout en mouvement de l'itinérance et de l'auto-exclusion. Afin de faire avancer les connaissances dans ce domaine, il serait nécessaire de concentrer le regard sur des facettes précises de ces problématiques. Ainsi, il serait pertinent d'approfondir le parcours relationnel familial,

toute la question des enjeux relationnels (abandon, rejet, contrôle, etc.), d'approfondir également le sens que revêt l'intégration sociale et communautaire, le sens de l'usage des psychotropes, etc. Cette recherche n'en a effleuré que les plus grossières généralités, en accord avec le cadre théorique privilégié.

L'approche psychanalytique pourrait-elle favoriser cet approfondissement? Sans aucun doute. L'analyse des données recueillies auprès des participants nous y a fait faire déjà quelques incursions. Il ne s'agit pas de séparer rigoureusement le social et le psychologique, en excluant tout recours aux interprétations structurelles. Il s'agit davantage de s'interroger sur les liens entre l'inconscient individuel et la culture en considérant que la personne n'est jamais isolée de son environnement social et de la culture dans laquelle elle agit et dont elle subit l'emprise. Le « moi », « surmoi », « ça » et les nombreux concepts de cette approche pourraient s'avérer utiles pour comprendre les mécanismes de structuration et de formation de l'identité. Non pas pour « individualiser » le problème de l'itinérance et de l'auto-exclusion, mais pour mettre au jour l'apport des valeurs culturelles et sociales dans la création de ce phénomène.

Une autre piste à approfondir concerne l'étude du sens de la consommation et de la dépendance à l'alcool et aux drogues. Cette recherche a exploré de façon sommaire ces manifestations spécifiques, révélant un riche matériau qui pourrait permettre d'apporter des hypothèses et des pistes d'intervention adaptées aux comportements de consommation. Il en est de même pour le thème de la maladie mentale et de son impact sur le phénomène de l'auto-exclusion. Les recherches actuelles concernant cette dimension particulière et son lien avec l'itinérance, s'inscrivent dans une approche médicale (psychiatrique) et une perspective de « gestion » et de réduction des méfaits. Une piste de recherche spécifique à cette dimension importante du phénomène se dessine en autant que l'on s'assure de décroiser la grille d'analyse conventionnelle en usage dans ce domaine. On pourrait ainsi s'interroger sur le « sens » de la maladie mentale dans « l'acte » d'itinérance, sur

son influence dans l'acte d'auto-exclusion et sur la modulation des formes d'aide qu'elle oblige.

Enfin, une dernière piste concerne la représentation de l'intervenant sur les enjeux relationnels de l'aide. Comme pour la question de la toxicomanie et de l'alcoolisme, cette recherche, même si elle a intégré l'apport d'intervenants dans son analyse, n'a pu parcourir que de façon superficielle la perception et les représentations des intervenants au sujet de l'auto-exclusion et des pistes d'intervention. Les modalités de réalisation de cette recherche n'ont pas permis d'approfondir certaines questions. À titre d'exemple, comment s'articulent les enjeux relationnels propres de l'intervenant et leurs répercussions sur ses formes d'intervention ? Comment se manifeste la confrontation des désirs de l'intervenant à ceux des personnes itinérantes et à la réalité du terrain ? Comment « faire » avec peu de demandes verbalisées et adressées ?

En définitive, cette recherche propose plus de questions que de réponses au phénomène de l'auto-exclusion. Elle a modestement tenté de percer les mécanismes et la dynamique inhérente à une réalité de la vie humaine, certes souffrante, mais également révélatrice d'un enjeu fondamental de la société contemporaine : l'exclusion, voire la négation de la place de l'autre au sein de la famille humaine, comporte inéluctablement sa mort en germe.

Notes

¹ Les formes de socialisation anciennes reposaient sur du contact humain, des échanges et des rapports physiques, des ritualisations diverses et non triangulées par des objets. Les nouvelles formes reposent sur les technologies modernes dont la télévision, l'informatique, la téléphonie mobile et le réseau internet en sont les principaux supports.

² Cette période entre la fin de la Seconde guerre mondiale et le premier choc pétrolier de 1973 se caractérise par la reconstruction économique, par le plein emploi, une croissance forte de la production industrielle et une expansion économique importante. Elles furent porteuses de changements économiques et sociaux majeurs : la consommation de masse et l'individualisme comme idéologie dominante en sont des caractéristiques importantes.

³ Auto-exclusion est un terme ambigu. Ce concept est plus largement discuté dans le chapitre 2. Soulignons ici que son usage ne cherche pas à évacuer l'importance des facteurs structuraux en « psychologisant » le phénomène mais à rendre visible la notion d'une conduite adoptée. Le terme sera préféré à « exclusion extrême ».

⁴ Voir « L'individu hypermoderne : vers une mutation anthropologique? » Sciences Humaines, no. 154, Novembre 2004.

⁵ Digital Abstract (Pro Quest), Repère, Social Services Abstract, Sociological Abstract, Manitou (UQAM)

⁶ Le RAPSIM est un regroupement de plus de 60 organismes communautaires qui oeuvrent auprès de la population itinérante à Montréal. Il veille à la défense des droits tant des personnes en situation d'itinérance que des groupes qui travaillent auprès de ces personnes.

⁷ Le CRI existe depuis 1994. Mis sur pied grâce à une subvention du Conseil québécois de la recherche sociale, il favorise le développement de partenariat de recherche entre les milieux de recherche et les milieux d'intervention.

⁸ À ce titre, mentionnons le « silence inquiétant » au sujet des enjeux politiques de contrôle social que soulève l'implantation des programmes de prévention précoce au Québec, programmes visant la prévention de l'apparition de problèmes d'inadaptation. Mis en œuvre surtout par certains acteurs de la santé publique, ces programmes (Naître égaux et grandir en santé, Soutien aux jeunes parents, 1-2-3 Go!, etc.) sont présentés comme une forme d'action dont la finalité est d'agir avant ou dès la naissance de l'enfant auprès des familles à risque de façon à corriger les problèmes d'inadaptation, avant qu'ils ne surviennent à l'adolescence (Voir l'article de M. Parazelli « Les programmes de prévention précoce : fondements théoriques et piège démocratique » Service social, Vol 50, 2003).

⁹ Pour Durkheim, l'un des pères de la sociologie moderne, le suicide ne peut s'expliquer qu'à partir d'une analyse globale de la société. Dans son ouvrage, il montre que celui-ci varie en proportion inverse du degré d'intégration des groupes sociaux dont fait partie l'individu.

¹⁰ Weber (1864-1920) est un représentant important de la tradition allemande dualiste et anti-positiviste à partir de laquelle s'est construite la sociologie allemande. À l'opposé de la tradition positiviste, dominante alors en France, la tradition allemande s'est construite sur l'opposition entre les sciences de la

nature et les sciences de la culture, en insistant sur les spécificités de l'action humaine; celle-ci est constituée par les processus par lesquels les personnes donnent un sens subjectif au monde et orientent leur activité en fonction de celui-ci.

¹¹ Le cadre conceptuel élaboré au chapitre 2 s'intéresse plus longuement à cette approche.

¹² Le concept d'« habitus » propose un fil directeur pour échapper à cette apparente contradiction du social et de l'individu. Il est défini par Bourdieu comme l'ensemble des dispositions inculquées, intériorisées par les individus et telles qu'ils tendent à les reproduire en les adaptant aux conditions dans lesquelles ils sont engagés. Une première dimension de ce concept évoque les apprentissages qui forment, inculquent des modèles de conduite, des modes de perception et de jugement. Une deuxième dimension désigne ces dispositions en ce qu'elles sont intériorisées par chacun : il se produit une « intériorisation de l'extériorité » et la formation d'un inconscient individuel et collectif. En troisième lieu, l'habitus, système des dispositions acquises, est la capacité d'engendrer des pratiques : « Cet habitus pourrait être défini (...) comme système des schèmes intériorisés qui permettent d'engendrer toutes les pensées, les perceptions et les actions caractéristiques d'une culture, et celles-là seulement » (Bourdieu P. *Le sens pratique*, Éd. De Minuit, 1980)

¹³ David Le Breton, « Passions du risque », Paris, Métailié, 1996, p. 22

¹⁴ Terme polysémique s'il en est, l'« exclusion », au sens strict, réfère à une mise au rancart d'une personne ou d'un groupe; le concept suggérant l'existence d'un intérieur et d'un extérieur au social. Dans ce mémoire, nous verrons qu'il se rapproche du concept de « marginalisation » qui renvoie, lui, à une mise à l'écart à la marge du social et non à l'extérieur de la société (Voir M. Parazelli, « La marginalité serait-elle normale? », *Indiscipline et marginalité. Actes du colloque. Montréal. 2003*)

¹⁵ L'interactionnisme considère que toute action est accomplie en prévision du comportement des autres, en se mettant mentalement à leur place, en envisageant leur marge de manœuvre. Bien entendu, la cueillette de données pour cette recherche ne procède pas par « l'observation des interactions » des participants dans leur vie quotidienne à la manière de Goffman. Elle s'effectue par des entrevues dont le canevas s'inspire de cette approche, en cherchant non seulement le point de vue de l'acteur mais en s'interrogeant sur le sens de son action et sur la dimension symbolique qui conditionne son rapport au monde.

¹⁶ Michel Parazelli, « La marginalité serait-elle normale? », *Indiscipline et marginalité. Actes du colloque. Montréal, 2003*, p. 67-68

¹⁷ L'identité qui fonde le rapport au monde nous semble assurée, irréfutable. Mais rien n'est plus vulnérable, menacée par le regard des autres ou les événements de l'histoire personnelle. Du point de vue de l'interactionniste, « les circonstances font et défont l'identité selon la manière dont l'individu les interprète et les vit. (...) L'identité personnelle n'est pas enclose, elle se trame dans l'inachevé, elle est modulable. (...) Le sentiment d'être soi, unique, solide, les pieds sur terre est une fiction personnelle que les autres doivent en permanence étayer avec plus ou moins de bonne volonté » (Le Breton, 2004, p. 65)

¹⁸ Comme mentionné dans le chapitre 1, le concept d'exclusion sociale est vu ici en termes de « marginalisation sociale ». Il s'accorde avec la nuance apportée par Parazelli : l'exclusion suggère « une mise au rancart » pendant que la marginalisation suggère « une mise à l'écart ». Nous maintiendrons l'usage du terme « exclusion sociale » mais en considérant cette nuance.

¹⁹ Le débat sur la pauvreté se focalise sur les notions de pauvreté absolue et de pauvreté relative. La première fait référence à un minimum vital et à la capacité d'accéder aux biens indispensables. La

seconde dépend des normes d'une société à un moment donné qui peuvent évidemment varier. Étroitement liée à cette notion, celle de « précarité » l'élargit : elle renvoie aux caractères pluridimensionnels de la pauvreté en dépassant la mesure des biens de première nécessité pour porter son attention sur le « capital » familial, social, professionnel, la jouissance de ses droits fondamentaux, etc.

²⁰ L'École de Palo Alto est un courant de pensée et de recherche qui, à partir des années 50, autour de l'anthropologue Gregory Bateson, développe la théorie de la « double contrainte » (double-bind) qui envisage la santé mentale comme un mode d'adaptation à une structure pathologique. Opposés à la théorie freudienne, les tenants de l'École de Palo Alto cherchent à traiter les personnes non plus suivant le schéma classique en psychanalyse, mais en travaillant sur les interactions actuelles de la personne avec l'environnement. Les représentants de cette école sont considérés comme appartenant au courant épistémologique appelé le constructivisme (Le Breton, 2004).

²¹ La différenciation sémantique ici s'applique davantage à l'univers sociologique français qu'à celui du Québec. Il n'en reste pas moins que lorsqu'on parle « d'exclu » il n'y a plus « d'exploiteur », ce qui permet l'économie du langage marxiste (qui n'est plus à la mode). Quant au terme « précaire » les Québécois y préfère celui de « marginal », de « vulnérable » ou de « population à risque » ce qui ne change en rien, dans l'attribution des responsabilités, le déplacement du social vers l'individu.

²² Bien entendu, il n'est pas question ici de faire un débat sémantique ou politique de l'exclusion. L'objet de cette recherche se situe ailleurs. Cela étant dit, il m'apparaissait important de non seulement contextualiser ce concept mais de rappeler l'évolution (la récupération?) du sens dont il est porteur.

²³ Ce qui pourrait apparaître comme une source de confusion n'est en fait que le reflet des tentatives pour circonscrire un concept qui n'est pas conçu comme un état mais un processus. Processus qui évolue et se transforme au rythme prêté de la société. Il n'est pas question ici d'analyser les nuances qu'apportent chacun de ces concepts qui s'élaborent dans le temps et des espaces variés. Encore une fois, il s'agit de saisir ce phénomène véritablement comme un processus et de comprendre la situation des personnes (itinérantes) à l'aboutissement d'une dynamique d'exclusion qui se manifeste déjà avant qu'elle ne produise ses effets.

²⁴ Jean Furtos est psychiatre hospitalier qui a pris le risque de s'aventurer hors de la pratique de la psychiatrie. Il est également directeur scientifique d'un institut de recherche en France. L'appellation « auto-exclusion » (qu'il décrit comme un syndrome) rappelle, malgré la souffrance et l'extrême précarité des situations vécues, la capacité de s'organiser, de s'ajuster, de trouver une « forme d'équilibre » des personnes et qui font d'elles non plus seulement des « victimes » de l'exclusion, mais également des acteurs faisant usage de leur libre arbitre et disposant de compétences.

²⁵ Le syndrome de Diogène fut décrit pour la première fois en 1975 pour caractériser un trouble du comportement de la personne âgée conduisant à des conditions de vie insalubres. Ce syndrome associe, entre autres, une négligence extrême de l'hygiène corporelle et domestique, une syllogomanie, un déni de la réalité, un isolement social et un refus de toute aide vécue comme intrusive. Baptisé « syndrome de Diogène » en référence à Diogène de Sinope, un philosophe grec du IV^e siècle avant J.C., chef de file des cyniques et disciple de Antisthène qui avait adopté et suivi jusqu'au bout un idéal de privation et d'indépendance par rapport aux nécessités matérielles.

²⁶ Ces rencontres n'ont pas servi de prétexte pour faire de l'intervention individuelle et se substituer au travail habituel des intervenants. Leur participation fut volontaire et endossée par leur employeur respectif dans le but d'explorer des pistes d'interventions à mettre en œuvre auprès des personnes itinérantes présentant un profil spécifique.

²⁷ Il est à noter que la méthode privilégiée s'apparente à celle des « récits de vie » et en emprunte plusieurs caractéristiques. Par exemple, le fait qu'il s'agisse d'une méthode d'entretien qui favorise l'approfondissement, la recherche du détail et de la subtilité et qu'elle s'adresse à très peu d'interlocuteurs dégage d'évidentes similarités. Par contre, la longueur des entretiens et le nombre de séances qui caractérisent les récits de vie ne sont pas nécessairement des objectifs qui se modulent facilement avec le mode de vie et la réalité particulière des participants. Permettons-nous de dire à cet égard que l'observation effectuée par entrevue semi dirigée a incorporé « naturellement » des éléments du modèle des récits de vie.

²⁸ Le Refuge des Jeunes est un centre d'accueil, de jour, de soir et de nuit dont la mission est de venir en aide à des jeunes de 17 à 24 ans sans abri à Montréal.

²⁹ Extrait de « Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données » sous la direction de Benoît Gauthier. Presses de l'Université du Québec. 1998. (Chapitre 9, p.219)

³⁰ À cet égard, voir le mémoire de maîtrise de Guillaume Ouellet sur les stratégies identitaires et le processus de désinsertion sociale (UQAM 2007)

³¹ Le terme « soucoupe » est fréquemment utilisé dans le milieu de l'itinérance (et le milieu carcéral) pour caractériser (dénigrer!) une personne aux prises avec un problème sévère de santé mentale.

³² Si la sociologie peut nous apporter une compréhension fine des processus d'exclusion d'une société normative et une compréhension de la place de la marginalité dans un ordre social, elle ne peut cependant répondre à la question du sens psychique (conscient ou inconscient) de l'itinérance, de l'impact des divers traumatismes ou des ruptures dans un parcours vers la marginalisation. L'apport de la psychanalyse sera un élément de discussion dans la conclusion de ce mémoire.

³³ On peut présumer qu'il ne s'agit pas ici des critères diagnostiques des troubles de comportement relevant du DSM IV (Classification des troubles mentaux et des troubles de comportement « narcissique, antisocial, borderline, etc) mais de troubles de comportement perçus au sens large.

³⁴ Les quatre intervenants oeuvrent auprès d'organismes dédiés à l'itinérance. Ils se connaissent bien et collaborent étroitement les uns avec les autres dans l'exercice de leurs fonctions.

³⁵ La rédaction de ce chapitre fut réalisée essentiellement à partir des notes recueillies lors des rencontres de groupe ainsi qu'auprès des intervenants dans les quelques semaines suivant ces rencontres afin de préciser ou clarifier certains contenus.

³⁶ À défaut d'autres termes, celui-ci était utilisé par les intervenants en référence à la dimension non-matérielle de l'aide.

³⁷ C'est le terme employé par un intervenant pour qualifier une fiducie volontaire. En effet, une part importante de sa pratique est consacrée à l'aide dans la gestion du budget des personnes itinérantes. C'est un contrat qui prend la forme d'une entente réciproque, volontaire et non contraignante visant un usage adéquat du revenu et servant également de prétexte au suivi à long terme. À ne pas confondre avec la curatelle qui, elle, exerce la gestion des biens et/ou des personnes en s'appuyant sur une ordonnance légale.

³⁸ Il est bien entendu que cette oscillation se décline en une multitude de nuances et de variations. Pour les intervenants, les approches dites « humanistes » et « santé publique » correspondent aux deux grandes familles à partir desquelles les nuances se dessinent.

³⁹ La « Némésis médicale » d'Ivan Illich s'est immiscée dans le débat contribuant à une remise en question en règle des actes mêmes des intervenants. « Ne sommes-nous devenus que de simples ouvriers de l'industrie de la pauvreté »? critiqua l'un d'eux. En dépit de ce que nous croyons, ne sommes-nous pas des « agents de contrôle social » se distinguant des autres par un profil en apparence plus sympathique et ouvert? La némésis médicale d'Illich publié en 1974 décrit l'effet retour négatif d'une organisation sociale qui s'était donné pour but d'améliorer et de rendre égale pour chacun sa propre gestion autonome pour finir en réalité par la détruire. Son essai porte sur le thème de la santé mais nous pourrions en faire usage sur celui de la pauvreté. Il démontre que même l'école, les transports, la société industrielle tout entière induisent les mêmes processus « d'expropriation ». Ivan Illich, *Némésis médicale*, Paris : Seuil 1975.

⁴⁰ La plupart des organismes au sein desquels oeuvrent les intervenants disposent d'un travailleur social qui, en se déplaçant dans la communauté, exerce un rôle « d'accompagnateur », c'est-à-dire un rôle de point d'appui pour favoriser la prise de parole, encourager les démarches, dédramatiser les difficultés, etc. Il peut également jouer un rôle de « négociateur », de « chien de garde » ou d'intermédiaire entre la personne itinérante et les différentes institutions ». Ce type particulier d'intervention reste relativement marginal et présente une variation importante d'un organisme à l'autre.

⁴¹ Cette étroite collaboration de cette psychiatre avec le réseau communautaire a pris fin au printemps 2008 avec sa retraite.

⁴² Pour approfondir cette question, voir la deuxième édition du livre de Amnon Jacob Suissa, *Pourquoi l'alcoolisme n'est pas une maladie*. Fides. 2007

⁴³ Jean Furtos (2000) à cet égard écrit : « En fait, il y a un certain nombre de comportements paradoxaux qu'il faut comprendre, notamment la réaction thérapeutique négative : plus on les aide, plus il vont mal. (...) Mais c'est parce qu'il sont dans un monde à l'envers (...) Il faut chercher à comprendre pour ne pas être atteint par le dégoût d'un travail qui ne servirait à rien ». (p.22)

⁴⁴ Les problèmes réels relevant de la satisfaction des besoins fondamentaux revêtent une importance extrême chez la personne en situation de précarité. Ils tendent d'ailleurs bien souvent à accaparer tout l'espace psychique. Certains auteurs, et notamment Patrick Declerck, ont également mis en évidence chez les personnes en auto-exclusion un processus de désocialisation, c'est-à-dire, « un ensemble de comportements et de mécanismes psychiques par lesquels la personne se détourne du réel et de ses vicissitudes pour chercher une satisfaction, ou à tous le moins, un apaisement dans un aménagement du pire (Declerck 2001, p.294).

⁴⁵ Ou pour reprendre les mots de Jean-Claude Kaufmann : « Avant, les structures sociales portaient l'individu et lui permettaient d'agir. Aujourd'hui, ça passe par la subjectivité de l'individu, qui doit construire les conditions qui lui permettent d'agir » (Sciences Humaines, no. 154, Novembre 2004, p. 42)

⁴⁶ À ce titre, mentionnons ce qu'il est convenu de nommer le « psychodrame » culturel et identitaire qui a secoué le Québec en 2007-2008 : l'État a institué la « Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles » présidée par Gérard Bouchard et Charles Taylor, dont les travaux ont suscité un vif intérêt de la population et qui ont été marqués par la question identitaire. Il est vite apparu que le motif des accommodements, tout en étant une source d'inquiétude, cachait un problème beaucoup plus fondamental. D'ailleurs, le rapport déposé en mai 2008 fut largement critiqué pour ne pas avoir été à la rencontre des inquiétudes identitaires de la majorité francophone.

- 47 Les intervenants préconisent la relation d'aide par le respect des choix et des valeurs des personnes et par le développement d'un lien de confiance durable, avant toute élaboration de plans d'intervention.

Bibliographie

- Bahr, Howard. 1973. *Skid Row : an Introduction to Disaffiliation*. New York: Oxford University Press, 217 p.
- Barker, Robert. 2003. *The Social Work Dictionary* (5e édition). Washington, D.C.: NSAW Press, 493 p.
- Becker, Howard S. 1985. *Outsiders: études de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié, 211 p.
- Bellot, Céline. 2001. *Le monde social de la rue : expériences des jeunes et pratiques d'intervention à Montréal*. Thèse de doctorat. Université de Montréal.
- Bonetti, M. 1994. *Habiter. Le bricolage imaginaire de l'espace*. Paris : Hommes et Perspectives/EPI, coll. Reconnaissances. 187 p.
- Bourdieu, Pierre. 1993. *Comprendre*, in P. Bourdieu (dir.), *La misère du monde*. Paris : Le Seuil, p. 903-939
- Bouthat, Chantal. 1993. *Guide de présentation des mémoires et thèses*. Montréal : Presses de l'Université du Québec à Montréal, 110 p.
- Castel, Robert. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris : Fayard. 187 p.
- Castel, Robert. 1995. *Les pièges de l'exclusion. Lien social et politiques-RIAC*, no 34 p. 13-23
- Chamberlain, C. et D.Mackenzie. 1992. *Understanding contemporary homelessness : Issues of definition and meaning*. *Australian Journal of Social Issues*, no.27: p. 274-298
- Ciccarone, Angela. 2007. *Le sens intrapsychique et intersubjectif de l'acte d'itinérance et de la résistance au changement en regard des mouvements relationnel, identificateur et narcissique et de la transmission psychique*. Thèse de doctorat. Université du Québec à Montréal.
- Contandriopoulos, A.-P. et al.; collab., Lucie Bélanger et Hung Nguyen. 1990. « *Population à l'étude* », in *Savoir préparer une recherche : la définir, la structurer, la financer*. Chap. 3, section 5. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

- Côté, Francine. 2006. *Réflexions sur l'itinérance, la mort et les rituels*. L'Intervenant, vol.22, no.03, p. 73-75
- Coulon, Alain. 2000. *L'école de Chicago*. Paris : PUF. Coll. Que sais-je. 121 p.
- Cyrulnik, Boris. 1996. *Un merveilleux malheur*. Paris : Odile Jacob. 321 p.
- Damon, Julien. 1995. *Des hommes en trop : essai sur le vagabondage et la mendicité*. La Tour d'Aignes, France : Éditions de l'Aube, 131 p.
- Declerck, Patrick. 2003. *Les naufragés*. Paris : Terres Humaines, 360 p.
- De Gaulejac, Vincent. 1996. *Les sources de la honte*. Paris : Desclée de Brouwer, 315 p
- De Gaulejac, Vincent et I. Taboada Leonetti. 1994. *La lutte des places*. Paris : Desclée De Brouwer, 286 p.
- De Mijolla, A. et De Mijolla S. 1996. *Psychanalyse*. Paris : Presses Universitaires de France, 198 p.
- Ferrarotti, Franco. 1983. *Histoire et histoires de vie : la méthode biographique dans les sciences sociales*. Paris : Méridiens Klincksieck, 195 p.
- Fortier, J. M.F. Thibaudeau et P. Campeau. 1998. *Les personnes itinérantes souffrant de troubles mentaux graves et persistants à Montréal*. *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol.11, no. 1, p. 43-68
- Foucault, Michel. 1961. *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris : Plon, 377 p.
- Fournier, Louise et Céline Mercier. 1996. *Sans domicile fixe : au-delà du stéréotype*. Montréal : Méridien, 341 p.
- Freud, Sigmund. 1929. *Malaise dans la civilisation*. Paris : Presses Universitaires de France, 217 p.
- Furtos, Jean. 2000. *Points de vue et rôles des acteurs de la clinique psychosociale*. *Pratiques en Santé Mentale*, no. 1, p. 115-131.
- Furtos, Jean. 2006. *Itinérance et santé mentale : réalité sociale, réalité psychique*. Colloque du Collectif de Recherche en Itinérance. Notes personnelles.
- Goffman, Erving. 1975. *Stigmate*. Paris : Éditions de minuit. 175 p.

- Hazan, Éric. 2006. *LQR : la propagande du quotidien*. Paris : Raisons D'Agir, 117 p.
- Hopper, K. et J. Hamberg. 1984. *The Making of America's Homeless : from Skid Row to New Poor*. Institute for Social Welfare Research. Hartman and Meyerson, 294 p.
- Huberman, Michael et Matthew B. Miles. 2003. *Analyse de données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes*. Bruxelles : De Boeck Université, p. 61-72
- Jankélévitch, Vladimir. 1960. *Le pur et l'impur*. Paris : Flammarion, 180 p.
- Jankélévitch, Vladimir. 1963. *L'aventure, l'ennui, le sérieux*. Paris : Aubier, 164 p.
- Laberge, Danielle et al. 2000. *L'errance urbaine*. Montréal : Éditions Multi Monde, 591 p.
- Laberge D. et S.Roy. 1994. *Interroger l'itinérance : stratégies et débats de recherche*. *Cahiers de Recherche Sociologique*, no.22, p. 93-112
- Laberge Danielle et Shirley Roy. 2001. *Pour être il faut être quelque part : la domiciliation comme condition d'accès à l'espace public*. *Sociologie et sociétés* vol.33 no. 2, p. 115-131
- Le Breton, David. 1995. *La sociologie du risque*. Paris : PUF, 224 p.
- Le Breton, David. 2002. *Conduites à risque*. Paris : PUF, 218 p.
- Le Breton, David. 2004. *L'interactionnisme symbolique*. PUF, 249 p.
- Lesemann, Frédéric. 1994. « *La pauvreté : aspects sociaux* ». In F. Dumont. S.Langlois et Y. Martin (sous la dir.de), *Traité des problèmes sociaux*. Québec : Institut Québécois de Recherche sur la Culture, p. 581-603
- Levinson, David. 2004. *Encyclopedia of Homelessness*. Thousand Oaks, Calif. : Sage Publications, 886 p.
- Lipianski, Edmond-Marc. 1998. *L'identité : l'individu, le groupe, la société*. Sous la Dir. de Jean-Claude Ruano-Borbalan. Auxerre : Sciences Humaines, 394 p.
- Maffesoli, Michel. 2006. *Du nomadisme : vagabondages initiatiques*. Paris : Table Ronde, 206 p.
- Maisondieu, Jean. 1997. *La fabrique des exclus*. Paris : Bayard, 287 p.

- Maisondieu, Jean. 2000. *Un choix politique d'actualité : en finir avec l'exclusion ou réhabiliter la folie*. *Pratiques en santé mentale* no.1, p. 33-37
- Maisondieu, Jean. 2002. *L'exclusion : un processus mortel*. *Études sur la mort* no.122, p.85-91
- Mayer, Robert , Francine Ouellet et al. 2000. *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Montréal : Gaëtan Morin Éditeur, p. 257-285
- Moessenger, Pierre. 2000. *Le jeu de l'identité*. Paris : Presses Universitaires de France, 172 p.
- Morin, Edgar. 2001. *La méthode 5 : l'humanité de l'humanité et l'identité humaine*. Paris : Seuil, 214 p.
- Ouellet, Guillaume. 2007. *Les stratégies identitaires dans le processus de désinsertion sociale*. Mémoire. UQAM.
- Paillé, Pierre et Alex Mucchielli. 2003. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Collin, 265 p.
- Parazelli, Michel. 1997. *Pratiques de « socialisation marginalisée » et espace urbain : le cas des jeunes de la rue à Montréal*. Thèse de doctorat. Montréal : UQAM
- Parazelli, Michel. 2002. *La rue attractive. Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Paugam, Serge. 1991. *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris :PUF, 187 p.
- Poirier, Mario et al. 2000. *Poser un regard autre sur l'inquiétante étrangeté*. Santé Mentale au Québec Vol. XXV no. 2.
- Quivy, R. et L. Van Campenhoudt. 2006. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod, 257 p.
- Raynault, M.-F., R.N. Battista, L. Joseph et L. Fournier. 1994. *Motifs d'hospitalisation et durée de séjour d'une population d'itinérants de Montréal*. *Revue Canadienne de Santé Publique*, vol.85, no.4, p. 274-277.
- Roy, Shirley. 1995. *L'itinérance, forme exemplaire d'exclusion sociale? Lien social et politiques-RIAC*, no.34, p. 73-80

- Roy, Shirley et Roch Hurtubise. 2007. *L'itinérance en questions*. Montréal : Presses de L'Université du Québec, 382 p.
- Roy, Shirley, Morin, Daphné et al. 2006. *Itinérance et accès aux services : problèmes et enjeux*. Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale, 179 p.
- Simard, Pierre. 1990. *Le clochard de Montréal: une histoire à coucher dehors*. Montréal :Éditions St-Martin, 176 p.
- Tajfel, Henri et John Turner 1986. *The social identity theory of inter-group behavior*. In S. Worchel & L. W. Austin (Eds.), *Psychology of Intergroup Relations*. Chigago: Nelson- Hall
- Vinsonneau, Geneviève.1999. *Inégalités sociales et procédés identitaires*. Paris : Armand Colin, 157 p.
- Xiberras, Martine. 1998. *Les théories de l'exclusion*. Paris : Armand Colin, 240 p.

Sites internet consultés

- <http://www.ccsd.ca/français/index.htm> (Conseil Canadien de Développement Social)
- <http://www.rapsim.org> (Le Réseau d'Aide aux Personnes Seules et Itinérantes de Montréal). RAPSIM 2008

APPENDICE A 1^{er} groupe de participants

Formulaire de consentement. Entente quant à la participation à une recherche sur l'itinérance et l'exclusion.

Je, soussigné _____ en lettres moulées, consens librement à participer à la recherche sur l'itinérance et l'exclusion conduite par M. Jacques Hérard, étudiant à la Maîtrise en Travail Social de l'Université du Québec à Montréal.

La nature et les modalités de cette recherche m'ont été expliquées. Je comprends que l'objectif de cette recherche est d'explorer la dynamique entre l'itinérance et l'exclusion. J'accepte de participer aux entretiens requis pour la réalisation de cette recherche. Ces entretiens seront conduits par l'auteur de cette recherche, en face à face, en un lieu déterminé par lui et moi. La durée des entrevues sera d'environ 75 minutes. L'enregistrement audio des entrevues sera facultatif et ne sera pas une condition de participation.

Je ne retire aucun bénéfice personnel en participant à cette recherche et ma participation est entièrement volontaire. Je comprends que je ne subirai aucun préjudice quant à ma participation à cette recherche et pourrai m'en retirer à n'importe quel moment. Je ne serai pas tenu de répondre aux questions que je jugerai embarrassantes ou de nature trop personnelle.

Toutes les informations obtenues en lien avec cette recherche resteront confidentielles. Mon nom ne figurera dans aucun rapport. L'usage de pseudonyme lors de la rédaction du rapport assurera la confidentialité de mon identité. À cet égard, je consens à ce que le chercheur communique avec moi avant le dépôt du mémoire pour me faire part des éléments de la recherche me concernant et y apporter, au besoin, les corrections nécessaires pour assurer la confidentialité de mon identité.

Cette recherche est réalisée sous la direction de Mme Lucie Dumais et M. François Huot, professeurs à l'École de travail social de l'UQAM.

Signature du participant

date

Signature du témoin

date

APPENDICE A 2^e groupe de participants

Formulaire de consentement. Entente quant à la participation à une recherche sur l'itinérance et l'exclusion.

Je, soussigné _____ en lettres moulées, consens librement à participer à la recherche sur l'itinérance et l'exclusion conduite par M. Jacques Hérard, étudiant à la Maîtrise en Travail Social de l'Université du Québec à Montréal.

La nature et les modalités de cette recherche m'ont été expliquées. Je comprends que l'objectif de cette recherche est d'explorer la dynamique entre l'itinérance et l'exclusion. J'accepte de participer aux rencontres de groupe requises pour la réalisation de cette recherche. Ces rencontres seront conduites par l'auteur de cette recherche auxquelles participeront divers intervenants. Le lieu de ces rencontres sera déterminé par lui. La durée des rencontres sera d'environ 90 minutes. Je m'engage à participer à deux rencontres et accepte qu'elles soient enregistrées.

Je ne retire aucun bénéfice personnel en participant à cette recherche et ma participation est entièrement volontaire. Je comprends que je ne subirai aucun préjudice quant à ma participation à cette recherche et pourrai m'en retirer à n'importe quel moment.

Toutes les informations obtenues en lien avec cette recherche resteront confidentielles. Mon nom ne figurera dans aucun rapport. L'usage de pseudonyme lors de la rédaction du rapport assurera la confidentialité de mon identité. À cet égard, je consens à ce que le chercheur communique avec moi avant le dépôt du mémoire pour me faire part des éléments de la recherche me concernant et y apporter, au besoin, les corrections nécessaires pour assurer la confidentialité de mon identité.

Cette recherche est réalisée sous la direction de Mme Lucie Dumais et M. François Huot, professeurs à l'École de travail social de l'UQAM.

Signature du participant

date

Signature du témoin

date

APPENDICE B

Guide d'entrevue

« J'aimerais amorcer notre rencontre en discutant de l'expérience d'itinérance que vous avez vécu ou que vous vivez présentement. Mais avant de commencer, si durant l'entretien, certaines questions manquent de précision ou si l'une d'elles crée un inconfort, sentez-vous totalement libre de ne pas y répondre. Vous pouvez mettre fin à la discussion entourant un thème en particulier ou même à l'entretien quand bon vous semble. »

PARCOURS

D'où venez-vous? Quel est votre expérience de la famille? Y a-t-il des évènements particuliers qui ont ponctué votre histoire familiale? Des traumatismes, des ruptures, des deuils? Que diriez-vous du lien passé et actuel avec votre famille? Comment envisagez-vous ce lien dans le futur? Quel est votre niveau de scolarisation et votre appréciation de l'école?

TRAVAIL

Quelles sont vos expériences d'emploi? Domaines, durée, appréciation? Quel est votre intérêt ou l'importance que vous accordez au travail rémunéré? Au bénévolat? Y a-t-il un travail que vous aimeriez exercer?

ARGENT

Quelle était la réalité socio-économique de votre famille? Quelles sont vos sources de revenus actuels? Comment gérez-vous votre budget? Endettement? Quelle importance accordez-vous à l'argent? Si vous en disposiez davantage, qu'en feriez-vous?

HÉBERGEMENT

Où logez-vous? Quel est le pourcentage de votre budget qui y est consacré? Déménagements fréquents? Utilisez-vous les refuges? Dormez-vous dans les lieux publics? Chez des connaissances? Souhaiteriez-vous avoir un logement? Avez-vous fait des démarches pour obtenir un logement social (ex. :HLM)?

SANTÉ

Comment décrivez-vous votre état de santé? Satisfaisante? Des inquiétudes? Comment caractérisez-vous votre alimentation? Avez-vous un suivi médical? Comment se présente l'accès aux divers services sociaux? Êtes-vous volontaire ou réfractaire aux services offerts? Faites-vous usage de médicament? L'obtention d'une prescription et de son renouvellement présente-t-elle un problème? Disposez-vous d'un suivi psychosocial d'un organisme communautaire ou institutionnel? Quelle importance lui accordez-vous? Éprouvez-vous des limitations, des handicaps, des difficultés particulières?

TOXICOMANIE

Faites-vous usage de drogues, d'alcool, de médicaments? Dépendances sévères ou modérées? En souffrez-vous? Consommation active ou inactive? Historique de consommation? Quelle part de votre budget y consacrez-vous? Problèmes de jeu? Avez-vous déjà entrepris une démarche en désintoxication? Quelle en est votre expérience? Les services spécialisés sont-ils accessibles?

JUDICIAIRE

Recevez-vous des contraventions? Pour quels motifs? Devez-vous comparaître en cour pour des amendes non payées? Quelles expériences de condamnations : incarcération, sursis, travaux compensatoires? Quel est votre rapport avec les policiers?

LIENS

Comment caractérisez-vous les liens entretenus avec les intervenants sociaux (médecins, travailleurs communautaires, travailleurs sociaux, agents de probation)? Les services offerts vous conviennent-ils? Quelle est la nature de votre rapport avec vos pairs? À quoi ressemble une journée dans votre vie de tous les jours? Éprouvez-vous un sentiment d'affiliation, d'intégration dans la société?

EXCLUSION

Quelle est la nature de votre rapport avec les gens en général? Sur la rue? Dans les lieux publics? Les espaces commerciaux? Quelle description feriez-vous de vous-même? Comment définiriez-vous votre propre identité dans la société québécoise? Vous sentez-vous en marge de la société? En souffrez-vous? Considérez-vous que vous prenez des risques avec votre santé? Votre intégrité? Avez-vous ou avez-vous eu des idéations suicidaires? Que pensez-vous de la mort? De la vôtre?

APPENDICE C

Milieux d'intervention des intervenants

Accueil Bonneau

Assistance générale auprès de la population itinérante de Montréal. Offre des services d'informations, d'orientation, et de réadaptation. Équipe d'intervenants voués à la promotion humaine et sociale. Offre un service de fiducie et d'administration des chèques de la Sécurité du Revenu. Service quotidien de repas gratuit. Centre de jour.

CSSS Jeanne-Mance (CLSC des Faubourgs)

Programme de première ligne : prévention et consultations médicales et sociocommunautaires. Programme de soutien à domicile. Service d'accueil et de référence pour les personnes itinérantes.

Groupe Communautaire l'Itinéraire (Café sur la Rue)

Centre de jour. Référence et relation d'aide. Intervention basée sur le concept d'empowerment des usagers. Publie le magazine l'Itinéraire comme outil d'autofinancement, d'information et se veut également une alternative à la mendicité des personnes qui en font la vente sur la rue. Offre un support particulier pour assurer la stabilité résidentielle. Appuie le concept de réduction des méfaits.

Diogène

Dispense des services adaptés aux besoins exprimés par les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, d'itinérance, de toxicomanie et de judiciarisation. Offre des services de suivi, d'accompagnement et d'assistance variée. S'inspire des approches alternatives en santé mentale. Proaction dans les centres carcéraux et les ressources communautaires en itinérance.